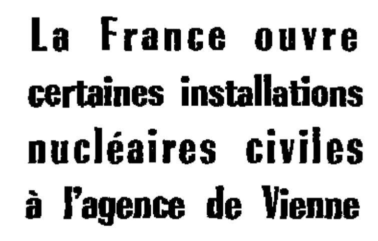
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 418 — 20 PAGES — SAMEDI 29 JUILLET 1978





Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Crise institutionnelle au Portugal

Après la destitution de M. Soares, les ministres socialistes ne s'estiment pas en droit d'expédier les affaires courantes

Le Portugal connaît une crise, non seulement politique, mais institutionnelle, après l'annonce, jeudi soir 27 juillet, de la destitution de M. Mario Soares, premier ministre, par le président Eanes. Les ministres socialistes ne s'estiment pas en droit d'expédier les affaires courantes comme ils l'auraient fait si le gouvernement avait été renversé par le Parlement.

Le pays ne peut pourtant se permettre de prolonger longtemps le vide du pouvoir et les consultations ont commencé dès vendredi matin pour tenter de trouver une solution. La situation économique et sociale est difficile. L'Institut de la statistique a dû réviser en baisse ses prévisions de la récolte ; les gens de mer sont en grève, leur mouvement risque de provoquer une pénurie de pétrole : les hôteliers et les cheminots menacent à leur tour de cesser de travailler.

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Je me sens comme l'oiseau à qui l'on a ouvert la cage.* » Il était 20 heures, le jeudi 27 juillet : devant le palais présidentiel de Belem, M. Soares annonçait aux journalistes qu'il venait d'être déchargé de ses fonctions de premier ministre. « *Je souhaite bonne chance à mon successeur* », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général du P.S., le premier parti politique portugais, quittait le poste qu'il occupait depuis le 23 juillet 1976. Deux ans de pouvoir, presque jour pour jour, à la tête des deux premiers gouvernements constitutionnels au Portugal depuis la révolution du 25 avril 1974 : l'un minoritaire, formé uniquement de membres du P.S., d'un militaire et de quelques indépendants, l'autre fondé sur un accord signé le 19 janvier 1978 entre socialistes et centristes.

Accepterait-il une éventuelle invitation du président de la République pour former un troisième gouvernement ? « *Dans la situation présente, cela me paraît ridicule* », a-t-il précisé. M. Soares refuse également, malgré la demande qui lui en a été faite par le chef de l'Etat, de rester en fonction jusqu'à la constitution du prochain cabinet : « *Après avoir été accusé de ne pas vouloir lâcher le pouvoir, j'ai quand même le droit de quitter immédiatement Sao Bento* » (le palais du chef de gouvernement).

Le malaise perceptible entre le leader socialiste et le général Eanes, et qui s'est accentué ces derniers jours, est ainsi porté sur la place publique. En effet, la décision prise par M. Soares, le 24 juillet, de ne pas donner sa démission, a été très mal accueillie à Belem.

Dans l'entourage du président de la République, on s'est insurgé contre les termes jugés « *alarmistes* » du communiqué du comité directeur du P.S. diffusé à la même occasion. Ce qui était dit dans ce communiqué du retour au Portugal de l'ancien président de la République du régime salazariste, l'ex-amiral Americo Tomas, constituait encore un élément de tension : n'est-ce pas le général Eanes qui avait pris cette décision le 11 mai dernier, à la veille de son voyage officiel au Brésil ?

Derrière le discours officiel, on avait le sentiment qu'une épreuve de force était engagée entre les deux personnalités politiques portugaises. Le 25 juillet, M. Soares a été reçu à la présidence de la République, et l'entretien qu'il a eu avec le général Eanes a été, paraît-il orageux. « *Tant que je ne serai pas écarté de mes fonctions, je resterai premier ministre ; je ne démissionnerai pas* », devait déclarer le secrétaire général du P.S. Le président de la République était ainsi placé le dos au mur.

Le général Eanes était appelé, pour la première fois depuis son investiture le 14 juillet 1976, à intervenir directement dans l'exécutif. Il l'a fait, envoyant à la presse un texte court, très sec : la rupture de l'accord P.S.-C.D.S. annulait, selon lui, les conditions qui rendaient possible ce gouvernement Soares ; il procéderait, dès ce vendredi, aux consultations prévues dans l'article 147 de la Constitution, selon lequel le président de la République doit entendre le Conseil de la Révolution avant de désigner ou de renvoyer un chef de gouvernement.

La réunion de cet organe politico-militaire pour décider du maintien, ou non, de M. Soares, a duré douze heures. La majorité des conseillers s'est montrée favorable au maintien, mais le général Eanes en a décidé autrement.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 5.)

Une mise à l'épreuve

Avec la décision prise par le président de la République portugaise de décharger M. Mario Soares de ses fonctions de premier ministre, la crise ouverte quatre jours plus tôt à Lisbonne par la démission des trois ministres centristes risque de prendre un tour plus sérieux : elle porte *non seulement sur* la *composition* d'une équipe, mais aussi sur le fonctionnement des institutions.

L'échec de la coalition mise sur *pied il y a tout juste six mois* entre le P.S. et le Centre démocratique et social va, presque inévitablement, mettre en question la pratique de ces deux *dernières années :* la politique du pays est définie et conduite par le chef du gouvernement, le président de la République, bien qu'élu au suffrage universel, se *contentant d'un rôle d'arbitre et* de modérateur. Il est même permis de se demander si cette remise en cause ne constituait pas la véritable motivation de ceux qui ont poussé à la crise.

Passons sur la querelle qui s'est élevée entre le général Eanes et le P.S. sur l'expédition des affaires courantes : même si l'interprétation faite par les socialistes de l'article 189 de la Constitution est juste, il est inconcevable de laisser vides, du jour au lendemain, les bureaux ministériels ; *une formation politique* responsable qui se livrerait à ce jeu perdrait son crédit.

Il y a plus grave. Quel homme politique pourrait désormais constituer un nouveau gouvernement, susceptible de recueillir une majorité devant l'Assemblée de la République ? L'interminable crise de l'hiver dernier a déjà *montré que, hormis le* compromis alors trouvé entre socialistes et centristes, il n'y avait guère d'autre solution pour remplacer le cabinet dirigé par M. Soares.

Alors, un *gouvernement* mené, sous la haute direction du chef de l'Etat, par une personnalité indépendante, un technicien ou un militaire ? L'hypothèse est concevable, et le nom du colonel Firmino Miguel, ministre de sept gouvernements depuis le 25 avril 1974, a déjà été avancé. Mais une telle formule devrait, elle aussi, obtenir la confiance du Parlement. Trop conservatrice, elle provoquerait l'hostilité d'une majorité, jusque-là introuvable, P.S.-P.C., et celle de syndicats remarquablement paisibles depuis deux ans. Trop progressiste, elle heurterait l'armée et les nostalgiques d'un passé *point si lointain*, renforcés par des citoyens avant tout inquiets de la grave crise économique qui les frappe. Trois refus d'investiture conduiraient à la dissolution du Parlement et à des élections anticipées.

De *telles élections* — auxquelles théoriquement le chef de l'Etat peut recourir immédiatement — sont en principe l'unique solution démocratique. Mais elles ne vont *pas* sans risque. De *façon* étonnante, en effet, le *Parlement* n'a pas encore voté de loi électorale. Il y a bien là une sérieuse lacune.

Le gouvernement de gestion qui, en cas d'élections anticipées, serait nécessairement nommé *sous la responsabilité du chef* de l'Etat ne serait-il pas condamné à l'impuissance face à la crise économique ou à l'autoritarisme ? De toute façon, c'est un pays bien différent qui ne manquerait pas de sortir d'une expérience présidentialisme devant durer, de l'avis de tous les observateurs, au moins une demi-année — le temps d'achever le recensement. Ce sont de périlleux écueils pour la jeune démocratie portugaise.

Le tiers-monde divisé à Belgrade

• L'Égypte demande que le sommet des non-alignés ne se tienne pas à Cuba en 1979

• Cambodgiens et Vietnamiens étalent leurs divergences

Les attaques contre Cuba se sont précisées à la conférence des non-alignés réunis à Belgrade. L'Egypte a en effet demandé que le prochain sommet du mouvement, qui devait se tenir à La Havane en 1979, ait lieu dans une autre capitale ou soit ajourné, Cuba étant l'objet « d'une certaine controverse ». En revanche, le ministre afghan des affaires étrangères a plaidé en faveur de la « coopération entre pays non-alignés et socialistes épris de paix, qui sont leurs alliés véritables et naturels ».

Le rôle des Cubains en Afrique provoque *aussi des discussions* assez vives à La Havane où s'ouvre, vendredi 28 juillet, le onzième festival de la jeunesse (lire page 7 l'article de notre envoyé spécial B. Legendre).

Alors que les divergences entre pays asiatiques — Vietnam et Cambodge notamment — ont été largement étalées jeudi à Belgrade, les Arabes ont donné le spectacle d'une unité inattendue en approuvant les passages de la déclaration finale relatifs au conflit du Proche-Orient et à la Palestine. C'est la première fois que *les vingt pays arabes et l'O.L.P. tiennent* des réunions *communes* et se mettent d'accord sur un même texte depuis l'initiative de paix égyptienne, qui n'est pas mentionnée dans la déclaration.

Au *même* moment, pourtant, M. Sadate réaffirmait à Alexandrie qu'il n'abandonnerait pas son offensive de paix et qu'Israël, s'il doit renoncer à toute acquisition de territoire arabe, « a droit à la sécurité, à une paix durable et aux relations de bon voisinage ». M. Begin s'est félicité de cette déclaration et s'est dit désireux de reprendre les négociations.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — « *Nous ne devons pas boycotter le prochain sommet parce qu'il aura lieu dans une capitale dont l'alignement fait l'objet d'une certaine controverse, mais envisager plutôt de choisir une autre capitale, ou encore renvoyer à une date ultérieure la réunion de ce dit sommet* », a déclaré le ministre d'Etat aux affaires étrangères égyptien à la fin de son intervention, jeudi 27 juillet, devant la conférence de Belgrade.

Auparavant, il avait dit : « *L'intervention amène la contre-intervention, les Mig amènent les Jaguar, les mercenaires les contre-mercenaires et notre continent devient lentement mais sûrement le terrain de prédilection d'une nouvelle guerre froide en marge de l'entente qui règne entre les deux Super-Grands.* »

Si l'on avait constaté ces dernières années que les Egyptiens portaient moins d'intérêt que naguère au mouvement des non-alignés, on ne s'attendait cependant pas qu'ils soient les premiers à *remettre* publiquement en cause la tenue du prochain sommet à La Havane. Le ministre des affaires *étrangères* de la Somalie avait laissé entendre, en privé, qu'une trentaine à une quarantaine de pays ne se rendraient sans doute pas dans la capitale cubaine.

Ses propos deviennent plus crédibles maintenant que l'initiative égyptienne renforce le camp des adversaires du choix de La Havane. (Le Cambodge estime, pour sa part, que ce choix « *soulève des difficultés* ».) Elle annonce, à la vérité, le partage, sinon la cassure, au sein du mouvement, bien qu'elle ouvre la voie aussi à un compromis qui a toutes les chances de ne pas satisfaire Cuba et ses amis.

Certes, les Yougoslaves et d'autres pays, très attachés au non-alignement, vont s'employer pendant deux jours à colmater la brèche, car l'existence même du mouvement sous sa forme actuelle pourrait se trouver remise en question. Mais comment concilier — sinon par un compromis douteux et fragile — les *positions des deux tendances opposées*, celle qui apparaît comme étant dominante et proclame son *attachement au principe du non* alignement (indépendance vis-à-vis des blocs, non-ingérence, etc.), *celle qui est minoritaire et au sein* de laquelle la solidarité avec Cuba est plus ou moins grande ?

L'après-midi avait été marqué par les discours et conférence de presse (à la même heure) des représentants du Kampuchéa démocratique (Cambodge) et du Vietnam. Tous vêtus de tuniques sombres, restant groupés et se mêlant peu aux autres délégations, les Cambodgiens constituent l'une des « curiosités » de la conférence.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 3.)

La liberté d'informer

par PHILIPPE BOUCHER

Après le barreau, la presse ; après M[e] *Giletti, l'un de ses avocats, présente* lors de l'évasion de Jacques Mesrine, c'est la journaliste coupable de l'avoir fait parler qui est aujourd'hui placée en garde à vue, donc *suspectée : Jacques Mesrine ne* porte pas chance à ceux qui l'approchent.

Il y a plus grave, quand on voit ainsi apparaître qu'un journaliste ne saurait donner la parole à tout le monde. Car la garde à vue subie *par Isabelle de Wangen, coupable* d'avoir recueilli et transmis des informations publiées dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, contraste singulièrement avec ce qui s'est passé *lors de l'affaire Spaggiari*, lui aussi baptisé en son temps « ennemi public numéro un » et animateur du fricmateur du fric-frac des trois cent dix-sept coffres de la Société générale de Nice.

Là aussi des collaborateurs de *Paris-Match* avaient rencontré un malfaiteur *évadé*. La conséquence n'en fut pas, pour les journalistes *auteurs du reportage, d'être placés* en garde à vue ou même interrogés dans des locaux de police, sur les conditions dans lesquelles cette entrevue avait eu lieu.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Affaires courantes

M. Mario Soares s'est probablement un peu avancé en déclarant que plus jamais il ne boirait l'eau de la fontaine du pouvoir.

Cela dit, on comprend que la coupe lui paraisse un tantinet amère et qu'il refuse même de l'emplir pour un temps au fil des affaires courantes qu'on lui demande d'expédier.

Il apprend ainsi la leçon qu'un jour ou l'autre apprennent tous les politiciens : torrent clair ou égout boueux, les affaires courent toujours tellement vite que personne n'a jamais pu les rattraper.

ROBERT ESCARPIT.

QUE FAIRE DE LA VILLETTE ?

I. — La plus colossale idée fausse jamais mise en béton

par GILBERT GANTIER (*)

Après huit années de léthargie, le dossier de La Villette vient d'être de nouveau timidement et discrètement rouvert.

Par une convention conclue en août 1970 entre la Ville de Paris et l'Etat, ce dernier est devenu seul propriétaire des 53 hectares de terrains de La Villette et des *bâtiments qui y avaient été* entrepris en vue d'y édifier ce qui devait être le « *plus grand abattoir du monde* ». Il s'agissait, on le sait, de la plus colossale idée fausse jamais mise en béton par des technocrates.

Plus encore que les culpabilités individuelles des uns ou des autres, cette gigantesque entreprise pose la question de savoir comment, dans un tissu urbain aussi sensible que celui d'une ville deux fois millénaire, sont décidées des opérations qui peuvent en détruire à jamais l'irremplaçable harmonie.

Les 53 hectares de La Villette sont l'un des derniers morceaux du Paris *intra muros* qui peuvent encore être livrés aux « aménageurs ». Après le « front de Seine », les Halles et le plateau Beaubourg, avant Bercy et les terrains Citroën, il vaut mieux y regarder à deux fois pour décider d'une utilisation qui engagera l'avenir de Paris.

Un tour du propriétaire s'impose pour savoir ce qu'est devenu ce qui fut naguère, en plein Paris, l'un des plus vastes chantiers de France.

(Lire la suite page 18.)

(*) Député U.D.F. de Paris, rapporteur du budget de l'industrie à la commission des finances de l'Assemblée nationale, adjoint au maire de Paris.

A LONDRES

L'or est à son plus haut niveau historique

(Lire page 20.)

En Grande-Bretagne

M. CALLAGHAN ET Mme THATCHER ONT VIRTUELLEMENT OUVERT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

(Lire nos informations page 5.)

L'ABAISSEMENT DE LA T.V.A. SUR LE CINÉMA

Une nouvelle politique de l'audiovisuel ?

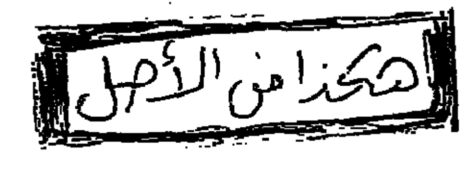
Pour la première fois, les propositions de relance du cinéma français passent du stade des promesses lointaines à celui des décisions concrètes. L'initiative gouvernementale, à laquelle s'ajoute l'annonce d'une subvention à la création destinée au cinéma et à la télévision, est un pas important vers une « nouvelle politique de l'audiovisuel ».

M. Maurice Papon, ministre du budget, et M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, ont réuni, le 27 juillet, au ministère du budget, en présence de M. Pierre Viot, *directeur général du Centre* national de la cinématographie, des représentants du Bureau de liaison des industries cinématographiques, de la Société française des réalisateurs de films et de la Fédération nationale du spectacle C.G.T. M. Papon les a informés des dispotre en faveur d'une réduction du sitions prises par le premier ministaux de la T.V.A. sur le spectacle cinématographique.

Cette réduction, de 17,6 % à 7 %, qui nécessite un vote du Parlement, sera inscrite dans le projet de loi de finances pour 1979. *Son application interviendrait avant* la fin de l'année prochaine. M. Papon a rappelé que le gouvernement s'était engagé à étudier la possibilité de cet aménagement fiscal *avant la fin de la nouvelle législature* (1983).

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

idées

Être prêt au pire

par
GABRIEL MATZNEFF

SON vénéré maître Schopenhauer l'a montré dans *le Fondement de la morale* : qui a pitié des autres a pitié de soi. Les verbes *sympathiser* et *compatir* signifient, étymologiquement, *souffrir avec*, et donc *se mettre à la place de*. Si la bombe qui a détruit l'appartement de Jean Dutourd m'émeut tant, c'est certes par amitié, mais aussi parce que je m'imagine victime d'un semblable attentat. En 1880, un incendie dévasta la maison de Mommsen, et les notes que le célèbre historien de la Rome antique avait accumulées furent brûlées. « *Quand j'ai appris cette histoire*, écrit Nietzsche à son ami Peter Gast, *j'en ai été bouleversé, et maintenant encore je ne puis y penser sans éprouver une souffrance physique. Est-ce de la compassion ?* »

Les gens s'étonnent du choix des terroristes. Il est pourtant fort naturel. Dans les temps de troubles, ce sont toujours les écrivains qui trinquent par priorité. Dutourd a écrit au moins deux très beaux livres : un essai sur Stendhal, *l'Ame sensible*, et un roman, *Pluche ou l'Amour de l'art*. Voilà deux excellentes raisons d'être zigouillé. Si Dutourd n'avait pas de talent, il ne gênerait personne.

Les deux événements récents qui me touchent le plus sont l'attentat contre Dutourd et la mort accidentelle de Mgr Guy Riobé. Ces drames n'ont, en apparence, rien de commun, et cependant j'en tire une leçon unique. L'un et l'autre, ils nous rappellent que le malheur frappe avec soudaineté. Nous devons être prêts au pire. Ta maîtresse t'adore ? Elle va rencontrer un autre garçon, et te trahir. Tu es en parfaite santé ? En t'examinant, ton médecin va découvrir une tumeur fatale. Tu entasses de beaux objets ? Un séisme va les réduire en cendres. L'avenir est une duperie. Seuls comptent le passé, qui ne peut nous être ôté, et l'instant présent. Le lendemain n'existe pas. Le lendemain, c'est la mort.

Erratum. Dans ma chronique « Le maître de Thulé » (*le Monde* du 22 juillet), il faut lire : « Et Andler de *commenter* ainsi. »

TIERS-MONDE

Décoloniser l'information

par
MICHAËL B. PALMER (*)

LE nouvel ordre mondial, qui caractérise les rapports économiques et politiques entre pays avancés et en voie de développement, entre l'Occident et le tiers-monde, entraînera-t-il une modification du circuit traditionnel de l'information ?

Dès 1970, au cours de la conférence générale de l'UNESCO, l'idée d'un déséquilibre de l'information était pour la première fois avancée. Selon le ministre de l'information de l'Inde, « *la libre circulation de l'information est un mythe. La circulation à sens unique des informations doit prendre fin, car ce sens unique est orienté vers l'Occident, vers le capital, vers les pays développés* ». La même année, le troisième sommet des pays non alignés lança l'idée que les agences des pays représentés échangent leurs matériaux journalistiques. Auparavant, le débat sur l'information internationale visait surtout les sources, la quantité et la qualité des informations diffusées dans les médias de chaque pays, pour conclure aux insuffisances de l'information internationale. Depuis 1970, le constat d'un déséquilibre et les moyens d'y remédier préoccupent toute personne s'intéressant au flot des nouvelles.

Fournisseurs principaux des informations diffusées à travers le monde, les quatre grandes agences occidentales — les américaines Associated Press et United Press International, la britannique Reuter, et l'Agence France-Presse — se trouvent sur la sellette. Un exemple, parmi d'autres. En décembre 1977, une « réunion d'experts » asiatiques, à Colombo, leur adressait des reproches du type suivant : de Paris, l'A.F.P. transmet trente mille mots vers l'Asie, mais elle n'en reçoit que huit mille (1) ; les agences sont de véritables multinationales, dont les monopoles trustent l'information en Asie ; elles privilègent les crises et les catastrophes, qu'elles soient le fait de l'homme ou de la nature ; elles font état des réalisations politiques, économiques ou culturelles du tiers-monde.

Deux types de remède au déséquilibre

Très combattues, depuis 1976 surtout, les agences occidentales connaissent actuellement un certain répit. En avril dernier, lors de la réunion, à Stockholm, de la commission d'information de l'UNESCO, le ton était moins vif qu'à la conférence générale de l'organisme international à Nairobi, dix-huit mois auparavant, où les agences étaient accusées de néo-colonialisme : elles trustaient, leur reprochait-on, l'information dans le monde, grâce au monopole des moyens techniques et financiers dont elles disposent, afin de donner une image déformée du tiers-monde. Pourquoi ce changement de ton ?

Après la prise de conscience du problème — qualifié toutefois de « faux débat » par quelques-uns — un certain réalisme se fait jour. Dans le domaine des agences, on pratique actuellement deux types de remède au déséquilibre : a) la création ou le reforcement d'agences nationales, voire interrégionales ; b) la constitution d'un « pool » des agences des pays non alignés, destiné à augmenter le volume des informations échangées entre les agences membres.

Sur le premier point, les problèmes politiques (pour ne parler que d'eux) de la coopération panafricaine, pan-asiatique, etc., compromettent souvent la collaboration entre les agences nationales. Certes, depuis la décolonisation et l'accession à l'indépendance de nouveaux pays, le nombre d'agences nationales a augmenté : toutefois, ces agences étant, le plus souvent, des organismes d'Etat, les différends politiques opposant les gouvernements se reflètent dans les rapports entre les agences (2).

Le « pool », lui, a valeur de symbole. Toutefois le volume d'informations échangées reste bien modeste, ce qui montre la lenteur du processus du « rééquilibrage ». Opérationnel depuis janvier 1975, sous l'égide de l'agence yougoslave Tanjug, le « pool » n'a diffusé pendant sa première année que 3 500 informations. Certes, ici encore, le nombre des agences des non-alignés qui en font partie augmente continuellement : elles étaient une quarantaine en janvier 1977. Mais *le débit quotidien diffusé* par Tanjug — sur six heures d'émission, trente à quarante informations, prises dans les services des diverses agences membres — et les problèmes techniques des centres de redistribution du pool (3) obligent ses partisans à parier sur le long terme. A moins que, comme l'a proposé l'agence iranienne, à Colombo, l'on ne demande aux grandes agences de fournir une aide technique à ces centres régionaux...

L'attitude des agences occidentales qui se disputent le marché international de l'information est de caractère capitaliste : elles présentent leurs activités en termes de fournisseur et client. Elles craignent que le pool ne véhicule la propagande diffusée par les agences étatiques du tiers-monde, qu'il obtienne même un monopole de la collecte et la distribution de l'information dans le tiers-monde. Pour l'heure, ces craintes diminuent : pour les grandes agences, le réseau du pool n'est pas concurrentiel, mais complémentaire. A Stockholm, en avril, elles relevaient les dissemblances entre les agences des pays d'Europe de l'Est, jusqu'alors très liées au pool, et celles du tiers-monde, si les unes et les autres ont une façon étatique de concevoir l'information. Il existe chez les agences du tiers-monde un certain pluralisme de tendances ; un ancien directeur de l'agence soviétique Tass, déclarant qu'il n'existe plus d'opposition en U.R.S.S. depuis 1922, fit sourire les représentants du tiers-monde aussi bien que les Occidentaux. Par contre, sachant que les adversaires des grandes agences les accusent de participer à l'« hégémonie informative » du nord au sud, les responsables de l'A.F.P. signalent que l'importance de la « couverture » africaine par leur agence dit combien une telle affirmation est fausse. Il est vrai que cette couverture est un des atouts de l'A.F.P. sur le marché étranger le plus riche qui soit, celui des Etats-Unis (4)...

Le plus urgent : lutter contre l'étatisation

« Décoloniser l'information » sonne bien à certaines oreilles. Lutter contre l'étatisation de l'information sur le plan international paraît bien plus urgent aux Occidentaux. Pour le tiers-monde et les non-alignés, le débat actuel est positif dans la mesure où le flot de l'information entre pays voisins augmente. Pour les agences occidentales, lasses de jouer les boucs émissaires pour l'ensemble des médias occidentaux, la tentation est forte de dire : déjà les informations du tiers-monde que nous diffusons sont peu reprises par nos abonnés, les médias occidentaux. Quant au déséquilibre, un chef d'Etat du tiers-monde s'adressera encore longtemps aux agences « multinationales », car celles-ci lui donnent la meilleure chance d'être entendu du monde capitaliste, voire même du tiers-monde.

(*) Professeur à l'université d'Aston in Birmingham, coauteur de l'ouvrage *les Agences mondiales d'information* (à paraître aux éditions Alain Moreau).

(1) Chiffres que conteste, légitimement, la direction de l'A.F.P.

(2) L'organisation des agences d'information en Asie n'a pas pu réaliser la collaboration voulue lors de sa création en 1961; l'agence pan-africaine d'information ne deviendra opérationnelle qu'en 1980.

(3) Les agences indiennes (P.T.I.), irakienne (INA), tunisienne (TAP), et l'Inter Press Service (coopérative qui transmet les nouvelles d'Amérique latine en Afrique du Nord et en Europe, et vice versa) se sont notamment proposées pour relayer Tanjug.

(4) Les agences américaines sont relativement mal représentées en Afrique. Le service A.F.P., distribué aux quelque deux cents journaux de News Service *du Washington Post* et du *Los Angeles Times*, connaît un taux élevé de reproduction quant à ses informations africaines.

FEUILLETON 17 — 29 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police démissionnaire Ryder et son fils Jeff, aidés par le Dr Jablonsky, directeur de la centrale de San-Ruffino, et le sergent Parker, chargé officiellement de l'enquête sur le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages (dont Mme Ryder) qui vient d'avoir lieu à la centrale, sont interrompus dans leurs réflexions par l'arrivée du chef de la police de Sacramento, Donahure. Ce dernier, policier véreux et ennemi personnel de Ryder, perquisitionne avec un mandat signé par un juge corrompu, Le Winter. Ryder le laisse faire avant de le mettre dehors en l'agonisant d'injures.

LORSQUE Ryder eut regagné le living-room, Parker lui demanda :

« A quoi tout cela rimait-il ?

— Je ne sais pas au juste. J'ai parlé de sa grande gueule et je suis sûr que j'ai eu raison : il bluffe. J'ai bluffé, moi aussi, mais de façon différente. Je me suis aventuré sur un terrain qui avait l'air d'être sensible, mais je me demande de quoi il retourne en fait...

— Tu l'as dit toi-même : il reçoit des ordres de quelqu'un.

— Cette canaille-là recevra des ordres toute sa vie. Ne prenez pas une expression aussi choquée, Dr Jablonsky. C'est une canaille, depuis que je le connais en tout cas, et ça fait un bout de temps. Bien sûr, la police californienne n'est pas meilleure que celle des autres Etats par rapport aux trois grands P : pouvoir, politique et promotion. Mais elle est remarquablement exempte de corruption proprement dite. Donahure est l'exception qui confirme la règle.

— Vous avez des preuves de ce que vous avancez ? demanda Jablonsky.

— Il n'y a qu'à le regarder. C'est une preuve vivante. Mais si vous parlez de preuves écrites, oui, j'en ai. Attendez ! vous ne pouvez pas citer mes paroles, car je ne les ai pas prononcées.

— Vous ne pouvez plus me déconcerter, dit Jablonsky en souriant. J'ai pigé votre truc, à présent : je sais décoder votre façon de parler.

— Décodez tant que vous voulez, mais ne le répétez pas. Ah ! à propos, ajouta-t-il en prenant la photographie au dos de laquelle se trouvait le message sténographié, ne répétez pas cela non plus.

» Donahure a une maison très curieuse, reprit Ryder. Style espagnol ou marocain, avec piscine, des bars partout, un mobilier très coûteux et de très mauvais goût, le tout sans hypothèque. Il a à son service un couple de Mexicains, et sa voiture est une Lincoln dernier modèle qu'il a payée comptant à la livraison. Il a 20 000 dollars à la banque. Bref, il vit beaucoup plus largement que le commun des mortels, mais il faut tenir compte du fait qu'il n'a pas de femme pour lui faire faire des dépenses : la sienne l'a quitté ; de sorte qu'en somme son train de vie serait admissible, car, après tout, sa paie se chiffre en milliers de dollars, pas en cents. Mais ce qui n'est pas admissible, c'est qu'il ait des comptes dans sept banques différentes sous sept noms différents, totalisant un peu plus d'un demi-million de dollars ramassés Dieu sait comment. Il aurait sans doute quelque peine à en expliquer l'origine.

— Rien de ce qui se passe ou de ce qu'on dit dans cette maison ne saurait plus me surprendre, répliqua Jablonsky, qui paraissait néanmoins étonné. Des preuves ?

— Bien sûr qu'il a des preuves, dit Jeff, et, comme Ryder ne paraissait pas prêt à le contredire, il continua : moi, je ne le savais pas jusqu'à ce soir, mais mon père a un dossier complet contre Donahure, avec des témoignages écrits et authentifiés, que les autorités de Sacramento liraient sans doute avec grand intérêt.

— C'est vrai ? demanda Jablonsky.

— Rien ne vous oblige à le croire, répliqua Ryder.

— Excusez-moi. Mais pourquoi ne passez-vous pas à l'attaque ? Je ne pense pas qu'il en résulterait aucun inconvénient pour vous.

— Pas pour moi. Mais pour d'autres. Près de la moitié des gains illicites de notre ami proviennent du chantage. Trois citoyens en vue de cette ville, au fond aussi vertueux et innocents que la plupart d'entre nous, ce qui ne veut pas encore dire grand-chose, ont été vilainement compromis. Et ils risquent de subir des répercussions assez moches si Donahure se fait pincer. Mais il va de soi que je me servirai de ces documents en cas de force majeure.

— Et qu'appelez-vous un cas de force majeure ?

— Secret d'Etat, professeur, dit Parker en souriant et en se levant.

— Va pour le secret d'Etat, répéta Jablonsky en se levant à son tour. J'espère que cela vous servira à quelque chose, ajouta-t-il en faisant un signe de la tête en direction du dossier qu'il avait apporté.

— Merci. Merci beaucoup à vous deux. »

« Alors, tes devoirs à domicile ? demanda Jeff à son père, en désignant le dossier apporté par Jablonsky. Tu m'as toujours obligé à les faire avant n'importe quoi d'autre, quand je revenais de l'école.

— Je n'ai pas cessé d'y penser sans arrêt.

— Aimable façon de nous faire comprendre que nous sommes de trop. Viens, Marge, je vais te ramener chez toi. Papa, je te verrai... quand je te verrai.

— Dans une demi-heure.

— Ah ? dit Jeff d'un air satisfait. Alors, tu n'as pas l'intention de rester assis ici toute la nuit à ne rien faire ?

— Non, je n'ai pas l'intention de rester assis ici toute la nuit à ne rien faire. »

Pendant un moment, après le départ de Jeff et de Marjory, on aurait pourtant pu croire que c'était exactement ce que Ryder allait faire. Puis, au bout de quelques minutes, il remit sa photographie dans son cadre, se leva et alla la poser sur le piano droit entre deux autres portraits. Celui de gauche était celui de sa femme ; l'autre représentait Peggy, sa fille, étudiante de seconde année en lettres, à San-Diego. C'était une jeune fille souriante, au regard vif, qui avait hérité de la couleur de cheveux et d'yeux de son père, mais, fort heureusement pour elle, ni de ses traits ni de sa silhouette, qu'elle tenait tout à fait de sa mère. Tout le monde savait qu'elle était la seule personne au monde capable de mener le redoutable sergent Ryder par le bout du nez, ce dont Ryder lui-même était parfaitement conscient, sans que cela parût le troubler. Il regarda les trois photos pendant quelques secondes, secoua la tête, soupira, reprit la sienne et la mit dans un tiroir.

Il s'approcha du téléphone, appela San-Diego, attendit une bonne demi-heure sans avoir de réponse, puis raccrocha. Son appel suivant était destiné au major Dunne du F.B.I., mais, après avoir laissé sonner une seule fois, Ryder coupa la communication : une pensée soudaine l'avait manifestement fait changer d'avis. Comme pour remplacer la conversation qu'il n'avait pas eue, il se versa un scotch inhabituel, ramassa sur la table le dossier de de Carlton, s'assit et commença à le feuilleter, prenant des notes nettes et précises lorsqu'il parvenait au bas de chaque page. Il venait de finir de le parcourir pour la seconde fois lorsque Jeff rentra. Ryder se mit sur ses pieds.

« Allons faire un tour dans ta voiture.

— Où ça ?

— N'importe où.

— *N'importe où ?* D'accord. Donahure pourrait se montrer plus tenace qu'on ne l'en croirait capable, hein?

— Oui. »

Ils sortirent, s'installèrent dans la Ford de Jeff et démarrèrent. Au bout d'un kilomètre, Jeff dit :

« Je ne sais pas comment tu t'es débrouillé. Il y avait quelqu'un en embuscade : on nous a pris en filature.

— Tâche de t'en assurer.

— J'en suis tout à fait certain, dit Jeff au bout d'un second kilomètre.

— Eh bien, tu sais ce que tu dois faire. »

Jeff acquiesça. Il tourna à gauche au premier carrefour, puis à droite, dans une ruelle mal éclairée, pénétra dans la cour d'un entrepreneur, traversa la cour et arrêta sa voiture en face d'une seconde entrée. Il éteignit ses phares ; les deux hommes sortirent de la voiture et retraversèrent la cour à pied, sans se presser.

La voiture qui les suivait s'était arrêtée cinquante mètres derrière la leur. Un homme mince, de taille moyenne, le visage en partie caché par l'ombre que projetaient les rebords d'un feutre mou déjà démodé à la fin des années 30, se glissa hors de son véhicule et se dirigea rapidement vers la Ford. Il venait de passer la première entrée de la cour, quand il eut l'intuition que quelque chose clochait ; il pivota alors sur lui-même, en tendant la main vers l'intérieur de son veston, puis cessa de s'intéresser à ce qu'il était en train de faire, au moment où le bout d'un soulier ferré l'atteignit pesamment juste au-dessous du genou : il est difficile de tirer son revolver de sa poche quand on sautille sur une jambe, en tenant l'autre à deux mains.

« Cesse de chialer », dit Ryder.

Il fouilla dans la poche du veston de l'autre, en tira un automatique, l'empoigna fortement par le canon et frappa l'homme en plein visage avec la crosse. Cette fois, l'homme ne se contenta pas de gémir : il hurla carrément. Jeff braqua la lumière de sa torche électrique sur le visage de l'individu et dit d'une voix qui aurait pu être plus ferme :

« Il n'a plus de nez. Il lui manque aussi quelques dents du haut. Elles ont disparu.

— Ma femme aussi. »

Le ton de la voix de son père fit presque défaillir Jeff : il le dévisagea comme il ne l'avait jamais vu auparavant.

« C'est la faute à pas de chance, Raminoff, reprit Ryder. Si je vous attrape encore une fois à moins d'un kilomètre de distance de chez moi, je vous expédie pour un mois à Belvédère. »

Belvédère était le site où se trouvait l'hôpital de la ville.

« Après quoi, j'irai voir votre patron et je m'occuperai de lui. Dites-le lui. Qui est votre patron, Raminoff ? »

Il leva le revolver.

« Vous avez deux secondes pour répondre.

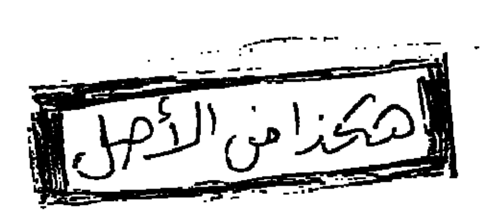
— Donahure. »

Il avait dit cela dans une sorte d'étrange gargouillement, et on n'aurait pu le lui reprocher : le sang coulait à flots de sa bouche et de son nez. Ryder le regarda, impassible, pendant un instant, puis tourna les talons. Quand il se retrouva avec son fils dans la Ford, il dit seulement :

« Arrête-toi à la première cabine téléphonique. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

La crise du Proche-Orient

En appelant à tous les « fils d'Abraham »

Le président Sadate convie des rabbins d'Israël à venir prier avec lui en novembre, sur le mont Sinaï

Alexandrie (*A.F.P.*). — Le président Sadate s'est adressé, jeudi 27 juillet, au *« peuple juif d'Israël »* au cours du discours prononcé à l'université d'Alexandrie à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de l'abdication et du départ de Farouk. Le chef de l'État égyptien a notamment déclaré : *« Je n'abandonnerai pas mon initiative de paix. Je répète qu'Israël a le droit à la sécurité, à une paix durable et aux relations de bon voisinage. Mais ce pays n'a aucun droit, ne fût-ce qu'à un pouce du territoire. Je déclare au peuple juif d'Israël qu'aucune pression ne pourra nous contraindre à abandonner un centimètre du territoire arabe. »*

Après avoir rejeté les informations selon lesquelles *« les canons arabes menaceraient le peuple israélien »*, le président Sadate a réaffirmé : *« Nous sommes prêts à accorder à Israël toutes les garanties de sécurité qu'il désire, mais en aucun cas elles ne doivent comprendre l'annexion de territoires arabes* (occupés à la suite de la guerre de juin 1967). »

S'adressant également aux chrétiens, *« qui sont,* a-t-il dit, *concernés par le problème du Proche-Orient »*, le président Sadate s'est référé à l'Evangile en indiquant qu'il voulait édifier *« le temple de la paix »* d'où *« les marchands du temple »* seraient exclus.

Le chef de l'État égyptien a annoncé alors son intention de faire ses dévotions de la prochaine fête d'El-Adha (Fête du sacrifice) sur le mont Sinaï, *« où,* a-t-il dit, *Dieu s'est adressé au prophète Moïse »*. Il a également convié le patriarche de l'Eglise copte d'Alexandrie, le cheikh d'El Azhar et les deux rabbins (Sepharade et Achkenaze) d'Israël à faire leurs prières sur le mont Sinaï, en soulignant que *« les trois religions ne forment qu'une seule religion, dont le Père est Abraham »*. C'est au pied du mont Sinaï que se trouve le célèbre monastère chrétien de Sainte-Catherine. La Fête du sacrifice tombe, cette année, un an après le voyage du président Sadate à Jérusalem (19 novembre).

Evoquant les derniers développements dans les relations israélo-égyptiennes, le président Sadate a déclaré : *« Quand Moshe Dayan a déclaré à la conférence de Leeds que la sécurité d'Israël comporte l'annexion de territoires arabes, nous avons compris que c'était la fin de nos efforts de paix. »*

Le président Sadate a d'autre part nié avoir remis un plan de paix au général Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, lors de leur rencontre à Salzbourg. A ce propos, le président Sadate a indiqué que le général Weizman, *« tout en aimant profondément son pays, désire sincèrement la paix, tandis que M. Begin veut une paix fondée sur des rêves annexionnistes »*.

LES DERNIÈRES PROPOSITIONS DE JÉRUSALEM

De source officielle israélienne, on a rendu public le document présenté par le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, à la conférence du château de Leeds, le 18 juillet dernier et qui a été adopté par le gouvernement de Jérusalem. Il comprend trois points :

1. — Une proposition pour un traité de paix fondé sur le retrait d'Israël aux lignes de démarcation d'avant 1967, avec modifications mineures, et l'instauration de la souveraineté arabe sur les territoires (évacués) ne seront pas acceptables par Israël même si une telle proposition est assortie d'un engagement *(promise)* sur les mesures de sécurité. L'opposition israélienne à de telles mesures se fonde sur des considérations de sécurité, de principe et de caractère pratique.

2. — En case de soumission (par les Egyptiens) d'une proposition concrète pour un traité de paix basé sur un compromis territorial, Israël, conformément aux déclarations précédentes, serait prêt à la prendre en considération.

3. — Si les propositions de paix israéliennes (l'autonomie) sont acceptées, Israël sera prêt, selon les articles 24 et 26 de ladite proposition, à négocier après cinq ans la question de la souveraineté de ces régions (Judée, Samarie et district de Gaza).

Bien que ces articles n'exigent pas une décision à ce sujet, une solution à cette question est possible.

D'autre part, on souligne du côté officiel israélien que certains passages du discours de M. Begin devant la Knesset, le 24 juillet 1978, n'ont pas été reproduits. Ils sont ainsi rédigés :

« ...De nos jours, il faut distinguer entre un traité de paix et des relations de paix. Nous voulons un traité de paix intègre, avec tout ce que cela implique : des frontières ouvertes, la libre circulation de personnes, le commerce libre, des relations diplomatiques, une coopération scientifique, une coopération dans le domaine du développement, etc.

» Toutefois, si, jusqu'à une certaine date, il s'avère difficile ou impossible d'obtenir le traité de paix, nous serions d'accord pour nous engager sur la voie de l'établissement de relations de paix.

» Un exemple, pour ce qui est de cette distinction, est l'Allemagne en Europe. Elle n'a pas signé, après la deuxième guerre mondiale, de traité de paix. D'autres pays européens, eux, ont signé des traités de paix, mais l'Allemagne vit en relation de paix avec tous ses voisins et avec tous les pays du monde.

» Or, si le président Sadate accepté notre proposition, et s'il est d'accord pour une rencontre entre les représentants de nos deux pays à l'un des endroits au sujet desquels je lui ai écrit, alors, en contrepartie d'El Arieh et de Sainte-Catherine (au Sinaï), nous lui ferons une certaine proposition. S'il l'accepte, il y aura un accord. Pas un accord intérimaire, pas un accord provisoire, pas un accord pour trois ans, pas un accord reconductible annuellement, mais un accord permanent... Cet accord affirmera que, dans un certain secteur, des relations de paix entre Israël et l'Egypte ont été établies... »

M. Atherton semble toujours croire à une nouvelle rencontre israélo-égyptienne

De notre correspondant

Jérusalem. — Les entretiens à Jérusalem de l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis, M. Alfred Atherton, n'ont pas été influencés, semble-t-il, par la décision égyptienne de renvoyer la mission militaire israélienne d'Egypte. Les problèmes de fond n'ont pas été abordés, a indiqué le diplomate américain à l'issue de sa rencontre, jeudi 27 juillet, avec le premier ministre, M. Begin. L'entretien, auquel a participé le vice-premier ministre, M. Ygal Yadin, ainsi que les ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Dayan et Weizman, a été consacré à un tour d'horizon des positions de toutes les parties en conflit et à la recherche des moyens de relancer la négociation directe entre Israël et l'Egypte. L'objectif principal de M. Atherton était de préparer la visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, attendu les 4 ou 5 août à Jérusalem. Dans l'entourage de l'ambassadeur itinérant, on continue de croire à la possibilité d'une nouvelle rencontre israélo-égyptienne, le mois prochain, dans la zone tampon du Sinaï.

Le président Sadate n'a pas abandonné son offensive de paix c'est cela surtout qu'on veut retenir, dans les milieux officiels israéliens, après le discours d'Alexandrie de jeudi.

Aussi bien, les deux membres de la délégation militaire israélienne, rentrés jeudi après-midi par avion spécial égyptien en Israël, sont-ils franchement optimistes : *« Je suis convaincu que la mission retournera en Egypte,* a déclaré le chef de la délégation, le colonel Yaakov Hekhan. *Ce n'est pas la fin ni le commencement d'une nouvelle phase du processus de paix. »*

En dépit de cette curieuse interprétation, les *« commentateurs autorisés »* sont moins euphoriques.

Par ailleurs, il n'était encore possible d'obtenir aucune réaction officielle, ce vendredi en fin de matinée, aux suggestions de *« prières communes »* au Sinaï, adressées aux personnalités religieuses juives et chrétiennes par le président Sadate.

(*Intérim.*)

La conférence de Belgrade

Le tiers-monde divisé

(Suite de la première page.)

Leur chef, le vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, M. Ieng Sary, est sans doute l'un des rares orateurs à s'être montré optimiste sur l'avenir du mouvement des non-alignés, auquel il a souligné à plusieurs reprises l'attachement de son pays.

« Durant les deux années écoulées (depuis le dernier sommet de Colombo), *le rôle de notre grande famille s'est renforcé encore davantage »*, a-t-il dit. Toutefois, les visées des *« grandes puissances impérialistes et expansionnistes, des colonialistes, des néo-colonialistes, racistes, de l'apartheid et des sionistes »* tendent à *« diviser »* le mouvement, à *« dénaturer »* ses principes et prennent des formes *« perfides et criminelles »*.

Selon lui, les pays qui se prêtent à la politique des grandes puissances *« se disputant les zones d'influence dans le monde ou qui autorisent celles-ci à installer des bases, camouflées ou non, sur leur territoire pour mener des actes d'ingérence et d'agression contre les autres Etats, seront combattus par leur propre peuple et voués à l'anathème des peuples du monde et à l'isolement dans l'arène internationale »*.

M. Ieng Sary a constaté un développement *« constant du rôle et du dynamisme »* du mouvement non aligné, indiqué que les contradictions entre ses membres étaient *« chose normale »*, mais que les *« grandes puissances expansionnistes, impérialistes et leurs partisans profitent de cette situation pour intervenir dans la région et y élargir leur sphère d'influence »*. Elles n'hésitent pas à *« recourir à des coups d'Etat ou à mobiliser des forces armées composées de plusieurs dizaines de milliers de mercenaires pour y intervenir de la façon la plus barbare »* à y fomenter des troubles et y lancer des appels à l'insurrection.

M. Ieng Sary a affirmé que le mouvement des non-alignés faisait face aux *« problèmes causés par certains régimes qui brûlent d'ambition expansionniste et annexionniste dans leur région et qui, pour réaliser leur but stratégique (en devenir le suzerain), font appel aux grandes puissances (...) violent de façon la plus flagrante les principes du non-alignement et portent gravement atteinte à l'unité du mouvement »* dont ils tentent de *« transformer l'essence »*, collant *« des étiquettes à tels ou tels Etats membres »*.

Le conflit avec le Vietnam

Le vice-premier ministre cambodbgien a demandé le respect *« ferme »* des principes du non-alignement et souligné que le Cambodge était un pays non aligné *« depuis toujours »*. *« Notre place ne se trouve nulle part ailleurs, et notre pays n'appartient à aucune autre organisation »*, a-t-il tenu à préciser.

Faisant allusion au conflit avec le Vietnam, il a déclaré : *« Nous n'avons aucune ambition d'établir une hégémonie régionale. Nous n'avons pas de forces armées basées sur les territoires étrangers. Notre pays n'a ni base militaire, ni base de missiles, ni base aérienne, ni base navale, ouvertes ou camouflées, des grandes puissances expansionnistes ou impérialistes installées sur son territoire ou sur ses côtes. Nous n'avons pas d'ambition sur les pays voisins ou sur la région d'Asie du Sud-Est. Le Kampuchéa démocratique n'a qu'une ambition, celle d'avoir une étroite amitié avec tous les pays, proches ou lointains, sur la base des principes de l'indépendance, de l'égalité et du respect mutuel (...).*

» Notre peuple ne voudrait même pas réviser les anciens dossiers iniques et extrêmement douloureux, comme la perte de ses territoires consécutive aux actes d'agression brutale durant la période contemporaine de son histoire, c'est-à-dire avant et après l'arrivée du colonialisme français. Sa lutte actuelle n'a pas une signification différente de celle de l'époque de la guerre de libération nationale. C'est la lutte contre l'ambition d'annexer et d'avaler le Kampuchéa, contre la stratégie consistant à obliger le Kampuchéa à faire partie d'une fédération dont il deviendrait un satellite, un vassal ; c'est la lutte contre la doctrine de la souveraineté limitée, contre le chauvinisme des grandes puissances qui visent à dominer, opprimer, annexer les petits pays. C'est la lutte pour faire triompher à jamais les principes du non-alignement sur le territoire du Kampuchéa démocratique. En aucun cas, il n'acceptera qu'on avale son territoire ou élimine sa propre race. »

Moitié moins longue et plus sobre, l'allocution du ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, a proclamé l'attachement de Hanoï au non-alignement, *« devenu,* a-t-il dit, *une force grandissante, jouant un rôle primordial dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme et occupant une position de plus en plus imoprtante dans le règlement des affaires politiques internationales »*.

Il a ajouté :

« L'impérialisme reste toujours un ennemi dangereux pour l'humanité progressiste (...). L'une des caractéristiques de l'actuelle situation internationale est la collusion entre la réaction internationale, l'impérialisme et le colonialisme visant à mettre en œuvre leurs manœuvres pour saboter l'indépendance et la souveraineté des nations et à s'ingérer dans les affaires intérieures de différents pays. Ils ont brandi la bannière de « l'anti-hégémonisme » pour camoufler leurs propres ambitions hégémonistes. Ils ont calomnié Cuba pour être « intervenu » en Afrique et ont utilisé un langage insolent pour attaquer les vrais amis des mouvements de libération nationale. »

Evoquant les conflits du Vietnam avec la Chine et le Cambodge, le ministre a déclaré : *« Le peuple vietnamien n'agresse personne et est résolu à ne tolérer aucune violation de son indépendance et de sa souveraineté. Nous sommes déterminés à préserver l'intégrité territoriale de notre pays, à défendre les vies et les biens de nos compatriotes contre toute agression et toute ingérence dans les affaires intérieures de notre pays comme des autres pays. »*

Hanoï souhaite régler ses conflits, a rappelé son porte-parole, selon les principes du non-alignement et par la voie des négociations, mais, tant que *« l'impérialisme n'accepte pas le désarmement »*, son pays doit faire preuve de *« vigilance »* et *« consolider sa défense nationale »* afin d'être en mesure d'entreprendre des actions *« d'auto-défense et de riposte en cas d'agressions aventureuses »*.

Des attaques contre la Chine

Les représentants du Vietnam comme du Cambodge ont rivalisé de courtoisie pour présenter leur dossier aux journalistes. *« Le Cambodge mène une politique de suicide national ; c'est noircir le socialisme que de dire qu'il est un pays socialiste »*, a notamment affirmé, au cours d'une « causerie » avec la presse M. Vo Dong Giang, vice-ministre des affaires étrangères.

Les massacres de populations au Cambodge, a-t-il affirmé (massacres qu'a longuement réfutés M. Ieng Sary dans sa propre conférence de presse), prouvent que ce n'est pas un pays socialiste mais qu'il est, au contraire, attaché *« à la roue des forces réactionnaires internationales »* qui lui fournissent des armes pour faire la guerre au Vietnam. *« La politique des dirigeants chinois actuels est une politique réactionnaire »*, a dit encore M. Vo Dong Giang, qui ne voit pas de contradiction entre l'adhésion récente de son pays au Comecon et son appartenance plus ancienne au mouvement non aligné. Selon M. Ieng Sary, en revanche, la position du Vietnam n'est pas en conformité avec le non-alignement.

La polémique entre les deux pays asiatiques a été soulevée au cours des travaux en commission par le Vietnam, a dit encore le vice-premier ministre cambodgien, les diplomates de Hanoï ayant demandé que le problème soit évoqué dans la déclaration politique en cours de rédaction.

GÉRARD VIRATELLE.

● UNE DEMANDE DE CREATION D'UN QUATRIEME PARTI POLITIQUE EGYPTIEN doit être présentée le 10 août par M. Ibrahim Choucri, ministre de la réforme agraire.

Selon M. Choucri, le parti travailliste socialiste œuvrera dans *« l'intérêt des masses populaires »*. M. Choucri a également indiqué que ce parti groupera des personnalités qui faisaient partie de l'ancien parti national, institué avant la révolution de 1952.

Pour l'instant, trois partis existent officiellement en Egypte : le Misr arabe socialiste (centre majoritaire), les libéraux socialistes (droite) et le Rassemblement national progressiste unioniste (gauche). — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Les combats en Erythrée

LES AUTORITÉS ÉTHIOPIENNES AFFIRMENT AVOIR BRISÉ LE SIÈGE D'ASMARA

Le commandement militaire éthiopien a affirmé jeudi 27 juillet que les troupes d'Addis-Abeba engagées en Erythrée avaient réussi à rouvrir la route reliant, vers le sud, Asmara au reste du pays. La capitale provinciale de l'Erythrée serait ainsi quasiment dégagée après un siège total de plus d'un an. L'ambassadeur d'Ethiopie à Rome a précisé que les forces gouvernementales et la milice avaient *« élargi le périmètre de défense d'Asmara et repoussé les rebelles à une quarantaine de kilomètres de la ville »*. Un représentant du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) dans la capitale italienne, M. Ermios Debesai, a formellement démenti ces informations. Selon lui, les troupes éthiopiennes à Asmara n'auraient pas progressé de plus de 2 kilomètres. Il a également démenti la reprise par les Ethiopiens de la partie du port de Massaouah occupée par les maquisards.

Un appel de la gauche française

Cette offensive éthiopienne en Erythrée a déjà suscité quelques réactions internationales. A Paris, une soixantaine de personnalités du monde politique, syndical et universitaire ont lancé jeudi un appel en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple érythréen. Les signataires, qui appartiennent notamment au P.C., au P.S., à l'U.G.P. (Union des gaullistes de progrès), à la C.F.D.T., à l'AFASPA (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique), ainsi que des écrivains, des juristes, des historiens, ont exprimé leur *« vive préoccupation »* devant la situation en Erythrée. Ils ont également appelé les parties concernées à agir pour un règlement politique dans *« l'intérêt des peuples de cette région »*. « *A cet égard*, souligne l'appel, *l'ouverture de négociations sans préalables, comme le demandent le F.P.L.E. et le F.L.E., pourrait permettre d'aboutir à une solution.* »

Après leur entrevue avec M. Giscard d'Estaing

DEUX MINISTRES MAURITANIENS JUGENT « PLEIN D'ESPOIR » L'AVENIR DE LA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 27 juillet, les ministres mauritaniens de l'équipement et des finances, le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi et M. Sid Ahmed Ould B'Neijara, premiers membres du nouveau gouvernement à rencontrer le président français.

A l'issue d'un entretien d'une heure trente au cours duquel ils ont remis à M. Giscard d'Estaing un message du président Ould Salek, les deux ministres ont indiqué avoir surtout parlé de la coopération bilatérale. « *Son avenir est plein d'espoir* », a déclaré le lieutenant-colonel Ould Sidi.

Interrogés sur les moyens de redresser l'économie mauritanienne, M. Ould B'Neijara a indiqué qu'à côté de mesures d' « *ordre interne* », la Mauritanie comptait faire appel à l'aide extérieure « *des pays amis* ». « *La France a un rôle très important à jouer* », a-t-il dit.

M. Ould B'Neijara a, par ailleurs, indiqué en réponse à une question que son gouvernement n'envisageait pas de réintégrer la zone franc.

Enfin, les deux ministres ont assuré que l'ancien président Moktar Ould Daddah, actuellement en résidence surveillée, était bien traité.

D'autre part, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré, le vendredi 28 juillet : « *Après la visite des ministres mauritaniens à l'Elysée, le président de la République a indiqué que la France est favorable à un processus de retour à la paix au Sahara occidental et que les circonstances nouvelles permettent aujourd'hui de progresser dans la recherche d'une solution acceptable par toutes les parties intéressées.* »

Namibie

Pretoria rejette la résolution de l'ONU sur Walvis-Bay

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, jeudi 27 juillet, deux résolutions à propos de la Namibie. La première, approuvée par 13 voix contre 2 abstentions (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie), « *prend acte* » du plan occidental de règlement de la question namibienne et charge un « *représentant spécial* » du secrétaire général de l'ONU d'entreprendre un début de mise en œuvre de ce plan.

La seconde, votée à l'unanimité, stipule que « *l'intégrité et l'unité territoriale de la Namibie doivent être assurées par la réintégration de l'enclave de Walvis-Bay dans son territoire* ». Ce dernier texte a été catégoriquement rejeté jeudi soir par M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, qui a déclaré : « *Nous ne serons pas disposés à négocier* [sur Walvis-Bay] *avec qui que ce soit, pas même avec le gouvernement dûment élu du Sud-Ouest africain, sur la base même de cette résolution* ». Soulignant que la résolution sur Walvis-Bay « *préjugeait de toute la question* », il a implicitement menacé de retirer son accord au plan occidental.

Soucieux d'apaiser Pretoria, M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a précisé, pour sa part, que la résolution ne « *préjugeait pas de la position juridique de quelque partie que ce soit* » et ne visait pas à « *contraindre l'une quelconque des parties* ».

M. Waldheim a annoncé qu'il confierait le poste de « *représentant spécial* » à M. Martti Ahtasaari (Finlande), actuel haut-commissaire de l'ONU pour la Namibie. Il collaborera étroitement avec l'administrateur sud-africain, contrôlera les activités de celui-ci, s'assurera du déroulement équitable du processus électoral. Le « *représentant spécial* » sera assisté d'un millier de contrôleurs civils de l'ONU. En outre, pendant la période de transition précédant l'indépendance, un contingent de cinq mille « casques bleus » stationnera en Namibie.

Au cours du débat, M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a qualifié l'adoption du plan de règlement d'« *événement historique* » ouvrant une « *ère nouvelle dans toute l'Afrique australe* ». De son côté, le représentant soviétique a exprimé ses « réserves » au sujet de la présence transitoire des contrôleurs de l'ONU. Prenant le contre-pied de l'U.R.S.S., qui s'est abstenue sur la première résolution, le délégué chinois a émis pour sa part un vote positif.

D'autre part, à Windhoek, la police sud-africaine a arrêté mercredi deux dirigeants de la branche intérieure de la SWAPO, le pasteur Naholo et M. Kabungula. Ceux-ci, après une détention de trois mois, avaient été libérés au début de juillet pour participer aux négociations de Luanda entre les Occidentaux et le mouvement nationaliste. — *(A.F.P.)*

Zaïre

LE MINISTRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE REND A KINSHASA

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Deux mois après la brouille belgo-zaïroise provoquée par la guerre du Shaba, la réconciliation s'ébauche : le ministre des affaires étrangères belges, M. Henri Simonet, se rend à Kinshasa, le lundi 31 juillet, à l'invitation du président Mobutu. Jusqu'à présent, M. Simonet était considéré par le Zaïre comme un obstacle à la « normalisation » belgo-zaïroise. Kinshasa l'accusait d'être le seul responsable de la querelle. A plusieurs reprises, le président Mobutu avait même menacé de suspendre toutes les relations avec la Belgique. Il avait ordonné à ses diplomates de ne plus prendre contact avec M. Simonet.

Du 3 au 5 juillet, le ministre belge avait été reçu par le roi Hassan II. Ce dernier avait ensuite pris contact avec M. Mobutu et envoyé, quelques jours plus tard, un émissaire spécial à Kinshasa, soulignant ainsi l'importance à ses yeux, de la réconciliation belgo-zaïroise.

Le chef de l'Etat zaïrois avait ensuite entretenu le souverain marocain de l'intérêt qu'il y aurait à avoir une conversation personnelle avec le ministre belge des affaires étrangères.

Selon l'agence de presse zaïroise Azap, il ne s'agissait pas d'une invitation de fait, mais le président Mobutu avait laissé entendre au roi Hassan qu'il n'avait pas d'objections à une visite de M. Simonet. Lorsque le président zaïrois informa Bruxelles, le 19 juillet dernier, que le ministre serait le bienvenu au Zaïre, le gouvernement unanime décida que M. Simonet s'y rendrait. — P. de V.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● L'OPPOSITION DEMEURE DIVISEE SUR LE CHOIX d'un candidat à la présidence susceptible de s'opposer, le 15 octobre prochain, au général Joao Batista Figueiredo, soutenu par le parti gouvernemental Arena. Le leader du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) à la Chambre, M. Tancredo Neves, vient d'apporter son appui au sénateur Magalhaes Pinto, dissident de la majorité, tandis que l'ancien leader du M.D.B. à la Chambre, M. Freitas, plus radical, préfère le général Euler Bentes. Une convention nationale du parti, destinée à choisir le candidat, se tiendra en août, peut-être le 19. — *(A.F.P.)*

Chypre

● M. SPYROS KYPRIANOU, président de la République de Chypre, a exprimé, jeudi 27 juillet, « *l'amertume et l'indignation de tout le peuple chypriote à la suite de la décision du Sénat américain de lever l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie* ». Il a mis en garde contre « *les conséquences néfastes de cette décision, non seulement pour Chypre, mais aussi pour les relations gréco-turques et pour toute la Méditerranée orientale* ». — *(A.F.P.)*



Comores

● LE DIRECTOIRE POLITICO-MILITAIRE, instance suprême de l'Etat comorien depuis la chute du régime de M. Ali Soilih, le 13 mai dernier a cédé la place samedi 22 juillet à un directoire purement « *politique* ». Cette décision a été prise en raison « *du calme* » qui règne dans l'archipel, a précisé M. Hassanaly, ministre de l'information. En outre, le colonel Mustafa M'Hadjou, alias Bob Denard, a abandonné ses fonctions de membre permanent du directoire. Il est cependant confirmé à son poste de commandant en chef des forces de sécurité comoriennes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Corée du Nord

● « LES NOUVELLES DE PYONGYANG », hebdomadaire en français diffusé par les services officiels nord-coréens, viennent de publier un article exposant le point de vue de Pyongyang sur la récente proposition d'échanges commerciaux entre le Nord et le Sud formulée par le président Park (*le Monde* daté 25-26 juin). L'article affirme que le président Kim Il Sung avait lui-même fait de telles propositions en 1972, mais dans la perspective d'une réunification du pays. L'offre du président Park n'est pas recevable, écrit l'hebdomadaire, car elle « *poursuit un but haineux, le but odieux de scissionnistes favorables à la fabrication de « deux Corées », et non à la réunification* ».

Irak

● EN REPRESAILLES CONTRE L'EXPULSION par la Grande-Bretagne de onze Irakiens, le gouvernement de Bagdad a décidé d'expulser dix diplomates de l'ambassade de Grande-Bretagne en Irak (nos dernières éditions). Il leur sera donné une semaine pour quitter le pays. Dans un communiqué, l'agence de presse officielle irakienne a démenti l'appartenance des Irakiens expulsés de Grande-Bretagne aux services secrets irakiens.

Iran

● LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE ET LA REINE NOUR sont arrivés jeudi à Téhéran pour une visite en Iran, annonce l'agence iranienne Pars.

Israël

● LA KNESSET a adopté, mercredi 26 juillet, en première lecture un amendement à la « loi du retour », proposé par le parti orthodoxe Agondath-Israël et limitant l'accès à la judaïté ». Selon cet amendement, « *n'est juif que celui qui est né de mère juive ou qui a été converti conformément aux prescriptions de l'orthodoxie* » (très rigoureuses). La « loi du retour » accordait jusqu'à présent la nationalité israélienne « *à tout juif qui désire s'installer en Israël* », sans définir la judaïté, pendant les premières années de l'indépendance : « *Est juif celui qui se considérerait comme tel* ».

Japon

● ENVIRON SIX CENTS MILITANTS D'EXTREME DROITE ont manifesté jeudi 27 juillet dans le centre de Tokyo contre la conclusion du traité de paix et d'amitié sino-japonais actuellement en cours de négociation à Pékin. Ces négociations, a déclaré jeudi un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères, « *enregistrent des progrès réguliers et se déroulent dans une atmosphère amicale* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE PROCES DE ONZE DIRIGEANTS du conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.), accusés de « *sédition* », devait s'ouvrir vendredi 28 juillet à Randburg, près de Johannesburg. Il s'agit du premier grand procès de responsables étudiants depuis les émeutes survenues en juin 1976 dans la grande cité noire. Les prévenus avaient été arrêtés en juin 1977. Le procès pourrait durer un an en raison du grand nombre de témoins appelés à la barre. — *(A.F.P.)*.

Suisse

● SELON LES DERNIERS CHIFFRES publiés par le Bureau fédéral de statistiques, la Suisse compte actuellement 5 325 900 habitants d'origine helvétique, soit 10 200 de plus qu'en 1977. Le nombre des résidents étrangers est passé, pour la même période, de 989 900 à 966 100. — *(U.P.I.)*

Tunisie

● VINGT-SEPT JEUNES GENS qui avaient participé, au mois de novembre 1977, à Gafsa, à une manifestation syndicale ayant donné lieu à des heurts avec les forces de l'ordre, ont été jugés, jeudi 27 juillet, par la chambre criminelle près la cour d'appel de Sfax. Vingt d'entre eux ont été condamnés à des peines de quatre à trente mois de prison ferme, un à huit mois de prison avec sursis et un autre — mineur — a été dirigé sur un centre de rééducation. Cinq acquittements ont été prononcés.

D'autre part, Me François Sarda, avocat au barreau de Paris, chargé par la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) de suivre le cas des syndicalistes emprisonnés, a accompli une visite de quarante-huit heures à Tunis. Il s'était rendu mercredi à Sfax où étaient jugés douze syndicalistes. — *(Corresp.)*.

Union soviétique

● M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, ministre français du commerce extérieur, a attiré jeudi 27 juillet, au cours de sa visite à Moscou, l'attention des autorités soviétiques sur la réduction considérable des commandes soviétiques passées à la France au cours des six derniers mois. Celles-ci ne portent que sur cinq cents millions de francs alors que le montant prévu pour 1978 est de six milliards. M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, a invoqué dans sa réponse des « *problèmes techniques* », tenant au fait que l'U.R.S.S. aurait du mal à « *absorber* » les nombreuses commandes passées en France au cours des dernières années. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Mme Chen Mu-hua responsable de l'aide au tiers-monde commence une tournée en Afrique

Le principal responsable de l'aide chinoise au tiers-monde, le vice-premier ministre, Mme Chen Mu-hua, quittera Pékin le samedi 29 juillet pour une grande tournée dans cinq pays africains : Somalie, Cameroun, Gabon, Sénégal et Mauritanie.

Parmi les multiples voyages qu'ont entrepris les dirigeants de Pékin dernièrement, celui-ci est le plus directement lié à l'effort de la Chine pour accroître sa présence économique dans le tiers-monde et y concurrencer l'Union soviétique.

Cette volonté est marquée notamment par l'envoi d'une délégation à caractère économique en Somalie, où Mme Chen Mu-hua inaugurera l'une des plus importantes réalisations chinoises à l'étranger, une route de quelque 900 kilomètres dont la construction a duré plus de quatre ans et dont le coût est évalué à 80 millions de dollars.

La visite à Pékin en avril du président somalien Siad Barre a suscité de nouveaux projets communs, notamment la reprise par la Chine de travaux entamés par l'U.R.S.S. avant la rupture entre Mogadiscio et Moscou à l'automne dernier. La Chine achèvera ainsi un chantier d'irrigation sur le fleuve Giuba. Le séjour de Mme Chen Mu-hua devrait permettre aux deux pays de conclure d'autres accords de coopération, notamment dans le domaine agronomique, ont indiqué des diplomates somaliens.

On estime également, dans les milieux diplomatiques de Pékin, que de nouveaux projets de coopération verront le jour entre la Chine et les autres pays africains que visitera Mme Chen Mu-hua.

M. Sun Chen-ming, ministre chinois des industries pétrolières et chimiques, est arrivé jeudi à Téhéran, accompagné d'une délégation d'experts pour une visite de travail et d'information.

La délégation visitera les installations pétrolières et de gaz dans le sud-ouest du pays avant d'avoir des entretiens à Téhéran avec M. Houchang Ansary, président de la Compagnie nationale iranienne des pétroles, et les ministres iraniens de l'industrie et des mines, et de l'énergie.

Cette visite, soulignent les observateurs, précède d'un mois celle que doit effectuer à Téhéran, les 28 et 29 août, selon de bonnes sources, le premier ministre chinois, M. Hua Kuo-feng. — *(A.F.P.)*

Selon Hanoï

PÉKIN A ACCEPTÉ QUE LES NÉGOCIATIONS SINO-VIETNAMIENNES S'OUVRENT LE 8 AOUT

Pékin a accepté que les négociations sino-vietnamiennes sur la question des Chinois résidant au Vietnam (les « Hoas ») s'ouvrent le 8 août à Hanoï au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, a annoncé jeudi 27 juillet l'agence vietnamienne d'information.

La nouvelle n'a pas encore été confirmée à Pékin. Mais il faut noter que la proposition d'ouvrir des négociations avait été faite par la Chine, puis acceptée il y a une semaine par le Vietnam, qui avait proposé le lieu et la date.

D'autre part, selon la revue de Hongkong « Far Eastern Economic Review », des conversations américano-vietnamiennes destinées à « normaliser » les relations entre les deux pays auraient lieu en août à Paris. Le département d'Etat s'est refusé à commenter cette information. On souligne à Washington que le gouvernement américain n'a pas été informé officiellement par Hanoï de sa décision de renoncer à faire de l'octroi d'une aide à la reconstruction du Vietnam le préalable à la reprise des négociations. Cependant, les conditions sont actuellement plus favorables à la suite de la rencontre récente à Honolulu d'experts américains et vietnamiens chargés d'identifier les militaires américains disparus au Vietnam. Enfin, à la demande du sénateur Kennedy, Hanoï a accepté de laisser partir pour les Etats-Unis vingt-cinq citoyens américains d'origine vietnamienne (dix femmes et quinze enfants) qui se trouvaient au Vietnam du Sud à la fin de la guerre en avril 1975.

Malaisie

M. HUSSEIN ONN A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Le premier ministre malaisien, M. Hussein Onn, a remanié son gouvernement à la suite des élections législatives du 8 juillet. Les principaux ministres, ainsi que le vice-premier ministre, M. Mahathir Mohamed, conservent leur poste. Trois nouveaux ministres entrent dans le gouvernement, qui comprend vint et un membres du Front national, coalition de dix partis. Il s'agit de MM. Leo Moggie, de l'Etat du Sarawak, qui reçoit un portefeuille nouvellement créé, celui de l'énergie, des télécommunications et des postes ; de M. Paul Leong, ancien vice-ministre, qui devient ministre des industries de base ; de M. Abdul Nanan Othman, ancien vice-ministre, promu ministre des entreprises publiques.

Le président du M.C.A. (parti représentant l'ethnie chinoise), M. Lee San Choon, quitte le ministère du travail et prend celui des travaux publics. M. Taib Mahmud abandonne les industries de base pour devenir ministre de la défense, fonction qu'avaient auparavant assumée les premiers ministres depuis l'indépendance. M. Hussein Onn s'attribue un nouveau portefeuille, celui du territoire fédéral, où se trouve la capitale, Kuala-Lumpur. Enfin, le gouvernement compte neuf nouveaux vice-ministres, dont M. Najib Abdul Razak, fils de l'ancien premier ministre Abdul Razak, âgé de vingt-six ans, et qui est chargé de l'énergie, des télécommunications et des postes. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Bolivie

L'Église catholique se préoccupe du respect des droits de l'homme

La Paz (*A.F.P., Reuter*). — L'embuscade dans laquelle est tombée le 25 juillet une patrouille militaire et qui a fait plusieurs morts de part et d'autre (*le Monde* du 28 juillet) continue à faire l'objet d'interprétations divergentes. Selon le ministère de l'intérieur, l'incident de Coripate, à 60 kilomètres au nord-est de la capitale, aurait éclaté entre forces de l'ordre et paysans au sujet de la récolte de coca, « tranquillisant » consommé par la majorité des Indiens paysans et dont le gouvernement voudrait réduire l'usage jugé nocif.

Pour les milieux d'opposition, au contraire, les paysans auraient bloqué les routes de la région en signe de protestation contre les fraudes électorales dont ils auraient été victimes et témoins. Les électeurs du lieu se sont massivement prononcés pour le candidat « battu » de l'Union démocratique et populaire, M. Siles Suazo Hernan. L'intervention des militaires et des policiers aurait donc eu des motifs politiques qui expliqueraient sa brutalité. Des villages auraient été brûlés, des Indiens qui tentaient de résister se seraient fait tuer. L'armée, selon cette version, cherchait une occasion de démontrer qu'elle s'était trouvé en présence d'un foyer de guérilla, alors que celle-ci passait pour éteinte depuis 1971.

D'autre part, les prisons recommencent à se remplir. La section locale de la Ligue des droits de l'homme signale que soixante-dix personnes ont été arrêtées dans la seule ville d'Oruro depuis le soulèvement militaire du 21 juillet. L'Eglise catholique se montre « très préoccupée » par les sévices subis par plusieurs prêtres pour leur soutien à l'action de la Ligue des droits de l'homme. Deux d'entre eux, arrêtés à Potosi, sont menacés d'expulsion. Mgr René Fernandez, évêque d'Oruro, a prononcé l'excommunication d'agents gouvernementaux responsables des mauvais traitements infligés au Père Guillermo Tuffy, président de la section locale de la Ligue.

Ces symptômes de répression tranchent sur la couleur « libérale » que voudrait se donner le nouveau régime. Son chef, le général Juan Pereda, a décidé de libérer tous les prisonniers politiques qu'il a hérités de son prédécesseur, le général Hugo Banzer.

[Le 18 janvier, le général Banzer avait décrété l'amnistie plénière des prisonniers et des exilés politiques. La mesure n'a-t-elle pas été exécutée ? Le geste du général Pereda s'étendra-t-il aux contestataires de son propre pouvoir.]



EUROPE

Grande-Bretagne

Aux Communes, M. Callaghan et Mme Thatcher ont virtuellement ouvert la campagne électorale

Londres. — M. James Callaghan, le premier ministre britannique, dispose désormais d'un programme électoral crédible, qui, avant d'être soumis au suffrage universel, a reçu l'assentiment du Parlement. Tel est le résultat de l'approbation inattendue, jeudi soir 27 juillet, par les Communes, du projet de loi travailliste instituant le contrôle des dividendes.

De notre correspondant

L'adoption de cette mesure, que les libéraux s'étaient fait fort d'enterrer, a été acquise confortablement par trois cent neuf voix contre deux cent quatre-vingt-quatorze, mais avec l'aide d'une coalition hétéroclite de six députés du parti nationaliste écossais (S.N.P.), trois du Plaid Cymru (nationalistes gallois) et deux unionistes de l'Ulster, trois formations qui, en général, ne ménagent pas le Labour.

Cette victoire inespérée n'estompe en rien les échéances électorales : privé du secours des libéraux depuis la rupture du pacte Lib-Lab en mai dernier, M. Callaghan n'a plus de majorité de gouvernement aux Communes. A une semaine de la clôture de la session parlementaire, la seule perspective logique demeure pour lui l'appel du pays aux urnes l'automne prochain.

Le vote de jeudi constitue néanmoins un atout pour le premier ministre, après l'approbation globale, mardi aux Communes, de l'ensemble de son projet de lutte contre l'inflation. Outre la limitation à 10 % de l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires, ce plan prévoit des augmentations de salaires de 5 % au maximum au cours des douze prochains mois, et une prolongation du contrôle des prix. Ce programme, à la présentation duquel le Stock xchange avait réagi favorablement la semaine dernière, est dans la ligne droite du combat contre l'inflation, qui constitue, depuis trois ans, la principale réussite de M. Callaghan.

Les années 80

Les syndicats avaient manifesté lundi leur *opposition* à la règle des 5 %, mais M. Callaghan a trouvé avec eux un terrain d'entente : la prospective. Il a présenté mercredi un manifeste commun du parti travailliste et de la confédération des Trade Union sur le thème : *« Les années 80 : un contrat »*. Le document, aussi prudent que vague, prévoit pour cette décennie une croissance *« bien au-dessus de 3 % »* par an. Il contient, d'autre part, des projets lointains comme la création d'un impôt sur la richesse et l'abolition de la Chambre des Lords. Pressé d'expliquer comment le Labour et le TUC pouvaient s'accorder sur les objectifs en s'opposant sur la méthode, M. Callaghan a concédé que *« l'objectif n'est pas de limiter les salaires à 5 % ; il est de maintenir un taux d'inflation à un chiffre. »*

Le premier ministre avait fait, lundi, un premier geste vers le plus important des syndicats, celui des transports, en soumettant aux députés un projet d'extension de la sécurité de l'emploi pour les dockers. Le texte, comme prévu, a été repoussé par trois cent une voix contre deux cent quatre-vingt-onze. Mais le gouvernement a pu prouver son attachement à la défense des revendications de la base.

Mardi, M. Callaghan était passé à l'attaque, face à Mme Thatcher, au plus bas de sa forme. Alors que ses alliés attendaient du leader conservateur un véritable discours électoral, elle n'a su produire qu'une litanie de statistiques, qui a jeté la consternation dans les rangs tories. M. Callaghan n'a pas manqué l'occasion. Ne se contentant pas, pour une fois, d'éluder d'une boutade les critiques de son adversaire, il l'a désarçonnée, en l'accusant, par exemple, d'avoir *« insulté l'intelligence du peuple britannique avec ses solutions à l'emporte-pièce pour des problèmes complexes »*. Son parti, a-t-il ajouté, à l'intention de l'aile gauche des tories, n'a sous sa direction *« pas de doctrine digne de ce nom »*.

Les thèmes conservateurs

Jeudi soir, Mme Thatcher a voulu effacer ce souvenir pénible. Elle a appelé ses troupes à partir en campagne sur les thèmes suivants : réduction massive d'impôts, encouragement à la libre entreprise, maintien de l'ordre public, utilisation des revenus pétroliers de la mer du Nord pour relancer l'économie. Elle a conseillé à ses députés d'attaquer les travaillistes principalement sur le chômage et sur l'éternel objet de querelle : les nationalisations.

Les états-majors se mobilisent, et les programmes se précisent. Le Marché commun ne devrait pas y tenir une grande place : moins que jamais ce thème n'a de chance de faire recette. Reste au premier ministre à fixer la date des élections. Il le fera le plus tard possible, vraisemblablement pas avant la fin du mois d'août. La plupart des observateurs s'accordaient, ces jours derniers, sur le 12 ou le 19 octobre. Ce vendredi, compte tenu des derniers développements, le *Financial Times* propose le 21 ou le 28 septembre. Précipiter les choses serait bien dans la manière de M. Callaghan. — *(Intérim.)*

Espagne

LES DÉPUTÉS ADOPTENT UN PROJET DE LOI ANTI-TERRORISTE ET UN PLAN DE RÉORGANISATION DE LA POLICE

Madrid *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Les députés espagnols ont adopté jeudi 27 juillet deux importants projets de loi, destinés à permettre au gouvernement de mieux lutter contre le terrorisme.

Le premier de ces textes, qui avait été mis au point en conseil des ministres le 19 avril dernier, et sera soumis la semaine prochaine au Sénat, regroupe un ensemble de mesures visant *« les membres des groupes organisés ou armés »* impliqués dans des assassinats, des vols avec homicide et des affaires de détention d'armes ou d'explosifs. Toutes les personnes soupçonnées d'avoir commis ces différents crimes et délits pourront être maintenues pendant huit jours en détention provisoire. Les détenus pourront, au cours de ce délai, être gardés au secret, et seuls leurs avocats seront autorisés à leur rendre visite.

D'autre part, le ministère de l'intérieur pourra ordonner la mise en place d'écoutes téléphoniques et décider la violation de la correspondance, dans le cadre d'enquêtes *« en relation avec les groupes armés »*. Le gouvernement enfin, devra, tous les trois mois, informer une commission constitutionnelle spéciale de *« l'usage qu'il aura fait de la loi et des résultats obtenus »*.

Ce texte reprend les dispositions contenues dans un décret gouvernemental déjà en vigueur depuis plus d'un mois en Espagne. En le présentant aux députés, M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, a assuré qu'il ne s'agissait pas *« de mesures créant un état d'exception déguisé »*, mais *que « la recrudescence du terrorisme en Espagne »* avait rendu nécessaire *« l'adoption d'un instrument qui facilite à tout moment et dans tout le pays l'intervention de la police »*.

Le second texte adopté jeudi par les députés espagnols consiste justement en un plan de réorganisation des services de police. Ce projet de loi prévoit notamment *« la possibilité de créer des corps de police rattachés aux gouvernements régionaux »*. Les *« corps de séurité de l'Etat »*, eux, seront rattachés au ministère de l'intérieur.

Les juges ordinaires pourront condamner à mort ceux qui auront attenté à la vie des policiers à l'aide d'armes à feu ou d'explosifs. Un amendement des groupes socialiste et communiste contre cette mesure a été repoussé par la majorité des députés. Cependant, cette disposition sera caduque si le peuple espagnol adopte en octobre prochain le projet de Constitution, qui prévoit l'abolition de la peine de mort.

M. Martin Villa a, d'autre part, annoncé, au cours de la même séance, qu'il venait de demander au ministre de l'intérieur français d'annuler les permis de séjour en France d'Espagnols qui y vivaient jusqu'à présent avec le statut de réfugiés politiques, compte tenu du fait que les droits démocratiques avaient été rétablis en Espagne.

● *Des militants de la Ligue communiste révolutionnaire*, mouvement trotskiste français, qui séjournaient dans une auberge de jeunesse à Fontarrabie, dans la province basque de Guipuzcoa, ont été refoulés, jeudi 27 juillet, à la frontière française. Le camp qu'ils avaient organisé en commun avec la L.C.R. espagnole a été fermé par le gouverneur provincial pour *« promiscuité sexuelle et usage de drogue »*. L'organisation d'extrême gauche a élevé une protestation. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

Lioubov Story

De notre correspondant

Moscou. — Aucun metteur en scène n'aurait osé imaginer un tel scénario. Bien sûr, il y a trois ans déjà, une Occidentale avait, dans ce même Palais des mariages, épousé un Soviétique, mais elle était secrétaire et lui, grand maître, ancien champion du monde d'échecs. Et les autorités avaient tout fait pour empêcher le mariage. Finalement, la cérémonie avait pu avoir lieu. Depuis, Boris Spassky vit en France.

Cette fois les rôles sont inversés. La gloire, la célébrité, la richesse, c'est elle. Et Cendrillon, c'est lui. Elle, Christina Onassis, deux fois divorcée, lui, Serge Kausov, très récemment divorcé et, dit-on, mis en congé par son employeur, la société soviétique d'affrètement maritime Sovfracht.

Curieusement, les autorités, loin d'empêcher le mariage, comme ce fut le cas pour Spassky, ont tout fait pour le faciliter. Sans doute l'esprit d'Helsinki est-il passé par là, ce qui expliquerait et la discrétion officielle (au Palais des mariages de Moscou on affirme n'être au courant de rien) et les facilités dont bénéficie l'héritière d'une des plus grosses fortunes du monde, entre autres, la présence d'un « gorille » devant sa suite à l'hôtel Intourist au bas de la rue Gorki, à quelques centaines de mètres de la place Rouge et du mausolée de Lénine.

Mais ce mariage risque de donner des frissons à certaine milieux occidentaux : *« Ajoutez la flotte d'Onassis à celle de Moscou et vous risquez d'avoir bientôt la navigation commerciale mondiale sous pavillon soviétique. »*

Mme Christina Onassis a tenu à préciser que son empire continuerait à être géré de l'Occident. Son futur époux, de son côté, aurait affirmé que lorsqu'on est amoureux *« il n'y a pas de différence entre le fait d'être capitaliste ou communiste... »*.

Cette *« love story »*, ou *« lioubovnaïa istoria »*, va sans doute contribuer à redorer le blason de l'U.R.S.S. quelque peu terni par les récents procès de dissidents. Mais si le mariage de Christina Onassis et de Serge Kausov ne bat pas, en images ou en lignes, le récent record des épousailles de Monaco, il ne manquera pas d'inspirer certains auteurs de romans d'espionnage. Finalement, par alliance, on peut dire du futur époux de l'héritière de l'empire Onassis, qu'il est le cousin ou le beau-fils d'un président des Etats-Unis.

Les Soviétiques (l'opinion publique, en tout cas), avaient fort mal accueilli l'annonce du mariage de Jacky Kennedy avec Aristote Onassis. Que diront-ils du mariage de la fille de l'armateur grec avec un obscur fonctionnaire ? Une précision : Mme Onassis nous a indiqué qu'elle détestait la publicité. Dès lors, elle ne veut pas de journaliste le 1er août au Palais des mariages. Elle ne veut pas non plus de représentant de la famille Kennedy. Mais elle nous a fait une confidence : le voyage de noces aura lieu au bord du lac Baïkal, le plus grand réservoir d'eau douce du monde...

(Intérim.)

Portugal

Crise institutionnelle

(Suite de la première page.)

Une interview de M. Almeida Santos, vice-premier ministre, publiée dans *Diario de Noticias*, le jeudi 27 juillet, est à l'origine d'une polémique sur la compétence du président de la République en ce qui concerne le renvoi d'un premier ministre Selon lui, dans un cas seulement, les ministres d'un gouvernement démis restent en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs ; lorsque le cabinet se retire à la suite d'un vote du Parlement, en revanche, si c'est le chef de l'Etat qui demande de mettre un terme à l'existence du gouvernement, alors les ministres doivent cesser immédiatement d'exercer leurs fonctions. Trois constitutionnalistes ont été appelés en consultation à Belem. Ils ont estimé qu'il ne fallait pas, en la matière, faire une distinction selon que la décision était prise par le président ou par le Parlement.

« La nécessité d'assurer la continuité dans l'administration publique impose que les ministres démis se maintiennent jusqu'à l'investiture du nouveau cabinet », lit-on dans le communiqué présidentiel diffusé jeudi soir. Seuls les ministres et les secrétaires d'Etat du C.D.S. ont, jusqu'à présent, accepté de rester.

Les contacts du général Eanes, en vue de résoudre la crise, ont déjà commencé. Une délégation du P.S., dirigée par son secrétaire général, devait être reçue à Belem ce vendredi 28 juillet.

Des hypothèses

Théoriquement, plusieurs solutions sont possibles. Le général Eanes peut chargée une personnalité politique de former un troisième gouvernement constitutionnel. Celui-ci présenterait son programme au Parlement dans un délai maximum de dix jours. Le refus de voter ce programme entraînerait la chute du gouvernement. Si la Chambre se prononçait négativement à deux reprises, elle devrait être dissoute par le président de la République, qui convoquerait alors des élections anticipées et désignerait un gouvernement de gestion.

Le chef de l'Etat peut également convoquer une séance extraordinaire de l'Assemblée, actuellement en vacances, pour la dissoudre. Dans ces conditions, il annoncerait immédiatement de prochaines élections et formerait un gouvernement de gestion chargé de les préparer.

Cette deuxième solution ne paraît pas très viable en ce moment. Avant d'être dissoute, la Chambre doit, en effet, approuver un projet de loi électorale et un projet de recensement. En outre, une telle décision provoquerait de vives réactions dans certains partis politiques. Socialistes et communistes ont déjà annoncé leur opposition à toute forme de gouvernement qui ne serait pas fondée sur une majorité parlementaire.

De son côté, le parti social-démocrate de M. Sa Carneiro fixe une condition à sa participation à l'exécutif : le gouvernement doit être le fruit d'un accord passé entre les trois partis *« démocratiques »* : (lui-même, le P.S. et le C.D.S.).

L'hypothèse d'un gouvernement de gestion, où siégeraient surtout des technocrates, n'est guère retenue pour le moment. Il en est de même pour un cabinet présidentialiste, qui ne tiendrait pas compte de l'actuelle composition politique du Parlement. Le rapport de forces entre le président Eanes et les partis est à l'ordre du jour. Des bruits circulaient à Lisbonne selon lesquels le colonel Firmino Miguel, considéré généralement comme proche de la tendance conservatrice de l'armée, aurait été invité à former un gouvernement ; mais il aurait refusé.

Dans les états-majors des partis, c'est l'attente. On redoute les conséquences de l'actuelle situation. Le secrétariat national du P.S. par exemple, a lancé un appel *« à tous les socialistes »* qui doivent *« serrer les rangs pour défendre la République et la démocratie »*. Le P.C., qui réunit son comité central le week-end prochain, incite *« tous les démocrates »* à s'entendre en vue de trouver une solution à la crise.

Le climat d'accalmie sociale, qui dure depuis le début de l'année, risque de changer. *« La poursuite d'une politique fondée sur les licenciements et sur la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs suscitera une réponse très ferme de la part de ceux-ci »*, a déjà déclaré l'Intersyndicale.

JOSÉ REBELO.

● *Les forces armées portugaises* vont poursuivre en justice pour insulte aux institutions militaires du pays le chef de l'administration de l'île de Madère. M. Ilberto Joao Jardim, du parti social démocrate, avait déclaré au cours d'une réunion du parti que le Portugal n'avait pas d'armée, mais seulement des hommes apeurés. Il avait menacé d'occuper la station de télévision de l'île, dirigée par des socialistes. M. Mario Soares, président du conseil, avait protesté contre ces propos de M. Joao Jardim. — *(Reuter.)*

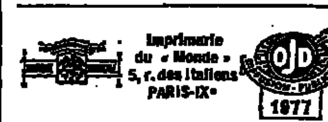
M. JEAN CAZENEUVE EST NOMMÉ REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Jean Cazeneuve, ancien président de TF 1, a été nommé représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, avec rang d'ambassadeur, en remplacement de M. Albert Fequant.

[Né en 1915 à Ussel (Corrèze), M. Cazeneuve est agrégé de philosophie et docteur ès lettres. Il a été maître de conférence à la faculté des lettres d'Alexandrie de 1948 à 1959, chercheur maître en 1959, puis directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Membre du conseil consultatif de la recherche scientifique et technique de 1966 à 1969, il a enseigné la sociologie à la Sorbonne depuis 1966 et a publié, outre des traités de sociologie, de nombreux ouvrages consacrés aux pouvoirs de la télévision. C'est pourquoi il a occupé d'importantes fonctions dans les organismes audio-visuels : membre du comité des lettres de la R.T.F. de 1963 à 1964, et du conseil d'administration de l'Office de la radiodiffusion-télévision française (O.R.T.F.) de 1964 à 1970, président du comité des programmes de télévision de 1971 à 1974, président du conseil d'administration de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME) de 1970 à 1974, M. Jean Cazeneuve a été de 1974 à 1978 le premier président de TF 1. Il est membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) depuis 1973.]

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ASIE

Chine

Mme Chen Mu-hua responsable de l'aide au tiers-monde commence une tournée en Afrique

Malaisie

AMÉRIQUES

Bolivie

...glise catholique se préoccupe du respect des droits de l'homme

Le Monde

politique

LE « SÉMINAIRE » GOUVERNEMENTAL DE RAMBOUILLET

La réforme des collectivités locales suppose celle des administrations de l'État

Le développemnt des responsabilités locales, présenté à plusieurs reprises par M. Valéry Giscard d'Estaing, comme l'un des axes principaux de l'action du troisième gouvernement Barre, passe par « une réforme parallèle des administrations de l'Etat ». Telle est la conclusion à laquelle ont abouti le président de la République, le premier ministre et les neuf ministres et secrétaires d'Etat réunis, le jeudi 27 juillet, au château de Rambouillet, pour un « séminaire » consacré à la réforme des collectivités locales.

Cette constatation est ressortie des exposés faits par les ministres sur les conséquences qu'entraînerait, pour leurs administrations respectives, un transfert de pouvoir de l'Etat au département et à la commune. Il est évident, en effet, que si les assemblées locales acquièrent la maîtrise de leur budget, l'Etat perdra certains des privilèges qui lui permettent aujourd'hui de contrôler tous les domaines de la vie collective. L'attribution aux départements et aux municipalités de subventions globales et non plus spécifiques ôtera au pouvoir central la maîtrise du choix fait par les collectivités territoriales en matière d'équipements collectifs et d'urbanisme. En outre, dès lors que le département, par exemple, aura des compétences accrues quant à l'aide sociale et à l'enseignement secondaire, les voies d'application de la politique du gouvernement dans ces secteurs devront être modifiés.

Il semble que l'on n'avait pas mesuré, jusqu'à présent, les effets de la réforme promise sur l'organisation administrative dans son ensemble. Les réflexions auxquelles se sont livrés les ministres, jeudi, n'avaient pas été préparées par des études systématiques au sein des directions dont ils ont la charge. Elles ont montré, en tout cas, que, dans l'hypothèse d'une large décentralisation, certains services devraient être allégés, d'autres devraient disparaître, et d'autres, enfin, seraient rattachés aux collectivités locales. Certes, il ne s'agissait que de résultats auxquels pourrait tendre la réforme qui doit être engagée à l'automne, mais l'on comprend que le premier ministre et le ministre de l'intérieur aient été chargés d'étudier de près les modalités des transformations que l'administration devra subir, et qui n'iront vraisemblablement pas sans résistance de la part des services concernés et du personnel menacé dans son statut ou son emploi.

Le projet de loi-cadre, qui doit être déposé, le 15 octobre, sur le bureau du Sénat, constituera, selon M. Giscard d'Estaing, une « étape significative de la réforme à conduire ». Déjà, le 20 juin, devant les sénateurs, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait déclaré : « Le gouvernement ne confond pas les élus de la nation avec l' « Antigone », d'Anouilh, disant : « Je veux tout, tout de suite, ou alors je refuse. » C'est pourquoi je proposera à leur sagesse une réforme comportant des étapes. » Le texte qui est actuellement en voie d'élaboration ne comportera donc, malgré une cinquantaine d'articles qu'une première ébauche des rapports nouveaux qui peuvent s'instaurer entre l'Etat et les collectivités locales. La réunion de Rambouillet a permis de confirmer le calendrier retenu pour l'examen de ce projet de loi-cadres = discuté en première lecture par le Sénat au cours de la session d'automne, il sera soumis à l'Assemblée nationale et définitivement adopté (ou repoussé) au printemps de 1979.

La concertation avec les élus locaux, ouverte par le débat du 20 juin au Sénat et par les entretiens que le président de la République a eus avec des représentants des associations de maires et de présidents de conseils généraux, se poursuit par une nouvelle tournée de M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Comme il l'avait fait pendant l'été de 1977, M. Bécam invite les maires des départements qu'il visite à leur faire part de leurs appréciations sur les perspectives décrites le 20 juin par M. Bonnet. Il leur soumet également les projets étudiés par les directions centrales de l'administration, notamment en matières financière et fiscale. Les dispositions que contiennent ces chapitres du projet de loi-cadre doivent être arrêtées au mois d'août.

M. Bécam, qui s'est rendu dans les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Vendée et l'Aube, visitera les Deux-Sèvres, la Charente et la Haute-Vienne les 7 et 8 août, le Rhône, la Saône-et-Loire et l'Allier les 23 et 24 août. D'autre part, M. Bonnet a adressé aux préfets et aux sous-préfets une circulaire les incitant à créer, dans chaque département, un groupe de travail réunissant des représentants des assemblées locales et des services de l'Etat. Cette concertation est également liée à la préparation des mesures financières en faveur des communes et des départements, qui doivent figurer dans le projet de loi de finances pour 1979.

Les ministres plus particulièrement chargés de la réforme apparaissent un peu comme des arbitres entre l'administration, qui n'envisage qu'avec réticence une diminution de ses prérogatives, et les élus locaux, unanimes à considérer que le pouvoir se mesure aux moyens financiers dont on dispose. La question est de savoir si la satisfaction de cette revendication, soumise aux limites que lui impose la politique du gouvernement en faveur des entreprises, ne risque pas d'être différée au nom d'une réforme en profondeur de l'organisation administrative.

PATRICK JARREAU.

Dans chaque département

« CONCOURS D'IDÉES » POUR ALLÉGER LES CONTROLES ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

Le ministre de l'intérieur vient d'envoyer une circulaire aux préfets et aux sous-préfets leur précisant de quelle manière doit être préparé, dans les départements, le projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales.

Un groupe de travail devra être constitué dans chaque département comprenant une majorité de conseillers généraux, de maires, de conseillers municipaux, ainsi que des représentants des services extérieurs de l'Etat et des services techniques des communes les plus importantes. Ce groupe proposera les allégements et les assouplissements de procédures qui lui paraissent les plus souhaitables.

Les rapports des différents groupes de travail départementaux alimenteront les travaux d'un comité d'allégement des procédures et des contrôles techniques, qui sera institué au sein du conseil national des services publics départementaux et communaux.

Les groupes de travail départementaux orienteront leurs recherches, selon les termes de la circulaire du ministère de l'intérieur, sur les thèmes de la vie quotidienne : scolarité et crèches, transports scolaires et publics, santé, aide sociale, protection maternelle et infantile, handicapés, personnes âgées, circulation, logement, équipements sportifs et socio-culturels

M. Giscard d'Estaing : compléter l'œuvre du général de Gaulle

Le « séminaire » que M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé, le jeudi 27 juillet, au château de Rambouillet (Yvelines), a porté, selon le communiqué publié par l'Elysée, *« sur l'avenir des collectivités locales et de leurs relations avec l'Etat »*.

« Au début de la réunion, poursuit le communiqué, *le président de la République a indiqué qu'il s'agissait d'éclairer les orientations du projet de loi-cadre en préparation par une réflexion sur le développement souhaitable des responsabilités locales dans une perspective à long terme. Trois thèmes ont été abordés :*

» — La réforme des collectivités locales a donné lieu à un exposé introductif du ministre de l'intérieur, qui a présenté les lignes directrices d'une décentralisation fondée sur le département et la commune, définissant les attributions exercées par l'Etat, par les départements et par les communes.

» — Les conséquences de cette décentralisation sur l'Etat lui-même ont ensuite été étudiées. Le président de la République a demandé à chacun des ministres présents de décrire sa conception de l'avenir de son propre département ministériel, en ce qui concerne les compétences, l'organisation administrative et le mode d'action, dans l'hypothèse d'un large transfert d'attributions aux collectivités locales.

» — En fin, le débat sur les conséquences financières de la réforme a été introduit par deux exposés des ministres du budget et de l'économie.

» Le président de la République a tiré les conclusions de la séance en constatant que le développement des responsabilités locales, dont le souhait a été unanimement exprimé au Sénat le 20 juin dernier, ne serait pas possible sans une réforme parallèle des administrations de l'Etat. ». Il a ajouté :

« Conçues au XIX[e] siècle, nos collectivités locales et nos institutions administratives se sont difficilement adaptées à l'urbanisation rapide et aux exigences contemporaines de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales. Le général de Gaulle a doté la France d'institutions stables et efficaces quant à l'exercice des grandes fonctions de l'Etat. Il s'agit de compléter cette construction au niveau de l'administration, et des collectivités territoriales, qui sont les échelons de base de la vie démocratique. Le gouvernement élabore un projet de loi-cadre qui constituera une étape significative de la réforme à conduire. Ce texte sera déposé à la prochaine session parlementaire. La réunion d'aujourd'hui a servi à fixer le calendrier et à définir les orientations qui permettront de progresser dans cette voie. »

● *M. Jean-Michel Lemoin de Forges*, professeur des facultés de droit et des sciences économiques, est nommé, à compter du 1[er] août, directeur des études de l'Ecole nationale d'administration. Il succède à M. Guy Terny.

Après l'invalidation de M. Servan-Schreiber

Le C.N.I.P., comme le R.P.R. soutient M. Huriet (P.R.)

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, a adressé jeudi 27 juillet à M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., une lettre dans laquelle il lui indique que son parti soutiendra M. Claude Huriet, candidat giscardien, à l'élection législative partielle qui doit avoir lieu dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — dont l'élection a été annulée par le Conseil constitutionnel — est candidat avec l'investiture de l'U.D.F.

Le 20 juillet, M. Jean Lecanuet avait envoyé à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle il proposait que la majorité présente des candidats uniques dans les circonscriptions où doivent avoir lieu des partielles. Cette démarche visait à obtenir du R.P.R. qu'il ne soutienne pas M. Claude Huriet (celui-ci appartient toujours au parti républicain, qui n'a pas encore pris de mesures disciplinaires à son égard), mais elle fut sans effet : d'une part, le 21 juillet, la fédération de Meurthe-et-Moselle du R.P.R. a annoncé qu'elle soutenait « à l'unanimité » le candidat giscardien « dissident » ; d'autre part, M. Chirac n'a pas répondu à M. Lecanuet.

A la même date, le président de l'U.D.F. avait fait tenir à M. Motte une lettre semblable à celle qu'il avait adressée au président du R.P.R. C'est à ce message que répond le président du C.N.I.P. en écrivant à M. Lecanuet :

» Il n'est pas assuré que les variations passées de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber soient des arguments propres à mobiliser au mieux le rassemblement majoritaire unanime qui est la condition d'une victoire en toute hypothèse difficile.

» Dans ce dernier cas, il nous apparaît opportun de nous référer plus particulièrement à la volonté d'efficacité que très justement vous placez au premier plan de vos préoccupations. Cette volonté d'efficacité nous conduit à donner la préférence à la candidature de M. Huriet qui, dans le passé en dépit des circonstances défavorables que vous connaissez, a apporté la démonstration d'une alliance étendue dans les camps majoritaires. »

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

M. Debré : oui, sous certaines conditions

Interrogé, jeudi 27 juillet, au micro d'*Europe 1*, M. Michel Debré, député R.P.R. de La Réunion, s'est déclaré partisan d'un élargissement de la communauté européenne s'il est soumis à des *« conditions précises et impératives »*. Il a indiqué : *« La solidarité des nations européennes, que nous appelons de nos vœux, doit être orientée pour une bonne part vers la Méditerranée (...). Il est de l'intérêt de la France que la Grèce entre rapidement dans le Marché commun. »*

Pour ce qui concerne l'Espagne et le Portugal, l'ancien premier ministre a estimé qu'il y a en jeu des *« intérêts français hautement respectables »* et que, si l'entrée de ces deux pays est *« intellectuellement souhaitable »*, *« il est clair que la négociation peut échouer »*. Il a alors rappelé les circonstances de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun où *« sous prétexte que nous étions favorables à l'ouverture vers l'Angleterre, on a accepté des conditions déplorables »* notamment, a-t-il dit, pour la pêche.

Pour M. Debré, *« il ne faut pas que les Français croient que la conception qu'ils peuvent avoir de l'Europe sera la conception des Européens »*. Selon lui, *« l'Allemagne pense à sa réunification, et l'Angleterre à être l'alliée privilégiée des Etats-Unis »*. *« Ni l'une ni l'autre n'abandonneront leurs objectifs fondamentaux au profit de la conception française de l'Europe »*, a-t-il ajouté avant de juger que le terme de *« Parlement européen »* recouvre *« une imposture juridique et morale »*. S'il n'est pas hostile au principe d'élections au suffrage universel de l'Assemblée européenne, M. Debré a estimé *« déraisonnable »* que les Français participent à ces élections en croyant que cette Assemblée aura des *« attributions limitées, d'ordre économique et social »*, alors que *« tous leurs partenaires disent le contraire et auront la majorité »*.

M. Mitterrand : pour une session extraordinaire du Parlement

M. François Mitterrand a rendu publique, jeudi 27 juillet, à Avignon (Vaucluse), la lettre qu'il a adresée à M. Raymond Barre pour lui demander de convoquer le Parlement en session extraordinaire (1) *« et dans les plus proches délais »*, car, écrit-il, *« il ne serait pas concevable que les élus de la nation ne puissent se prononcer en temps utile sur les conditions préalables »* à l'élargissement du Marché commun.

Le premier secrétaire du P.S. constate dans cette lettre que *« le chef de l'Etat a cru devoir prendre position sur l'entrée dans la Communauté économique européenne de trois nouveaux pays, l'Espagne notamment, sans que le Parlement en ait été saisi »*.

M. Mitterrand a précisé qu'il avait décidé de rendre cette lettre publique à Avignon, au cœur d'une région qui lui apparaît particulièrement menacée par l'entrée de trois pays méditerranéens dans le Marché commun. A cette occasion, il a annoncé que les élus et les responsables des régions méditerranéennes du P.S. débattent de l'élargissement de la C.E.E. vendredi 28 juillet à Marseille, sous la présidence de M. Gaston Defferre. Une nouvelle réunion sur le même thème a été fixée au 11 septembre à Montpellier. Le P.S. invitera les responsables socio-professionnels concernés, agriculteurs notamment, à y rencontrer les responsables régionaux et le premier secrétaire du P.S.

(1) L'article 29 de la Constitution indique : *« Le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale, sur un ordre du jour déterminé. Lorsque la session extraordinaire est tenue à la demande des membres de l'assemblée nationale, le décret de clôture intervient dès que le Parlement a épuisé l'ordre du jour pour lequel il a été convoqué et au plus tard douze jours à compter de sa réunion. Le premier ministre peut seul demander une nouvelle session avant l'expiration du mois qui suit le décret de clôture. »*

M. JACQUES BLANC : des précautions indispensables

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., a évoqué, jeudi 27 juillet à Nîmes (Gard), l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le Marché commun, devant des représentants agricoles. Il a déclaré : *« En aucun cas, les productions méridionales ne seront sacrifiées à l'élargissement de la Communauté. Une période préparatoire est indispensable, qui durera dix ou quinze ans. Cela permettra d'éviter les inconvénients que nous connaissons actuellement avec les productions italiennes. »*

Il a ajouté : *« Le gouvernement prévoit, dans le cadre de cet élargissement, un plan de réorganisation pour le Midi qui aura pour but de rééquilibrer les pays méditerranéens avec ceux du Nord. Il sera un facteur d'amélioration du fonctionnement de la Communauté. » « Des précautions sont indispensables*, a conclu M. Jacques Blanc, *surtout en ce qui concerne les productions méridionales. C'est précisément un élément de plus pour envisager la nécessité d'une assez longue période d'adaptation. »*

CARNET

Mariages

Geneviève LEBEAU
et
Gérard RAYNAL,
sont heureux de faire part de leur mariage, le 24 juillet 1978.
32, rue du Javelot, 75013 Paris.

— Le comte et la comtesse Charles de VAUBERCEY, née Isabelle de Miramon-Pestels,
M. Luc BALDIT, consul général de France à Tanger, et Mme BALDIT, née Marie-Marguerite de Mijolla, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Cécile et Henri,
17, rue des Farges, 43000 Le Puy.
Domaine de la Prade.
Sanssac-l'Eglise, 43320 Loudes.

Décès

— Mme Henri Barcet Amieux,
M. et Mme Jacques Barcet et leurs enfants Frantz, Michaël et Stéphanie,
M. Michel Barcet,
ont l'immense peine de faire part de la mort de
M. Henri BARCET AMIEUX,
ingénieur E.C.P.,
président-directeur général
de la Société Crait,
président-directeur général
de Transports et Distributions,
décédé subitement le 9 juillet 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 13 juillet.
1, rue du Printemps, 75017 Paris.
95, rue Pasteur, 92150 Suresnes.
40, rue Durantin, 75018 Paris.

— M. et Mme Jean Boulouis et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph BOULOUIS,
Les obsèques ont été célébrées le 25 juillet à Millau (Aveyron).
173, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Georges Eustache, son épouse,
Mme Nicole Eustache, sa fille,
M. et Mme Jacques Eustache, son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges EUSTACHE,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 26 juillet 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, rue du Docteur-Roux, Paris (15[e]).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
45, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

— M. Maurice Jouffroy,
M. et Mme Pierre Courty,
Son Excellence Seyed Motabar Hussein et Mme,
M. et Mme Jean-Pierre Jouffroy,
M. et Mme Jean-Louis Jouffroy,
Le docteur Letizia Jouffroy,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice JOUFFROY,
née Magali Rouge,
survenu le 23 juillet 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Droue-les-Epernon (Eure-et-Loir).
6, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

— Mme Suzanne Lerner,
M. et Mme Jacques Delmotte et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Bernard LERNER,
née Esther Chirkoosky,
leur mère et grand-mère, survenu le 25 juillet 1978, à l'âge de soixante-dix-neuf ans à Paris.
Selon la volonté de la défunte, son corps a été légué à la médecine.
1, rue Aubriet, 92 Vaucresson.
68, avenue de Versailles,
Paris (16[e]).

— Mme Pierre Mélèse, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du
professeur Pierre MÉLÈSE,
Sèvres, le 27 juillet 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 juillet 1978, de
Maguy PINKHAM,
collaboratrice et amie
du Centre d'arts plastiques
contemporains de Bordeaux.

— Mme Louis Georges Rabot a la douleur de faire part du décès de
Louis Georges RABOT,
ancien directeur général
de l'agriculture
à la Commission des communautés européennes,
survenu brutalement le 20 juillet, à Bruxelles.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans l'intimité le 26 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme G. Rabot,
6, square Albin-Cachot, 75013 Paris.
Téléphone : 331-89-25, 567-55-44, poste 55-32.
[*Le Monde* du 23-24 juillet.]

— Les familles Anstett, Boury, Thomann, Willin ont la douleur de faire part du décès de
M. Eric WILLIN,
survenu le 19 juillet 1978, dans sa quatre-vingtième année, à Louveciennes.

Remerciements

— M. Samy Attias,
Mlles Jeannine et Evelyne Attias, remercient les nombreux amis et collaborateurs qui ont bien voulu leur manifester leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de
Mme Estéra-Odette ATTIAS,
leur épouse et mère.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages dont ils ont été l'objet à l'occasion du décès de
Jean CAIRE,
vice-président
de Thomson-Brandt aux Etats-Unis, survenu récemment à New-York, les familles Caire, Boittiaux, Bernard, remercient tous ceux, parents et amis, qui, en ces pénibles circonstances, ont fait montre des véritables sentiments de cœur et de charité chrétienne.

M. PAUL LAURENT : le P.C.F. compte soixante-dix mille adhérents de plus que l'an dernier

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, indique dans *l'Humanité* du 28 juillet qu'en *« trois semaines, depuis le début juillet, quatre mille cinq cents femmes et hommes qui travaillent, étudient, vivent dans notre pays, ont adhéré à notre parti ». « Cela porte à cent cinq mille le chiffre des adhésions nouvelles depuis le début de l'année*, note-t-il. *Le parti compte soixante-dix mille adhérents de plus que l'année dernière à la même date. »*

M. Paul Laurent rappelle en outre que l'objectif du P.C.F. est de parvenir à sept cent mille adhérents en 1978.

● *La Fédération du Val-de-Marne du P.C.F.* s'est élevée jeudi 27 juillet contre l'annulation par le Conseil d'Etat des élections municipales de Joinville-le-Pont. Le P.C.F. relève que le tract incriminé est anonyme et non imputable aux candidats élus. Il ajoute que cette annulation est *« une mesure inique et grave, lourde de menace pour le respect du verdict du suffrage universel »*.

● *Corse : les autonomistes en congrès*. Le premier des sept congrès d'été du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse, s'est réuni, jeudi 27 juillet, à l'Ile-Rousse. M. Edmond Simeoni, qui a parlé devant un millier de militants, a violemment pris à partie la légion étrangère dont il a demandé la dissolution, ainsi que celle du *mouvement* clandestin anti-autonomiste « Francia ».

● PRECISION. — Le rappel de la position française sur les négociations commerciales multilatérales de Genève a été fait, au cours du conseil des ministres du 26 juillet (*le Monde* des 27 et 28 juillet) par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et non par M. René Monory, ministre de l'économie.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C…

M. Debré : oui, sous certaines conditions

M. Mitterrand : pour une session extraordinaire du Parlement

Le Monde

société

JEUNESSE

LE XIe FESTIVAL MONDIAL A CUBA

« Porte ouverte » aux non-communistes

La Havane. — Seize mille jeunes du monde entier viennent d'arriver à La Havane, où s'ouvre, ce vendredi 28 juillet, le XIe Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. Pendant neuf jours, les délégations des mouvements de jeunesse de cent quarante pays communistes, occidentaux et du tiers-monde vont participer aux très nombreuses manifestations politiques, culturelles et sportives d'un programme longuement mis au point.

Placée sous le signe de « la solidarité anti-impérialiste, de la paix et de l'amitié », cette rencontre a déjà donné lieu à un certain nombre d'affrontements, en particulier sur le respect des droits de l'homme dans les pays de l'Est et sur le rôle des Soviétiques et des Cubains en Afrique. Le précédent Festival mondial de la jeunesse avait eu lieu à Berlin-Est en 1973.

Pour neuf millions de Cubains, 1978 restera l'année du Festival. Cent mille personnes, interprètes, personnels hôteliers et fonctionnaires de toute sorte ont été mobilisés pour la circonstance. A 3 heures du matin, jeudi 27, un orchestre accueillait encore de la terrasse de l'aéroport José-Marti l'une des nombreuses délégation d'une noria d'Ilyouchine et de Tupolev n'avait cessé de débarquer toute la journée. Sur le Malecon, le boulevard du bord de mer, les maisons ont été repeintes de couleurs pimpantes. Chaque ruelle s'orne de guirlandes, chaque carrefour d'oriflammes frappés à l'emblème du Festival, un globe terrestre en forme de fleur, dont les pétales symbolisent les cinq continents. Les routes ont été refaites, des écoles aménagées en dortoirs, les hôtels de La Havane réquisitionnés. « *Jeune du monde, Cuba est ta maison* », proclament d'immenses affiches.

Soixante-dix-sept millions de pesos (un peso vaut environ 6 francs) ont été recueillis en quelques mois, en dépit d'une conjoncture économique morose, par les organisations de « masse » cubaines pour couvrir les dépenses d'infrastructures du Festival. Chaque bloc d'immeubles, chaque quartier a, par l'intermédiaire de son C.D.R. (comité de défense de la révolution), apporté sa contribution volontaire à ce gigantesque effort.

De notre envoyé spécial

C'est la première fois depuis sa création en 1947 que le Festival a lieu dans un pays du tiers-monde. Davantage qu'à Berlin-Est en 1973 et qu'à Sofia en 1968, les très nombreux meetings de solidarité et les discussions prévus jusqu'au 5 août seront consacrés à la lutte des peuples contre le colonialisme et contre l'exploitation économique des pays en voie de développement. Le choix de Cuba, à la veille des manifestations qui doivent marquer en 1979 le vingtième anniversaire du renversement de la dictature de Fulgencio Batista, a valeur de symbole.

Les Cubains comptent sur ce passé pour couper court aux critiques portées contre eux depuis, à cause de leur alignement progressif sur l'Union soviétique, de leur approbation, malgré certaines réserves, de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie et du rôle de « gendarme » qu'ils jouent aujourd'hui en Afrique.

Au cours de ces dernières années, les communistes se sont efforcés d'ouvrir le Festival aux non-communistes. Cette tactique d'union de la jeunesse du monde a porté ses fruits : l'Union internationale des jeunesses socialistes (JUSI) et la Jeunesse ouvrière chrétienne internationale (JOCI) participent pour la première fois à une telle rencontre.

La journée du 3 août sera notamment consacrée à « *la lutte des jeunes et des étudiants des pays capitalistes* » pour de « *profondes transformations sociales, économiques et politiques* ». Mais le poids des Soviétiques dans l'organisation du Festival reste considérable, ce qui explique l'absence du Cambodge, de la Corée du Nord et de la Chine, à laquelle le « *commandant en chef* » Fidel Castro s'en est très vivement pris, à Santiago-de-Cuba, lors des récentes cérémonies qui ont marqué le vingt-cinquième anniversaire de l'assaut de la caserne Moncada.

L' « *appel* » lancé en mars 1976 lors de la seconde réunion du comité international préparatoire insiste sur « *l'unité d'action de toutes les forces anti-impérialistes, démocratiques et progressistes* » pour assurer « *la paix, l'indépendance, la liberté, la démocratie et le progrès social* ». Malgré le caractère général de ces déclarations, des fissures sont apparues dans le camp communiste. Les Soviétiques et les Cubains ont été mis sur la sellette pour leur action en Erythrée. Le Mouvement de la jeunesse communiste de France, dont un membre du bureau politique, M. Alain Gresh, occupe depuis un an à La Havane le poste de « *secrétaire coordinateur* », la plus haute responsabilité du Festival, aurait souhaité que le meeting de solidarité prévu avec l'Ethiopie prenne la dénomination plus générale de « *meeting pour la paix dans la corne de l'Afrique* ». Jusqu'au dernier moment, les Cubains se sont opposés à la présence d'une délégation érythréenne officielle, tout en affirmant qu'ils ne souhaitaient « *empêcher personne de venir* ». Un compromis a finalement été trouvé : des représentants du F.L.E. et du F.P.L.E. figurent dans la délégation des étudiants arabes qui doit arriver ce vendredi.

Si les débats doivent avoir lieu sur « *les droits et les libertés démocratiques* » dans les pays capitalistes, aucune discussion n'est, en revanche, prévue sur le respect des droits de l'homme dans les pays de l'Est ni, bien entendu, sur l'existence des prisonniers politiques à Cuba. On prête toutefois à certaines délégations « eurocommunistes » l'intention de mettre publiquement en cause l'U.R.S.S. à propos des récents procès de Moscou.

Des meetings de solidarité sont prévus avec plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Brésil. L'absence parmi eux de l'Argentine, dont l'U.R.S.S. est le premier client, est une des raisons officielles du retrait du Mouvement de la jeunesse socialiste du comité français d'initiative (*le Monde* du 28 juin). Deux dirigeants du M.J.S. participent néanmoins au festival comme délégués de la JUSI.

Ces subtilités, qui ont donné lieu, pendant trois ans, à une intense activité diplomatique entre les organisateurs, échappent à la plupart des festivaliers, qui, pendant neuf jours et neuf nuits, ne parleront pas seulement de politique à La Havane. Ils chanteront, danseront et profiteront aussi des multiples occasions de rencontres offertes par un étonnant kaléidoscope de races, de cultures et de sensibilités.

BERTRAND LE GENDRE.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES DE PARIS.**

Option P

Mmes, Mlles et MM. : 1. Lauras ; 2. De Langre ; 3. Dauphin ; 4. Belloni ; 5. Bernand ; 6. Jeanmart ; 7. Meyer ; 8. Devauchelle ; 9. Nguyen-Cong-Duc ; 10. Charbonnier ; 11. Sejourné ; 12. Marcombes ; 13. Barbaux ; 14. Thiard ; 15. Blanc-Fontenille ; 16. Guenod ; 17. Piquemal ; 18. E. Klein ; 19. Faubry ; 20. Houot ; 21. Defransure ; 22. Souty ; 23. Ballon ; 24. Simpère ; 25. Houdoin ; 26. Coq ; 27. Fargeix ; 28. Chavane ; 29. Thillier ; 30. Zarea ; 31. Brochard ; 32. Allegrini ; 33. M. Froment ; 34. Bazin ; 35. M. Mallet ; 36. Bermejo ; 37. Alriau ; 38. Leuzzana ; 39. Plantier ; 40. Henry ; 41. Munier ; 42. F. Morin ; 43. (de) Beaumont ; 44. F. Gras ; 45. Fraenkel ; 46. Lepinoy ; 47. Ducrocq ; 48. Bériot ; 49. Labarre ; 50. Saint-Martin ; 51. Stanislère ; 52. Fleury ; 53. Rolnik ; 54. Cathelain ; 55. A. Montagne ; 56. Garin ; 57. F. Monnet ; 58. Guérin ; 59. Geffrier ; 60. Bachmann ; 61. Labiadh ; 62. Debourdeaux ; 63. Vignals ; 64. Elfekih ; 65. Chkalban ; 66. César ; 67. Chan ; 68. Oursel ; 69. F. Delorme ; 70. Daude ; 71. Alard ; 72. Kayser ; 73. Ricq Gil ; 74. Bouthonnier ; 75. Borely ; 76. Abgrall ; 77. Krasnopol ; 78. Guilhamon ; 79. Duhamet ; 80. Lassus Dessus ; 81. J. Chataigner ; 82. J. Rollet ; 83. Marliossian ; 84. Cristan ; 85. Bouquière ; 86. Russier ; 87. Bergsten ; 88. Lemettre ; 89. Peignier ; 90. (de) Villaines ; 91. Sorlat ; 92. C. Bouchet ; 93. G. Galand ; 94. O. Bertrand ; 95. Limacher ; 96. Boudier ; 97. Roulle ; 98. Alary ; 99. Mechdoudjian ; 100. Inbona.

Option M

Mmes, Mlles, MM. : 1. Jourdan ; 2. Maugars ; 3. Couronne ; 4. Lablanquie ; 5. De Severac ; 6. Schattner ; 7. Gousse ; 8. Tabuteau ; 9. Quercia ; 10. Rocard ; 11. Dallery ; 12. Jacquin ; 13. L. Robin ; 14. De Perthuis ; 15. Ajasse ; 16. Pelissie du Rausa ; 17. Galtier ; 18. Prevost ; 19. Pujol ; 20. Molin ; 21. Paillet ; 22. Jacquet ; 23. Edde ; 24. A. Gantier ; 25. Vivier ; 26. Hery ; 27. Piau ; 28. Hayem ; 29. Eychene ; 30. Turdet ; 31. A. Katz ; 32. M. Colas ; 33. Sabatier ; 34. Anterion ; 35. G. Perrot ; 36. Gouzenes ; 37. Chaloin ; 38. M. Sanson ; 39. Tenailles d'Estaig ; 40. Poulet ; 41. Lheritier ; 42. P. Dubois ; 43. Viatge ; 44. A. Motte ; 45. D. Jean ; 46. Woog ; 47. Dissaux ; 48. Barboux ; 49. M. Isnard ; 50. L. Bellot ; 51. P. Mercier ; 52. Larion ; 53. Mathis ; 54. De Jaham ; 55. Vallée ; 56. Houllier ; 57. Lachaux ; 58. Cuppens ; 59. Grignon ; 60. A. Bernard ; 61. Chamouton ; 62. Bouchart ; 63. C. Garnier ; 64. Di Lizia ; 65. C. Meyer ; 66. Couvrat-Desvergne ; 67. Chavas ; 68. Plasson ; 69. P. Cochet ; 70. Sicardy ; 71. Quentel ; 72. Seizille de Mazan ; 73. Mignard ; 74. Goffe ; 75. De Larrard ; 76. Bouveresse ; 77. Ricard ; 78. Do Khac ; 79. Meyruey ; 80. P. Courtier ; 81. Gay ; 82. Mermet-Guyennet ; 83. Geli ; 84. D. Leclerc ; 85. Perotti ; 86. Chapron ; 87. Suray ; 88. Daurian ; 89. Lehre ; 90. Maizandeau ; 91 Lorieux.

92. Tranie ; 93. Mochi ; 94. R. Dumas ; 95. Mouren ; 96. Landre ; 97. Mace ; 98. G. Nicolas ; 99. Barrois ; 100. Alliaume ; 101. Lafon ; 102. Chantepy ; 103. Zimmermann ; 104. Lalaurette ; 105. Ghidaglia ; 106. Ranvier ; 107. Nagle ; 108. Rueda ; 109. B. Berthet ; 110. A. Froment ; 111. Lajoie ; 112. Mory ; 113. P. Gallet ; 114. P. Marquet ; 115. Ferme ; 116. Andrich ; 117. B. Lemoine ; 118. Adam ; 119. Arquillière ; 120. Rambert ; 121. Demartindevivies ; 122. Zink ; 123. Meloret ; 124. Martre ; 125. Torrelli ; 126. J. Lebrun ; 127. Avrin ; 128. Cabanne ; 129. A. Rocher ; 130. J. Lemaire ; 131. P. Clerc ; 132. Pignie ; 133. Pean ; 134. Ottmann ; 135. Defreville ; 136. Moulinier ; 137. De Mathan ; 138. Guergachi ; 139. Hajjar ; 140. De Malliard ; 141. Rognant ; 142. Mercadier ; 143. S. Arnaud ; 144. Jolly ; 145. Ollivier ; 146. Lorrain ; 147. Moisan ; 148. Monteil ; 149. Berniolles ; 150. L. Pons.

151. Cheddadi ; 152. Vitoux ; 153. Viel ; 154. Bauté ; 155. B. Clément ; 156. Racine ; 157. Valéry ; 158. Bonjour ; 159. H. François ; 160. Gameiro Pais ; 161. M. Bouvet ; 162. Prate ; 163. Dieste ; 164. Lugan ; 165. Lhermitte ; 166. Jamier ; 167. Bres ; 168. Moreau ; 169. Rind ; 170. M. Robert ; 171. Badel ; 172. Simonnet ; 173. Le Jussec ; 174. Biju Duval ; 175. Papazoulou ; 176. Sainfort ; 177. Thouvenin ; 178. Riou ; 179. Passerat de la Chape ; 180. Cosquer ; 181. Levrat ; 182. Galerne ; 183. West ; 184. Chassaing ; 185. Karaa ; 186. Boureau ; 187. Khayat ; 188. Payelle ; 189. M. Maitre ; 190. Bordat ; 191. M. Millet ; 192. Gault ; 193. Akian ; 194. Guillotin ; 195. Hurst ; 196. Marneffe ; 197. Bandelier ; 198. Vidal de la Blach ; 199. Vincens de Tapol ; 200. Thaller.

RELIGION

A Orléans

TROIS CENTS PRÊTRES ONT CÉLÉBRÉ LA MESSE DES OBSÈQUES DE Mgr RIOBÉ

(De notre envoyé spécial.)

Orléans. — Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a présidé à la cathédrale d'Orléans, ce vendredi 28 juillet, les obsèques de Mgr Guy Riobé. Parmi la vingtaine d'évêques présents à la cérémonie, on remarquait Mgr Olivier Riobé, frère du disparu, ancien recteur des facultés catholiques d'Angers, actuellement maître de recherches au C.N.R.S. Trois cents prêtres environ ont célébré la messe. Mgr Vignancour, archevêque de Bourges, a prononcé l'homélie, très brève, selon la volonté du défunt. Il a surtout lu le testament spirituel de l'évêque d'Orléans, rédigé ainsi, dès le 8 décembre 1975 :

« *Je voudrais vivre ma mort à cause de Jésus et de l'Evangile, m'efforçant de faire, dans la joie et dans la paix, le sacrifice de ma vie pour le diocèse d'Orléans et tout particulièrement pour mes frères prêtres. Je les remercie tous, leur demande pardon et souhaite qu'ils me recommandent à la miséricordieuse tendresse de Jésus.*

» *Que la Vierge Marie me soit douce et accueillante. Je crois, Jésus, que tu es vivant et que je suis avec toi pour toujours.*

» *Autant que je puisse y penser, je demande que ma sépulture soit très simple mais que chacun de ceux qui seront présents le soit dans la vérité de ce qu'il est. Et surtout, aucun discours, seulement une homélie pour aider notre foi en Jésus.* » — H.F.

Malgré l'arrêt d'une des sondes en orbite

LA MISSION VIKING CONTINUERA JUSQU'EN 1979

La capsule Viking-2, qui, depuis presque deux ans, orbite autour de la planète Mars, n'est plus, depuis mardi 25 juillet, qu'un corps inerte. Les techniciens de la NASA ont arrêté tous les appareils de bord à la suite d'un épuisement des réserves d'azote.

En mars dernier, on décelait une fuite d'azote dans un réservoir qui alimente les petites fusées de contrôle d'altitude. Or, l'orientation de la capsule doit être fréquemment corrigée, en particulier pour que l'antenne reste pointée vers la Terre. L'épuisement du gaz implique donc l'impossibilité de continuer l'utilisation de la capsule, qui, malgré des ennuis d'ordinateurs, a jusqu'au dernier jour transmis des images de la planète.

La capsule orbitale Viking-2 relayait aussi les informations envoyées par la sonde Viking-2 posée sur le sol de Mars. Bien que la plupart des appareils qui équipent cette sonde ne fonctionnent plus, elle continue à envoyer quelques photographies de son environnement. C'est maintenant le comportement orbital de Viking-1 qui servira de relais.

Ce compartiment orbital continue à bien fonctionner, plus de mille jours après son lancement. Quant à la sonde Viking-1 sur Mars, certains de ses appareils ont été arrêtés, mais elle fait encore quelques mesures météorologiques et continue à prendre des photos.

Quelle que soit l'évolution future, la mission Viking aura largement dépassé sa durée normale et fourni plus de 30 000 clichés de la planète. Si aucune panne grave n'intervient dans les mois à venir, la NASA prévoit de maintenir les sondes en activité jusqu'en février 1979.

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE N'A TOUJOURS PAS DE BUDGET POUR 1978

Depuis le 1er janvier 1978, l'Agence spatiale européenne n'a pas de budget (1). Le conseil de l'Agence, qui groupe les délégués des Etats membres, vote, à intervalles réguliers, des douzièmes provisoires : il vient de le refaire lors de sa réunion des 26 et 27 juillet. En crédits d'engagements, l'Agence avait prévu 133 millions d'unités de compte (MUC) à son budget général et 135 au budget scientifique. Les délégués avaient déjà accordé, lors de conseils précédents, 92 MUC de budget général et 76 MUC de budget scientifique. Ils viennent de rajouter respectivement aux deux budgets 25 MUC et 28 MUC de plus, ce qui les couvre finalement à proportion de 88 % pour le budget général et de 90 % pour le budget scientifique.

Cette situation pourrait bien continuer jusqu'à la fin de 1978, et conduire à une situation cocasse où le budget aura été finalement voté par morceaux, bien que toujours refusé dans son ensemble — ce vote d'ensemble demandant, pour des raisons circonstancielles, l'unanimité.

Raison de ce blocage : un vote hostile de l'Italie, motivé par de toutes autres raisons. L'Italie se plaint d'être défavorisée par la façon dont est calculée la valeur de l'unité de compte européenne dans les différentes monnaies nationales. La règle actuelle est d'utiliser, chaque année, les taux qui résultaient du marché financier au milieu de l'année précédente.

Ainsi, pour tous les paiements faits en 1978, l'unité de compte européenne est censée valoir 5,57942 francs français, ou 999,67 lires italiennes, ce qui fait 179 lires pour 1 franc, alors que la valeur actuelle est de 192 lires. Cette règle désavantage les pays à inflation forte et l'Italie demande depuis déjà longtemps sa modification, estimant que le sacro-saint principe du juste retour industriel n'est pas respecté à son égard, et que son industrie reçoit finalement moins de l'Agence que ce qui devrait lui revenir.

Les autres pays européens ne semblent guère pressés de modifier la règle actuelle, toute modification ayant de fortes chances de léser quelque autre membre, et donc d'être refusée par lui. On assiste donc à un petit jeu de patience, chaque partie restant sur ses positions. L'Agence vit assez bien de douzièmes provisoires, mais cela complique ses tâches, empêche certains engagements à long terme, et se traduira sûrement par quelques renchérissements de coûts, sans nul profit pour personne. — M. A.

(1) Il s'agit ici du budget général, qui couvre les dépenses administratives, et de celui des activités scientifiques. Les budgets des programmes d'applications ont été votés en temps utile.

MÉDECINE

DES CHERCHEURS AMÉRICAINS ET TURCS ISOLENT LE GÈNE COMMANDANT LA PRODUCTION D'HÉMOGLOBINE

Une équipe de chercheurs des universités américaines Harvard et Yale et de l'université turque d'Hacettape (une des universités d'Ankara) a réussi à isoler le gène commandant la production d'hémoglobine, après la revue médicale de La Nouvelle-Angleterre. La découverte actuelle devrait, par exemple, permettre de déceler chez le fœtus l'existence de troubles héréditaires de l'hémogobline, qui sont à l'origine de maladies graves.

Cet isolement d'un gène (cette particule élémentaire dont on compte plusieurs milliers ou dizaine de milliers dans chaque cellule et qui transmet des caractères héréditaires) n'est pas une chose nouvelle : d'autres gènes ont été isolés en France et à l'étranger. On dispose, d'autre part, dans ces laboratoires, de techniques permettant de déceler si un gène est normal ou pas.

SCIENCES

Devant le ministre des universités et le secrétaire d'État à la recherche

Le directeur de l'observatoire du pic du Midi redoute d'être prochainement en état de cessation de paiement

De notre envoyé spécial

Bagnères-de-Bigorre. — « *Un observatoire, c'est fascinant !* » a déclaré Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, en arrivant, jeudi 27 juillet, aux installations du pic du Midi, en compagnie de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche. Les deux membres du gouvernement étaient venus assister aux cérémonies du centième anniversaire de la pose de la première pierre de l'observatoire pyrénéen.

Dans la même journée, Mme Saunier-Seïté a pu admirer la flore de haute montagne comme la gentiane bleue de Bigorre et la faune cavernicole du Couserans étudiée dans le souterrain de Moulis (Ariège) par les chercheurs du C.N.R.S., — avant de se livrer, ce vendredi 28 juillet, à du tourisme politique pour le compte du parti républicain. Mais elle a aussi entendu l'avertissement lancé par M. Jean Rösch, directeur des observatoires du Midi et de Toulouse.

Recevant des invités pour leur montrer le nouveau télescope de 2 mètres, l'astronome a notamment déclaré : « *Le pic du Midi a produit et produira encore, si on le lui permet, des résultats exceptionnels qui impliquent une mise de fonds annuelle assurément plus élevée qu'en plaine, mais dont la valeur scientifique est inestimable. Nous vivons et travaillons ici mieux qu'autrefois, certes, mais à coup sûr plus économiquement et au plus juste. J'ai dit et écrit, il y a quelques années, que la mise en place d'un instrument de la classe du télescope de 2 mètres obligerait à nous assurer pour suivre le niveau de vie qu'il mérite. Au lieu de cela, la crise étant venue, nous devons prélever sur les effectifs techniques actuels — avec des dépenses supplémentaires d'entretien en contrepartie — pour ne parvenir qu'à un fonctionnement à temps partiel du nouveau télescope. Nous voyons poindre le jour très proche où nous serons en état de cessation de paiement et contraints, si l'on ne vient pas à notre secours, à des mesures désespérées de fermeture partielle ou totale dans le temps ou dans l'espace.* »

Interrogés sur ces propos pessimistes Mme Saunier-Seïté aussi bien que M. Pierre Aigrain ont déclaré « *qu'il y a actuellement dans la recherche scientifique des priorités évidentes et que le pic du Midi était de celles-là. La prochaine enveloppe budgétaire en tiendra compte* ».

Apparemment, M. Jean Rösch a enregistré ces promesses avec satisfaction. Mais aujourd'hui, le pic du Midi manque de techniciens, surtout dans la maintenance, et c'est là le problème fondamental qui préoccupe ses responsables.

Le pic du Midi, a encore dit son directeur, c'est un acte de foi. C'est ce qu'avaient voulu ses deux fondateurs : le général Charles-Marie-Etienne Champion de Nansouty, qui, ayant perdu avec tant de généraux de Napoléon III la guerre de 1870-1871, voulut démontrer, avec l'ingénieur Célestion-Xavier Vaussenat, que les Français étaient encore capables d'entreprendre quelque chose, en allant planter guitoune et drapeau en plein hiver sur l'un des plus hauts sommets de la chaîne pyrénéenne à 2 860 mètres d'altitude.

LÉO PALACIO.

Un télescope de 30 millions de francs en 1979

En novembre 1974, l'U.R.S.S. a mis en service dans le Caucase un télescope de 6 mètres de diamètre, reprenant aux Etats-Unis un record de gigantisme qu'ils détenaient, depuis longtemps, avec les observatoires du mont Wilson, puis du mont Palomar. De son côté la NASA lancera dans l'espace, en 1983, un téléscope de 2,40 mètres de diamètre, qui pourra recueillir la lumière des astres dans toutes les gammes de longueur d'ondes, sans être réduit aux étroites fenêtres de transparence atmosphérique, et qui observera vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sans être gêné par la lumière du Soleil, les nubélosités ou les turbulences de l'atmosphère.

Une ressource importante pour l'astronomie française

En regard de ces appareils d'exception, le téléscope Bernard-Lyot, au pic du Midi, avec son diamètre de 2 mètres, peut sembler modeste. Il est pourtant une ressource importante pour l'astronomie française ; tant par les qualités du site que par le modernisme des équipements, il doit permettre de fructueuses observations.

Le diamètre d'un téléscope définit, en théorie, son pouvoir séparateur, donc la possibilité de distinguer des objets très proches, comme les étoiles doubles, où de résoudre en étoiles une galaxie lointaine. Il conditionne aussi la quantité de lumière reçue, donc le contraste avec lequel l'objet visé apparaîtra sur le fond céleste, ce qui est déterminant pour voir des objets lointains et faiblement lumineux.

Mais les avantages d'un grand diamètre seront perdus si la qualité optique du téléscope est moins bonne — et elle est d'autant plus difficile à assurer que le diamètre est plus grand — ou si la turbulence de l'air est forte et brouille les images. Bien entendu, toute lumière parasite au voisinage de l'observatoire atténue les contrastes et fait perdre des possibilités d'observation : les lumières de Los Angeles gênent les astronomes du mont Wilson.

Les qualités d'un site d'observatoire sont difficiles à prévoir ; une altitude élevée, un bon environnement atmosphérique, l'éloignement de toute agglomération importante ne sont pas des conditions suffisantes. L'effet de la turbulence de l'air sur la qualité des images ne peut guère s'estimer qu'à l'usage. Cent ans d'observation ont montré que le pic du Midi de Bigorre est un très bon site à cet égard.

La turbulence de l'air étant directement liée à des variations de température, des précautions ont été prises pour que les inévitables différences de température entre l'extérieur et l'intérieur de la coupole perturbent au minimum l'observation. En particulier, l'ouverture de la coupole est réduite à un trou de même diamètre que le télescope, et assujettie à suivre ses mouvements.

Le télescope sera équipé de détecteurs bien plus efficaces que la traditionnelle plaque photographique, qui n'enregistre guère qu'un photon sur vingt. Ce seront des caméras électroniques, des intensificateurs d'images qui peuvent détecter un seul photon, des ensembles de photodiodes. Un ordinateur traitera en temps réel l'image reçue, et la visualisera sur un écran de télévision. Cet appareillage, utilisant toutes les ressources de la technique moderne, doit permettre de réduire les temps de pose, donc d'observer plus, ou au contraire de détecter des astres moins lumineux.

Une vocation particulière est l'observation en infra-rouge. L'altitude élevée (2 860 mètres) et les qualités de l'atmosphère sont très favorables à l'observation dans cette gamme de longueur d'ondes, qui renseigne sur le début de l'évolution stellaire. Les étoiles « jeunes », en effet, émettent surtout de l'infra-rouge.

Mise en service en 1979

D'un coût de 30 millions de F pour huit ans de travaux jusqu'à la mise en service en mars 1979, le télescope Bernard Lyot vient largement doubler les ressources nationales ; le seul instrument français comparable est le télescope de 1,93 mètre de diamètre de Saint-Michel-de-Provence (Alpes de Hautes-Provence).

Ce nouvel instrument permettra de préparer dans de bonnes conditions les observations à faire sur des appareils plus puissants, comme le télescope de l'observatoire européen austral, au Chili, ou celui que la France et le Canada construisent conjointement à Hawaï, et, bien entendu, de préparer la participation française à l'utilisation du grand télescope spatial qui va, dans quelques années, révolutionner l'astronomie.

MAURICE ARVONNY.

JUSTICE

APRÈS LA DIFFUSION PAR « PARIS-MATCH » D'UN ENTRETIEN AVEC JACQUES MESRINE

J'ai fait mon métier, *déclare Isabelle de Wangen*

La journaliste Isabelle de Wangen, qui a pris l'interview de Jacques Mesrine, parue dans l'hebdomadaire « Paris-Match », le jeudi 27 juillet (« le Monde » du 28 juillet), a été placée en garde à vue, ce même jeudi, dans les locaux de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.), pour déterminer les circonstances de son rendez-vous avec celui qui est qualifié d' « ennemi public numéro un ». Cette garde à vue doit s'achever ce vendredi 28 juillet, à 16 heures, si une prolongation n'est pas ordonnée par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, chargé de l'enquête après l'évasion de Jacques Mesrine, qui a délivré une commission rogatoire générale aux policiers de la B.R.B.

Isabelle de Wangen, qui était absente de Paris jeudi, s'est présentée au quai des Orfèvres après avoir trouvé une convocation à son domicile. Une perquisition a été effectuée dans son appartement, au cours de laquelle des lettres de Jacques Mesrine ont été trouvées. Cela confirme ses affirmations selon lesquelles c'est le malfaiteur lui-même qui a pris contact avec elle. « Il m'avait à la bonne », a déclaré Isabelle de Wangen aux enquêteurs. « C'est la raison pour laquelle il m'a choisie pour cette interview. Je n'ai fait que mon métier de journaliste. »

Cette interview et les conséquences qui en ont découlé provoquent d'ores et déjà de nombreuses réactions. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a déclaré, jeudi 27 juillet, au micro de France-Inter : « La presse est libre en France. Étant libre, elle doit être responsable. Peut-on, dans une société libre, lorsqu'on y dispose d'un pouvoir, se conduire d'une manière irresponsable, je dirai très fermement que je ne le pense pas. »

Au ministère de la justice, où aucune déclaration officielle n'a été faite, on se contente de qualifier de « déplorable » cette interview.

L'Association française des juristes démocrates proteste, pour sa part, contre la garde à vue d'Isabelle de Wangen. « Une telle mesure, survenant après celles qui ont été prises contre des avocats », indique un communiqué, « suscite un climat de suspicion et crée des entraves à l'exercice normal de professions qui exigent le respect du secret des informations qu'elles détiennent et une réelle liberté d'action.

Cette interview a sans aucun doute été réalisée dans la région parisienne. Isabelle de Wangen ignore à quel endroit elle a eu lieu. Jacques Mesrine avait contacté la journaliste au moyen d'un petit mot glissé dans sa boîte aux lettres et lui avait proposé cette interview. La journaliste, après deux rendez-vous successifs, a été conduite à la cache de Mesrine, par deux hommes, en voiture. Elle avait les yeux bandés.

Dans l'article qui présente l'interview, « Paris-Match » indique que, dans un premier temps, l'hebdomadaire avait décidé « de ne pas publier ce texte », mais a finalement choisi « d'informer des lecteurs que nous considérons comme des adultes et des citoyens ».

TROIS « CAVALES »

Jacques Mesrine est né en 1936 dans une famille d'artisans brodeurs aisés. Il a suivi des études secondaires chez les oratoriens du collège de Gilly et est titulaire d'un diplôme d'architecture (il a participé à l'étude du pavillon français de l'Exposition universelle de 1958).

Il se marie à dix-huit ans et demi avec une jeune métisse enceinte d'un autre puis il part faire son service militaire en Algérie, où il acquiert le goût des armes. C'est à son retour que sa « carrière criminelle » commence. Il va une première fois en prison à Evreux pour différents vols, puis il gagne le Canada où, pour les mêmes raisons, il sera à nouveau condamné. Il s'évade d'un pénitencier québécois et tue deux garde-chasse au cours de cette « cavale » en septembre 1972. Revenu clandestinement en France, il est incarcéré à la Santé en mars 1973. Trois mois plus tard, il s'évade avec un otage du palais de justice de Compiègne où il était entendu pour une affaire d'escroquerie. Il est à nouveau arrêté le 28 septembre suivant. Avant de comparaître devant les assises de Paris, en mai 1974, Jacques Mesrine publie un livre, « l'Instinct de mort » dans lequel il se présente complaisamment comme une véritable machine à tuer revendiquant plusieurs dizaines de crimes. Condamné à vingt ans de travaux forcés, il est incarcéré à la Santé, d'où il s'évade le 8 mai 1978. En fuite depuis lors, Jacques Mesrine a participé le 30 mai au hold-up du casino de Deauville puis, le 11 juillet, à l'agression d'une banque au Raincy.

Les faux billets de Lyon

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Une jeune femme âgée de vingt-deux ans, Mme Sylviane Deysgas, l'amie de Marcel Descroix, interpellé mardi 25 juillet, a été à son tour arrêtée, jeudi 27 juillet, à propos de l'enquête sur le trafic des faux billets de 100 F, à Lyon. Cela porte à cinq le nombre des personnes appréhendées (le Monde *du 28 juillet). Elle a également été transférée à Mâcon pour être entendue par le juge d'instruction, M. Christian Brenas.*

Cinq millions de francs en fausses coupures de 100 F ont au total été saisis par les enquêteurs du S.R.P.J. de Lyon depuis une semaine. C'est depuis le début de l'année 1977, selon les spécialistes de l'Office central pour la répression de la fausse monnaie, que l'on a pu constater un accroissement de l'activité des faussaires.

La première contrefaçon, également de billets de 100 F, mais différente de celle saisie à Lyon, est en voie de disparition. La police affirme en avoir récupéré, en 1977, pour plus de 25 millions de francs de fausses coupures, et a procédé à l'arrestation de deux cent soixante-sept trafiquants.

Une équipe de faussaires avait tenté également de contrefaire le billet de 500 F, mais, en juin 1977, les enquêteurs de l'office mirent fin à leur projet en saisissant, dans une villa des Sables-d'Olonne (Vendée), une somme de 40 000 F, ainsi que tout le matériel avec lequel elle s'apprêtait, de son propre aveu, à fabriquer plusieurs milliers de francs de faux billets.

Les billets de 100 F, tous du type « Corneille », mis en circulation en 1977 et 1978, sont facilement décelables, soulignent les enquêteurs : le papier manque de rigidité et de sonorité, la tête est plus jaunâtre ou parfois plus rouge. L'impression générale paraît floue. La Banque de France, dans une circulaire adressée à toutes les banques, a attiré l'attention des caissiers sur les petites anomalies de ces billets.

● *M. Charles Lederman*, sénateur du Val-de-Marne (P.C.), demande au ministre de la justice, dans une question orale avec débat, s'il est exact qu'un décret prévoyant qu'à compter du 15 janvier 1978, les étrangers en voie d'expulsion pourraient être détenus dans une maison d'arrêt pour une durée maximum de sept jours (*le Monde* du 20 juillet 1978) est en préparation.

La liberté d'informer

(Suite de la première page.)

Il en va maintenant autrement. Le symbole Jacques Mesrine — dont curieusement, c'est vrai, on oublie les crimes — sert encore à d'autres menées tout aussi symboliques et guère moins contestables par principe : hier, à jeter la suspicion sur les avocats ; aujourd'hui, sur la presse. La police et le parquet de Paris considèrent *a priori* cette rencontre comme un recel de malfaiteur, une non-dénonciation de crime ou de malfaiteur, infractions prévues aux articles 61-2°, 62-1° et 63-1° du code pénal.

Il est ainsi rappelé, s'il en était besoin, que les lois sur la presse, dont les articles cités ci-dessus apparaissent comme d'utiles et providentielles annexes, incitent avant tout le journaliste à se garder des éclats. On a beau oublier les textes. Ils demeurent comme l'épée du courtisan Damoclès.

L'interview incriminée (visiblement) par la police, n'est pas qu'un joli coup, une exclusivité, elle est aussi riche d'informations. Notamment pour ce qui touche aux complicités que Jacques Mesrine avait su obtenir, selon lui, pour mener à bien son évasion.

Ces informations, qui ne sont pas controuvées du seul fait qu'un malfaiteur avéré les révèle, contredisent absolument la thèse ostensible de la police, du parquet général de Paris et du directeur de la Santé, aux termes de laquelle « les » avocats étaient manifestement les complices de leur client. Jacques Mesrine, quelque réserve que l'on puisse avoir sur sa sincérité, affirme que son unique complice a été un surveillant de la prison de la Santé et que cette complicité était ancienne.

Aurait-on publié, depuis plus de deux mois qu'elle est terminée, l'enquête administrative sur l'évasion de Jacques Mesrine, qu'on saurait plus nettement ce qu'en est. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Il reste que cette fois-ci, comme pour le barreau naguère, « l'ennemi public » est loin d'être seul en cause. La garde à vue de Mᵉ Giletti, ainsi que l'orchestration anti-avocats qui l'avait accompagnée, jetait le soupçon sur la défense et préparait contre son exercice des mesures de coercition que l'on voit poindre. La garde à vue de Mme de Wangen aboutit au même résultat pour ce qui concerne la presse, les journalistes, l'information. C'est une fois encore que se trouve posé le droit pour un journaliste de faire son métier.

La loi de 1881

Il suffit pour l'illustrer de renverser la proposition et d'imaginer l'étonnement qui aurait saisi tout un chacun apprenant qu'un journaliste avait *refusé* de rendre public son entretien avec Jacques Mesrine ou de le rencontrer. Le lecteur, quel qu'il soit, n'aurait-il pas ressenti une pointe de regret d'être privé de la version du principal acteur d'une évasion que le président de la République lui-même a jugé bon de commenter ?

Mais pour que l'information retrouve un peu de ses droits — dont la finalité est de profiter au lecteur et non pas au journaliste, — il faut à ce journaliste un minimum de protection, qui, dans l'état actuel du droit n'existe pas.

C'est un euphémisme que de le dire. La loi sur la presse, qui remonte à 1881, se caractérise avant tout par des interdits et par des sanctions contre tout ce qui tient plume, occasionnellement ou par profession. L'actuel gouvernement ne porte aucune responsabilité précise dans cet état de fait. Il est un legs des gouvernements successifs de la France, quelques-uns n'ayant pas répugné à aggraver encore la législation d'origine, qui est *en soi* un texte contraire et même hostile à la liberté d'expression et à l'exercice convenable du métier d'informer.

Il n'est pas inutile de rappeler (un exemple parmi d'autres) que, contrairement à tout ce qui paraîtrait logique et à la philosophie d'un droit de liberté, la loi fait peser sur le journaliste, dès qu'il prend la plus, une *présomption de mauvaise foi*, dont il lui appartient de se dégager. Son accusateur n'a rien à prouver il lui suffit de se plaindre.

Si donc l'on consentait un jour, tâche immense qui marquerait notre temps, à faire une véritable loi sur la presse et sur la liberté d'écrire, pour remplacer le texte en vigueur qui n'est qu'une loi *économique* visant la liberté de créer une *entreprise* de presse, il faudrait y prévoir ce droit à la protection des sources faussement appelé secret professionnel des journalistes, afin que l'éventuel interlocuteur ne soit pas, dès l'origine, dissuadé de parler.

C'est d'autant plus vrai de l'affaire présente que Jacques Mesrine aurait pu se contenter de faire parvenir une déclaration écrite à un journal, contenant exactement les propos recueillis de vive voix. Aurait-on dans ce cas placé en garde à vue, inculpé peut-être, incarcéré — pourquoi pas ? — le directeur de publication du journal qui aurait eu l'idée saugrenue de faire son métier en reproduisant l'information reçue ?

PHILIPPE BOUCHER.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE

« Il y a une certaine indécence à prêter quelques pages d'un hebdomadaire à grande diffusion aux méditations confuses d'un individu qui d'ordinaire pense le calibre à la main.

» Notre confrère nous a fait part de ses scrupules. On les comprend. Il est passé outre et peut-être a-t-il eu raison : il est bon finalement que ce document ait été publié. Grâce à lui, nous savons qui est Mesrine et ce que nous pouvons en attendre. En le lisant — avec toutes les réserves qui s'imposent, — la question essentielle qui se pose au sujet de Mesrine vient aussitôt à l'esprit : qu'en faire ? »

(JEAN LABORDE.)

L'HUMANITE

« Le crime ne fait pas le bonheur. Dix ou douze millions par mois non plus. Paris-Match, *qui approche les malfaiteurs les plus dangereux sans perdre un atome de sa pureté, diagnostique : «* Il » ne sera jamais un homme » libre. » *La morale est sauve. (...) De toute façon, personne n'est plus révolutionnaire que Mesrine. (...) La revendication, c'est visible, ne se conçoit que comme ça : les armes à la main. Les ouvriers avec leurs syndicats, leurs grèves et tout sont finalement de grands lâches. (...) »*

FAITS ET JUGEMENTS

« Erreur mortelle » dans un laboratoire de Salies-de-Béarn

Un cordonnier de Ranchal, petit village du haut Beaujolais, M. Léonard Livet, est mort en juin 1977 des conséquences d'une « *erreur thérapeutique* » au cours d'une analyse banale dans le laboratoire du docteur Estoup, à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques).

L'affaire remonte au 24 juin 1977. M. Livet, soixante-cinq ans, qui était alors en cure dans la station, devait passer un examen médical complet, mais de simple routine. Dans le cadre de cet examen une hyperglycémie provoquée était prévue. Au lieu de faire absorber la solution glucosée habituelle à M. Livet, la laborantine s'est trompée de flacon et le cordonnier a ingurgité 110 grammes de fluorure de sodium, bien que le flacon ait été de couleur différente et malgré la présence de deux étiquettes indiquant, l'une « *danger* » et l'autre « *sodium fluoré R.P.* ».

Un quart d'heure plus tard M. Livet était pris d'un violent malaise. En l'absence du directeur du laboratoire, il était transporté en salle de réanimation à la clinique de Salies-de-Béarn.

Il devait décéder deux heures après. Selon la famille de M. Livet, la direction du laboratoire a d'abord voulu faire croire à un infarctus. L'enquête menée par le S.R.P.J. de Pau a abouti rapidement à l' « *erreur mortelle* ». L'avocat de la veuve de la victime, le bâtonnier Maurice Cardonnel, de Tarascon (Bouches-du-Rhône), affirme, quant à lui, que « *le défaut de surveillance était évident dans ce laboratoire* », d'autant qu'aucun des responsables n'était présent au moment des faits. L'autopsie a confirmé que l'absorption du fluorure de sodium était à l'origine de la mort.

Une information a été ouverte au parquet de Pau. Elle a été confiée au juge Paul Brulaud et le dossier a été remis au parquet dans le courant du mois de juillet 1978. L'instruction a abouti à l'inculpation pour homicide involontaire du docteur Pierre Estoup, qui dirige le laboratoire portant son nom, et de la laborantine, Mme Claudine Quellier qui, en juin 1977, venait de reprendre le travail après une interruption assez longue. Mme Livet s'est constituée partie civile et le procès pourrait venir à l'automne devant le tribunal de grande instance de Pau. — *(Corresp.)*

Grève de la faim contre les « lenteurs » de la justice

M. Claude Goguillot, quarante-trois ans, habitant à Ornans (Doubs) qui fait une grève de la faim depuis le début du mois de juillet pour protester contre les lenteurs de la justice, a dû être placé, jeudi 27 juillet, sous perfusion.

Après un accident de la route survenu en 1971, près de Sens (Yonne), dont il n'était pas responsable, M. Goguillot avait réclamé des dommages et intérêts. Après avoir refusé une indemnité provisionnelle de 10 000 F accordée le 5 mai dernier par le tribunal de grande instance de Sens, et après avoir fait appel, M. Goguillot avait entrepris une grève de la faim. Il vient d'être avisé que son dossier avait été transmis à la cour d'appel de Paris. Si son état de santé ne s'améliore pas il sera transporté, « *de gré ou de force* », ont dit les médecins, à l'hôpital. — *(Corresp.)*

● *Une adolescente âgée de seize ans arrêtée : elle jouait au kidnapping.* — Après la disparition, vendredi 21 juillet, de Laurent Garcin, huit ans, fils d'un restaurateur de La Foux-d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence) qui n'a toujours pas été retrouvé, cette jeune fille, habitant la région de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) était entrée en relation avec la famille de l'enfant, exigeant une rançon contre sa libération. Aux gendarmes qui l'ont arrêtée, elle a indiqué qu'elle avait imaginé ce stratagème après avoir lu les journaux relatant la disparition.

Six jeunes gens condamnés après l'attaque du commissariat de Rennes

Le tribunal de grande instance de Rennes (Ille-et-Vilaine) siégeant en flagrant délit, a condamné, jeudi 28 juillet, Rachid Benaïcha, un coiffeur d'origine marocaine, à six mois d'emprisonnement dont cinq avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve et quatre autres jeunes gens, Daniel Huet, vingt et un ans, chemisier, son frère Yvan, dix-huit ans, peintre en bâtiment, Dominique Hillion, vingt ans, serveur de café, et Christian Viapiana, vingt et un ans, plombier, à un mois ferme et trois mois avec sursis, ainsi que cinq ans de mise à l'épreuve, après les incidents qui s'étaient produits à Rennes, le soir du 14 juillet, où près de cent cinquante personnes avaient attaqué le commissariat (*le Monde* des 16-17 et 21 juillet). Les jeunes gens étaient poursuivis au terme de la loi anti-casseurs, mais le procureur de la République a indiqué qu'une autre procédure était engagée contre « *les voyous auteurs de ces incidents extrêmement violents* ».

Tous les cinq sont également condamnés à payer solidairement les dégâts causés et Mougli Bouazza, vingt-cinq ans, électricien de nationalité marocaine, s'est, pour sa part, vu infliger une condamnation à dix jours d'emprisonnement pour rébellion à agents et au remboursement de 557 francs, pour « *dégradations volontaires* » sur l'ambulance dans laquelle était emmené son frère, blessés, à la suite de la bagarre.

● *Trois tableaux du musée municipal de Dijon ont été volés chez M. Maurice Chanut, sous-préfet,* lors d'un cambriolage. En rentrant de vacances, mardi soir 25 juillet, M. Chanut a constaté qu'on avait dérobé, dans son logement de fonction, de l'argenterie, divers bibelots et les trois tableaux prêtés par la municipalité. Ceux-ci avaient peu de valeur marchande, et le butin ne représente que quelques dizaines de milliers de francs.

SPORTS

TENNIS

LA COUPE DE GALÉA

Une finale d'habitués entre la France et la Tchécoslovaquie

De notre envoyé spécial

Vichy. — C'est une finale d'habitués de la Coupe de Galéa qui mettra aux prises les équipes de France et de Tchécoslovaquie, du 28 au 30 juillet, sur les courts du Sporting-Club de Vichy. Le suspense aura été de courte durée, jeudi 27 juillet, pour connaître les deux finalistes.

Moins de cinquante minutes ont été nécessaires à Yannick Noah et à Gilles Moretton pour terminer en trois sets (6-3, 6-4, 8-6) le double contre les Anglais, stoppé la veille par la pluie dès les premiers échanges. Tout aussi expéditifs dans leur double contre les Suédois (6-1, 6-4, 6-2), les Tchécoslovaques durent néanmoins attendre l'avant-dernier simple pour s'assurer le troisième succès indispensable avant de se qualifier, comme les Français, par quatre victoires à une.

Si on se réfère au palmarès de la Coupe de Galéa, la présence en finale de la France et de la Tchécoslovaquie n'est pas une surprise. Depuis la création de l'épreuve, en 1950, les Français et les Tchécoslovaques se sont respectivement qualifiés dix-sept et treize fois pour la phase finale à quatre. Les premiers ont participé à douze finales et les seconds à neuf. La France compte six succès (1951, 1953, 1960, 1961, 1962 et 1967) tout comme la Tchécoslovaquie (1963, 1965, 1966, 1970, 1974 et 1975), ce qui constitue un record, partagé avec l'Espagne. Le plus surprenant est plutôt que les deux équipes ne se soient jamais rencontrées en finale mais seulement deux fois dans les matches pour la troisième place.

Une telle continuité dans le succès ne peut relever du hasard, mais reflète plutôt les efforts entrepris dans les deux pays pour la formation des jeunes tennismen. A un degré moindre que son homologue tchécoslovaque, la Fédération française de tennis a aussi l'une des politiques les plus dirigistes dans le domaine des jeunes. Tous ses efforts ont abouti à la création, puis à la multiplication, des sections tennis-études pour les meilleurs éléments et à la mise en place d'une infrastructure d'encadrement technique permanente. Reste à déterminer si, à trop vouloir faire pour les jeunes, elle ne les désarme pas au moment d'entreprendre leur carrière et leur vie d'adulte.

Les plus doués

Avec à peine quarante mille licenciés, la Fédération de tennis tchécoslovaque obtient des résultats plus remarquables encore dans les compétitions de jeunes. Grâce aux succès passés de ses champions, de Drobny à Kodès, elle bénéficie d'une aide importante de l'Etat, aide généralement très mesurée dans les autres pays de l'Est européen pour cette discipline non olympique.

Ainsi le tennis est-il en Tchécoslovaquie l'un des sept sports dont les jeunes talents sont détectés par des tests effectués avec les scolaires de sept à huit ans. Les éléments *a priori* les plus doués sont alors dirigés vers les clubs puis, ultérieurement, vers des centres d'entraînement régionaux. Les meilleurs se retrouvent à l'âge de treize ou quatorze ans au centre d'entraînement national.

Pur produit de cette école tchécoslovaque, et après s'être imposé en décembre 1977 à Miami au Français Pascal Portes en quart de finale, puis à Yannick Noah en finale de l'Orange Bowl, la plus grande épreuve des moins de dix-huit ans, Ivan Lendl a dominé les tournois juniors de Rome, de Roland-Garros et de Wimbledon, et obtiendra, à la fin de l'année, le premier titre de champion du monde de sa catégorie décerné par la Fédération internationale de tennis.

Ivan Lendl retrouvera, dès ce jeudi 28 juillet à Vichy, Pascal Portes, qui a déjà eu l'occasion de prendre sa revanche à Toulouse dans le circuit français et surtout, dimanche 30 juillet, Yannick Noah, qui a préféré délaisser, cette année, les tournois de sa catégorie d'âge pour se mesurer aux meilleurs à Roland-Garros et à Wimbledon. La Coupe de Galéa permettra de déterminer lequel des deux a fait le meilleur choix pour progresser et pourra officiellement se flatter d'être le meilleur junior du monde.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

FRANCE b. GRANDE-BRETAGNE : 4-1. — Noah-Moretton b. Bradnam-Jarrett, 6-3, 6-4, 8-6 ; Portes b. Bradnam, 6-4, 6-2 ; Jarrett b. Moretton, 6-4, 1-6, 7-5.

TCHECOSLOVAQUIE b. SUEDE : 4-1. — Lendl-Kulhaj b. Henriksen-Kallquist, 6-1, 6-1, 6-2 ; Kulhaj b. Ljungman, 6-1, 7-5 ; Lendl b. Henriksen, 6-1, 6-1.

AUTOMOBILISME

SCHECKTER CHEZ FERRARI EN 1979

Le Sud-Africain Jody Scheckter a annoncé jeudi 27 juillet à Monaco, où il réside, qu'il conduirait en 1979 pour le constructeur italien Ferrari. Agé de vingt-huit ans, Scheckter a remporté sept grands prix de formule 1, dont quatre avec Tyrrell et trois avec Wolf, son actuel constructeur. Chez Ferrari, aucune déclaration officielle n'a encore été faite au sujet de la venue de Scheckter et on ne sait pas s'il remplacera l'Argentin Carlos Reutemann ou le Canadien Gilles Villeneuve. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la décision soit prise de renouveler complètement l'équipe de course.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

OMNISPORT. — *Le Nigéria a annoncé que ses athlètes boycotteront les Jeux du Commonwealth qui doivent s'ouvrir à Edmonton (Canada) le 3 août prochain. Les Nigériens ont expliqué cette décision en relevant que la Nouvelle-Zélande participera à ces Jeux alors qu'elle continue d'entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud et qu'elle n'a pas condamné la politique d'apartheid.*

HIPPISME. — *Le prix d'Epernon, le 27 juillet à Evry et réservé aux paris couplé et tiercé, a été gagné par* Avantage *devant* Ariban *et* Texan Girl. *La combinaison gagnante était donc : 8-10-12.*

VOILE. — *Les championnats du monde des « Ooptimists », épreuve réservée aux moins de quinze ans, se déroulent à La Baule depuis le 26 juillet et jusqu'au 5 août. Parmi les deux cent dix bateaux engagés, les Danois et les Suédois sont favoris de cette compétition, mais les Français, qui avaient obtenu une place d'honneur en 1976 en Turquie, pourraient également bien figurer avec les Autrichiens, les Allemands et les Hollandais.*



Vacances pour un... pas ordinaire

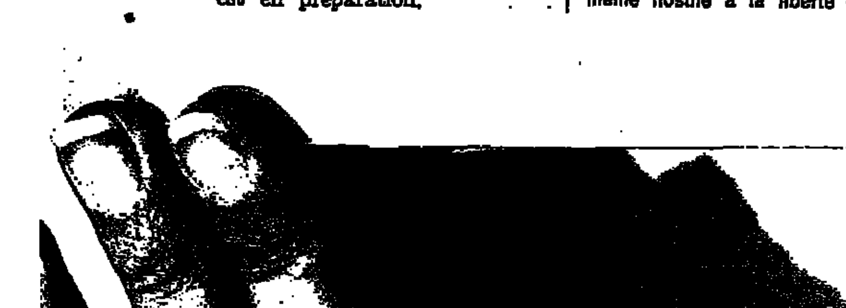
ARCHÉOLOGIE : LA... PASSION DES BÉNÉV...

« JE m'intéresse à l'archéologie ; j'ai vu une affiche au lycée qui parlait de Maubuisson. Cela m'a plu tout de suite, car j'aime beaucoup le Moyen Age et j'aime aussi la vie en groupe. » C'est en ces termes que Brigitte, dix-huit ans, explique comment elle en est venue à choisir pour lieu de vacances le chantier de fouilles archéologiques de Maubuisson, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où, sous la direction de Philippe Soulier, archéologue départemental, une quinzaine de jeunes bénévoles tentent de sauver de l'anéantissement les derniers vestiges enfouis de l'abbaye cistercienne de Maubuisson. A une vingtaine de kilomètres de là, près d'un village nommé Epiais-Rhus, un autre groupe de bénévoles a travaillé sans relâche pendant le mois de juillet à l'exhumation d'une ville gallo-romaine qui dort sous 30 centimètres de terre depuis le quatrième siècle. En attendant le plan de sauvegarde qui doit être déposé courant octobre, les fouilles d'Epiais-Rhus seront interrompues en août.

Mais ici comme là, à Maubuisson comme à Epiais-Rhus, c'est une véritable course contre le temps que les deux équipes d'archéologues ont entamée depuis peu pour sauver de la destruction totale deux sites val-d'oisiens qui auraient à coup sûr disparu progressivement après des siècles d'indifférence, si un projet de construction, d'une part, et le sous-solage inévitable des champs, d'autre part, n'avaient brusquement mis l'accent sur l'urgence de leurs sauvetages respectifs. L'abbaye royale de Maubuisson qui abritera bientôt les archives départementales, ainsi que la ville gallo-romaine d'Epiais-Rhus fossilisée au cœur du Vexin français, appartiendront désormais au patrimoine archéologique grâce, bien sûr, au soutien financier du conseil général, mais grâce aussi à ces bénévoles qui mettront au jour, selon le vœu de Philippe Soulier, « *des vestiges enfouis pour faire revivre les siècles passés* ».

La mort et la résurrection...

Fondée en 1236 par Blanche de Castille, l'abbaye royale cistercienne de Maubuisson est aujourd'hui la propriété de la Fondation Edmond de Rothschild. Le domaine, dont la superficie atteignait jadis 50 hectares n'en compte aujourd'hui qu'une quinzaine. Entourée d'une végétation dense, l'abbaye, qui totalisait une trentaine de bâtiments,





SPORTS

TENNIS

LA COUPE DE GALÉA

Une finale d'habitués entre la France et la Tchécoslovaquie

Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

ARCHÉOLOGIE : LA GRANDE PASSION DES BÉNÉVOLES

« *JE m'intéresse à l'archéologie ; j'ai vu une affiche au lycée qui parlait de Maubuisson. Cela m'a plu tout de suite, car j'aime beaucoup le Moyen Age et j'aime aussi la vie en groupe.* » C'est en ces termes que Brigitte, dix-huit ans, explique comment elle en est venue à choisir pour lieu de vacances le chantier de fouilles archéologiques de Maubuisson, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où, sous la direction de Philippe Soulier, archéologue départemental, une quinzaine de jeunes bénévoles tentent de sauver de l'anéantissement les derniers vestiges enfouis de l'abbaye cistercienne de Maubuisson. A une vingtaine de kilomètres de là, près d'un village nommé Epiais-Rhus, un autre groupe de bénévoles a travaillé sans relâche pendant le mois de juillet à l'exhumation d'une ville gallo-romaine qui dort sous 30 centimètres de terre depuis le quatrième siècle. En attendant le plan de sauvegarde qui doit être déposé courant octobre, les fouilles d'Epiais-Rhus seront interrompues en août.

Mais ici comme là, à Maubuisson comme à Epiais-Rhus, c'est une véritable course contre le temps que les deux équipes d'archéologues ont entamée depuis peu pour sauver de la destruction totale deux sites val-d'oisiens qui auraient à coup sûr disparu progressivement après des siècles d'indifférence, si un projet de construction, d'une part, et le sous-solage inévitable des champs, d'autre part, n'avaient brusquement mis l'accent sur l'urgence de leurs sauvetages respectifs. L'abbaye royale de Maubuisson qui abritera bientôt les archives départementales, ainsi que la ville gallo-romaine d'Epiais-Rhus fossilisée au cœur du Vexin français, appartiendront désormais au patrimoine archéologique grâce, bien sûr, au soutien financier du conseil général, mais grâce aussi à ces bénévoles qui mettront au jour, selon le vœu de Philippe Soulier, « *des vestiges enfouis pour faire revivre les siècles passés* ».

La mort et la résurrection...

Fondée en 1236 par Blanche de Castille, l'abbaye royale cistercienne de Maubuisson est aujourd'hui la propriété de la Fondation Edmond de Rothschild. Le domaine, dont la superficie atteignait jadis 50 hectares n'en compte aujourd'hui qu'une quinzaine. Entourée d'une végétation dense, l'abbaye, qui totalisait une trentaine de bâtiments, n'en présente plus que cinq, restaurés en 1956 par les monuments historiques : la sacristie, la salle capitulaire, le parloir, la chambre des abbesses, le dortoir des moniales. Le 27 juin 1977, l'assemblée départementale du Val-d'Oise décide d'acquérir près de 8 hectares du domaine de Maubuisson pour y installer les archives départementales. Outre les 15 000 mètres carrés aménagés en espaces verts, les archives seront ensilées sur trois étages, les autres bâtiments devenant salles de lecture, ce qui fait dire à Pierre-Jean Trombetta, autre archéologue professionnel chargé de Maubuisson, que « *cette construction représente pour l'abbaye sa mort et sa résurrection. Sa mort, car les dépôts souterrains et le bâtiment qui vont être construits vont définitivement supprimer tous les vestiges archéologiques enfouis dans le sol de l'abbaye ; sa résurrection, car ce projet va permettre la restauration de bâtiments qui menaçaient ruine depuis quelques années* ».

Le hasard et la vocation

Cette réalisation coûtera quelque 25 millions de francs ; une subvention pour la sauvegarde archéologique du site de 200 000 francs a été votée. Mais les travaux ne seront entrepris qu'au printemps 1979, ce qui laisse un an aux archéologues pour « fouiller » avant que les premiers coups de pioche ne détruisent à jamais toute trace d'un passé cistercien. Pour Philippe Soulier, « *l'important n'est pas dans les bâtiments, survivants, mais dans le sol, qui permettra — grâce aux couches d'habitat et le dépotoir — de savoir ce que fut la vie quotidienne à Maubuisson* ».

Autres buts du sauvetage, la reconstitution précise de l'abbaye (grâce aux fragments de décor et d'architecture retrouvés par les bénévoles), une étude de l'archéologie funéraire, grâce à la découverte de sculptures et des recherches et analyses anthropologiques des rites funéraires.

« *C'est intéressant. On a l'impression de participer à quelque chose* », estime Fabienne, seize ans et demi, lycéenne à Pontoise. De tous les bénévoles qui étaient venus là un peu pour tuer le temps, presque par hasard, nombreux sont déjà prêts à recommencer l'année prochaine.

JACQUELINE MEILLON.

(Lire la suite page 10.)

Visite à l'archéodrome de Tailly

IL Y A DEUX MILLE ANS SUR L'A-6...

1972. Sur le chantier de l'autoroute A 37, qui reliera Nancy à Dijon et Beaune, une armada d'engins s'affairent. Nous sommes aux Bolards, un lieudit à trois pas de Nuits-Saint-Georges. On creuse, on nivelle, on manipule des milliers de tonnes de terre, cette belle et bonne terre de Bourgogne qui sait si bien s'entendre avec les vignes. Une pelleteuse vient d'entamer une nouvelle saignée dans la glaise, et c'est la découverte : une nécropole gallo-romaine revoit le jour après dix-neuf siècles de sommeil.

Une découverte, mais pas vraiment une surprise. Mille siècles d'histoire ont laissé, partout, d'un bout à l'autre du sol bourguignon, des traces indélébiles. Les chevaux de Solutré, Vix et son mobilier funéraire, la Bibracte où Vercingétorix se voit remettre le commandement de la résistance à Rome, Alésia, Autun, tout le fief des Eduens regorge de vestiges. A Mirebeau (Côte-d'Or), en 1964, l'un de ces avions fouineurs dont le passager est un archéologue a su photographier — à l'heure où le soleil, avant de s'évanouir, ne peut se priver du malin plaisir de nous faire des révélations — un vaste camp gallo-romain. Quelques jours plus tard, du côté de Nuits-Saint-Georges — déjà ! — c'est une villa gallo-romaine qui affiche son plan pour peu qu'on veuille bien la regarder du ciel. L'année suivante, à Tréclun, c'est une ville au grand complet que l'objectif débusqua au beau milieu d'un champ de céréales : les épis sont moins hauts sitôt que leurs racines suivent le tracé des murs et même des fûts de colonnes...

L'état-major de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (S.A.P.R.R.) se réunit. Il faut déterminer la politique qui apaisera les craintes, légitimes, que les archéologues n'ont pas manqué de manifester. M. François Collaveri, qui présidait alors la S.A.P.R.R., opte pour la solution la plus sage. Les ingénieurs travailleront en liaison avec les archéologues, de manière à permettre aux chercheurs de passer avant les chenillards. M. Charles Rickard, son successeur, poursuivra, avec le même souci, des buts identiques.

1978. Le 21 juillet, on a inauguré l'archéodrome de Tailly-Mercault, près de Meursault, sur l'autoroute A 6. A esprit nouveau, mot nouveau : un « archéodrome », qu'est-ce au juste ? « Une aire d'information archéologique », *répond Mlle Marie-Chantal Sautot, conservateur, depuis 1974, du musée archéologique de Dijon, qui tient ses richesses dans l'ombre élégante de la cathédrale Saint-Bénigne. Avant d'ajouter :* « En aucun cas, surtout, quelque chose qu'on pourrait assimiler à un Disneyland ! L'archéodrome, c'est d'abord une réalisation qui repose sur des bases parfaitement rigoureuses... » *Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on voit figurer au comité scientifique autant d'éminents spécialistes (1) ?*

« Mille siècles d'histoire en Bourgogne » : *dans ces quatre mots se résume l'objectif de l'archéodrome, tel que défini sitôt prise la décision, en décembre 1977, de le bâtir et d'en confier la gestion à une association créée pour la circonstance (2). Fait remarquable, c'est la S.A.P.R.R. qui a intégralement financé une réalisation dont la facture se chiffre à quelque 8 millions de francs, les aides des pétroliers et du P.L.M. (qui exploite sur l'aire de Tailly un restaurant et un motel) ne comptant que pour 7 à 8 % du total. Un concours à citer, celui de l'Office national des forêts, qui a gracieusement fourni aux promoteurs tout le bois nécessaire à l'édification des reconstitutions d'habitat antique.*

C'est à un architecte déjà familiarisé avec la muséographie pour avoir signé le musée du Thot, à Thonac, en Périgord, Jacques Valentin, que revient le mérite d'avoir conçu cet ensemble à la fois beau et sobre. Bâti sur un plan circulaire et rayonnant, l'archéodrome, largement ouvert sur l'extérieur occupe environ 1 700 mètres carrés d'un terrain comptant 2 hectares et demi. La surface utile d'exposition est de 800 mètres carrés. Au milieu un vaste patio.

Dès l'entrée, une carte de la Bourgogne constellée de points de couleur dont chacun est un site, un repère, un haut lieu. Le visiteur peut, s'il le veut, dès lors, penser à changer de cap



(Dessin de PLANTU.)

en s'en allant d'ici et — s'il a été séduit, mais comment ne pas l'être ? — inscrire sur son livre de bord quelques étapes imprévues...

L'histoire « preuves en main »

Suivons ces flèches. L'homme et ses outils faits d'un silex grossièrement taillé ; les balbutiements de l'agriculture ; le paysage agricole qui, peu à peu, s'organise ; un village des bords de Saône, Ouroux, tel qu'il vivait deux mille ans avant J.-C. ; les premiers outils de bronze, la fonte, le fer. Et voici les Gaulois, leur tanière à demi enterrée, pierres sèches et toit de lave, ustensiles de bois et de terre cuite. Et voilà Alésia : trois écrans qui montrent la bataille, la racontent, expliquent la défaite des uns et la victoire des autres. Mais le fantastique de l'archéodrome, c'est d'avoir pensé à nous montrer chaque fois, derrière les grandes baies vitrées, ici des huttes néolithiques grandeur nature (l'une mesure 30 mètres de longueur), ici un tumulus, et là, sur 5 000 mètres carrés, la contrevallation de César au siège d'Alésia, avec fossés, pièges et tours de défense ; là encore, un fanum gallo-romain, une nécropole... L'histoire parlante, tangible, le passé enfin raconté « preuves en main », à l'échelle véritable.

Ouvert le 22 juillet, l'archéodrome a accueilli dès le lendemain, un dimanche, mille trois cents personnes. « Tous des gens de la région, *précise Maïté, la jeune femme qui reçoit,* mais c'est un succès... » *Un succès qui devrait aller croissant : pour la première fois, une occasion inespérée s'offre à l'automobiliste de quitter de l'œil son compteur et son chronomètre. De s'arrêter pour autre chose qu'un plein d'essence, une entrecôte-frites ou un pipi d'enfant. Une belle occasion de ne plus rouler idiots...*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ MOYENS D'ACCES. — Par l'autoroute A 6, 5 kilomètres au sud de l'échangeur de Beaune, sens Paris-Lyon : aire de Beaune-Tailly ; sens Lyon-Paris : aire de Beaune-Marceuil.
Par la route. — A la sortie de Beaune, emprunter le C.D. 18 jusqu'à Tailly, puis le C.D. 23, direction Marceuil.
Ouvert toute l'année. — De 10 h. à 20 h., du 1er mai au 30 septembre ; de 10 h. à 18 h., du 1er octobre au 30 avril.
Entrée : 5 F ; 3 F (de douze à dix-huit ans, étudiants et carte vermeil) ; gratuit (enfants de moins de douze ans accompagnés).

(1) MM. Quoniam, directeur du Musée du Louvre ; Poinssot, inspecteur des musées de province ; Joffroy, conservateur en chef du Musée des antiquités nationales ; Le Gall, directeur des fouilles d'Alésia et professeur en Sorbonne ; Martin, professeur aux Hautes Etudes, directeur de l'architecture antique au C.N.R.S. ; Combier, directeur des antiquités préhistoriques de la région Rhône-Alpes ; Leroi-Gourhan, professeur au Collège de France ; Rolley, professeur à la faculté de Dijon ; Landais, directeur des Musées de France ; Gazagnes, chef du service des fouilles et antiquités ; Thévenot, directeur des antiquités préhistoriques de Bourgogne, et Devauges, directeur des antiquités historiques de Bourgogne.

(2) Association pour la promotion de l'archéologie de Bourgogne, sans but lucratif. Son conseil d'administration est composé comme suit : président, M. Rickard, président de la S.A.P.R.R. ; vice-présidents, MM. Touveron, directeur des affaires culturelles, et Brantus, conseiller général du Jura ; trésorier, M. Germain, directeur général de la S.A.P.R.R. ; secrétaires, MM. Devauges et Thévenot (voir note 1).

Bonnes pioches

Chaque année, et parfois dès les vacances de Pâques, de nombreux chantiers sont ouverts à travers la France. De la restauration et la protection des monuments historiques aux fouilles archéologiques, le choix est vaste. Mais il ne faut pas se méprendre : l'hébergement est le plus souvent sommaire et, dans tous les cas, les stagiaires seront courtoisement mais fermement invités à... travailler ! Quelques adresses :

• CLUB DU VIEUX MANOIR : 10, r. de la Cossonnerie, 75001 Paris, tél. 508-80-40.

• UNION REMPART : 1, rue des Guillemites, 75004 Paris, tél. 271-96-55.

• CENTRE D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE : 6-8, rue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg.

• CENTRE D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE : Institut d'histoire de l'art, 18, quai Claude-Bernard, 69365 Lyon, Cedex 2.

• CENTRE D'ARCHEOLOGIE HISTORIQUE : 2, rue du Général-Marchand, 38000 Grenoble, tél. (76) 54-29-48. (Ce centre organise cet été des stages à Brandes, près de L'Alpe-d'Huez, Charavines, Hières-sur-Amby (Isère) et dans l'église Saint-Laurent, à Grenoble. On peut se renseigner à leur sujet également à la Maison Alpes-Dauphiné : 2, place du Théâtre-Français, 75001 Paris, tél. 296-08-43.)

• ETUDES ET CHANTIERS : 33, r. Campagne-Première, 75014 Paris, tél. 322-15-61.

• SOCIETE HISTORIQUE DU BAS-LIMOUSIN : M. Robert Joudoux, président, 13, place Municipale, 19000 Tulle, tél. (55) 26-22-62.

• COTRAVAUX : 11, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. 874-79-20.

• ASSOCIATION DE CHANTIERS INTERNATIONAUX DE VOLONTAIRES : 1, avenue Saint-Félix, 44000 Nantes, tél. (40) 74-46-13.

• FRERES DES HOMMES : 9, rue de Savoie, 75006 Paris, tél. 033-05-71.

• NEIGE ET MERVEILLES : Saint-Dalmas de Tende, 06430 Tende, tél. (93) 04-62-40.

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, la gastronomie ; aujourd'hui, l'archéologie ; la semaine prochaine, l'artisanat.

LA GRANDE PASSION DES BÉNÉVOLES

(Suite de la page 9.)

Pour d'autres, comme Nicole, Françoise ou Jean-Michel, la vocation était déjà là : *« Je vais achever mes études d'archéologie et je n'avais jamais fouillé,* avoue Françoise, vingt ans. *C'était une lacune. Je prépare le diplôme de conservation du patrimoine. J'aimerais travailler pour la protection rurale contre l'urbanisme. »*

Une vaste animation est déjà entreprise à Maubuisson avec visites commentées, édition d'une brochure vendue en ville nouvelle de Cergy-Pontoise, renseignant sur l'ordre des cisterciens et sur l'abbaye elle-même, exposition sur l'évolution des travaux. *« Il faut faire connaître à tous le passé historique. Lorsqu'on fouille, ce n'est pas pour nous : c'est pour tout le monde ! »*, précise Philippe Soulier. Pour cette raison, il tient à ce que les jeunes bénévoles soient encadrés par des professionnels, afin d'acquérir une sérieuse formation pratique aux multiples techniques de l'archéologie (fouilles, enregistrement, topographie, photo, etc.).

Une bonne intention, applicable dès aujourd'hui à Maubuisson, mais pas encore à Epiais-Rhus où, sous 80 hectares de champs de blé, reposent des trésors inestimables : une ville gallo-romaine entière, avec son théâtre, ses thermes, ses rues, ses maisons, datant du premier siècle avant Jésus-Christ, mais qui fut abandonnée soudainement au quatrième siècle par ses habitants dont on estime le nombre à environ cinq mille. Cette « fraction de vie de l'Antiquité », *comme la qualifie* Philippe Soulier, risque d'être réduite à néant dans les deux années à venir par le système du sous-solage ou labour en profondeur, si un plan de sauvegarde n'est pas réalisé très rapidement. C'est à cette étude que s'emploient désormais Philippe Soulier et Michel Petit, conservateur à la direction régionale des antiquités historiques.

« Il n'y a que quatre ou cinq sites semblables en France », précisait-on, l'autre jour, du côté du conseil général, qui avait à délibérer sur la subvention à accorder au centre culturel d'Enghien pour poursuivre les fouilles. Le budget du sauvetage a été fixé à 122 400 francs, avec participation du ministère de la culture, du secrétariat d'Etat à la jeunesse et au sport, du fonds d'intervention culturelle et du conseil général.

Mais la peine que se donnent les jeunes apprentis archéologues ne pourrait — pas plus que la passion qui les anime — se compter en chiffres...

JACQUELINE MEILLON.

★ Le chantier de Maubuisson accueille tout l'été des bénévoles ; camping sur place, nourriture fournie. S'adresser à M. Philippe Soulier, archéologue départemental, cité administrative, rue du Général-Schmitz, 93300 Pontoise, ou sur le chantier lui-même, de 9 heures à 18 heures.

★ Pour le site d'Epiais-Rhus, contacter M. Jean-Marie Lardy, 5, rue de Barre, 95880 Enghien. Tél. : 982-25-90.

COURTOISIE A LA MODE SUISSE

L'un de nos collaborateurs étant tombé en panne de carburant voici quelques semaines, en pleine nuit, sur la commune de Morges, près de Lausanne, en Suisse, ne trouva comme solution que de pousser son véhicule sur un trottoir avant de partir à la recherche d'une pompe à essence susceptible de lui délivrer les quelques litres qui lui auraient permis de poursuivre sa route.

Las ! la démarche fut longue, car, passé 20 heures, la plupart des stations-service délivrent ici le carburant par engins automatiques qui réclament des pièces de monnaie pour fonctionner, mais encore faut-il en avoir sur soi. A son retour, deux citoyens suisses s'étant dérangés sous une pluie battante pour dépanner l'infortuné, notre automobiliste trouva sur son pare-brise la contravention (appelée localement « dénonciation ») redoutée, dont l'imprimé comporte néanmoins une éventuelle demande d'explication à l'infraction relevée. Il expliqua son cas par courrier et voici la réponse faite par l'officier de police :

Monsieur, votre lettre du 6 courant, accompagnée du bulletin d'amende, nous est bien parvenue. Compte tenu des motifs invoqués, nous acceptons bien volontiers d'annuler cette dénonciation.

Lors d'un de vos éventuels passages dans notre ville, le soussigné serait heureux de vous rencontrer afin de vous donner une autre image de notre sens d'accueil et de vous présenter notre charmante ville.

En vous remerciant pour votre correspondance, nous vous prions d'agréer, etc.

Plaisirs de la table

GENÈVE LA GOURMANDE

GENEVE n'est pas tout à fait la Suisse. D'où une restauration qui tient trop souvent du palace lorsqu'elle ne veut point, par snobisme, se mettre à la mauvaise heure française de la cuisine copiée. La réussite combien justifiée de *Le Duc* (7, quai du Mont-Blanc, tél. 31-73-30) aussi bon, sinon meilleur, qu'au *Le Duc* parisien du boulevard Raspail, a fait naître un peu partout des poissons pas cuits, comme le succès également justifié de *Girardet* (1, route d'Yverdon, à Crissier, tél. 34-15-14) fait fleurir des salades trop folles. Passons.

La grande table de Genève reste le *Parc des Eaux-Vives* de François Perret. C'est le Lasserre helvétique. Je sais bien qu'il est de bon ton d'ironiser sur une cuisine qui n'est pas nouvelle (qu'ils disent !). Pour moi, le velouté de grenouilles au safran, la salade de homard aux truffes, une simple grillade et l'extraordinaire plateau de fromages suisses de la Gruyère font, avec une cave très remarquable, un ensemble qui me touche et m'enchante à la fois. Il n'est pas jusqu'à ce verre d'yquem 67, en apéritif, qui ne soit un hommage aux vins de France et témoigne du respect de M. Perret pour la cuisine et les vins.

Cela dit, j'aime aussi retrouver Lyon au *Bœuf rouge* (10, rue des Pâquis, tél. 32-75-37) avec le gras double, le tablier de sapeur et la cervelle de canut de Daniel Huvet, et la gentillesse valaisanne de Bernard d'Allèves en son *Mazot* (16, rue du Cendrier, tél. 32-15-30), où de gentilles cuisinières font de leur mieux (et là aussi un beau plateau de fromages suisses).

Mais venons-en aux nouveautés. A l'aéroport de Cointrin, M. Canonica a mis en vedette, pour son restaurant *En plein ciel* (tél. 98-22-88), le soir, des plats du jeune J.-P. Goddard (avec un menu « soirées gourmandes » à 68 F.S.), où je relève l'éternel et inévitable magret à la julienne de poires, mais, surtout, une grillade de poissons de mer à la crème de fenouil, le foie de canard aux câpres et un gratin d'oranges.

Le vieux restaurant folklorique *La Mère Royaume* (9, rue des Corps-Saints (tél. 32-70-08), repris par MM. Doldi et Bertrand, outre un menu gastronomique (62 F.S.), m'a amusé avec des œufs pochés au bouzy (sur canapé, hélas !) et surtout un trio de filets aux trois sauces (sur canapé, re-hélas !) bien attrayants avant le sabayon glacé au champagne. Mais le plateau des fromages est bien banal. Est-ce vrai qu'un confrère du pays leur avait reproché de faire la part trop belle aux fromages suisses ? A présent on y trouve de médiocres fromages français industriels !

Je n'ai pas eu le temps d'aller au *Vieux Moulin de la Drize* (route d'Annecy à Troinex-Genève, tél. 42-29-66), mais j'ai parlé ici même de Gérard Bouilloux lorsqu'il était à la Sirène. Il semble que ses portions soient ici — m'a-t-on dit — plus minces encore qu'hier. C'est la mode (mauvaise). Non plus de saluer comme il convenait le bon Daniel Ficht : *Le Curling* (1, chemin du Fief-du-Chapitre, Petit-Lancy, Genève, tél. 93-62-44), dont le chapeau de rumsteck en salade, pour avoir un nom curieux, n'en est pas moins délicieux, comme ses filets de saint-pierre sur lie et julienne de poireaux et ses mignons de veau aux filaments de poivrons.

Mais je suis retourné au *Lion d'Or* de Cologny (tél. 36-44-32), où Henri Large a pris la difficile succession de Jacques Lacombe. Ce qui le fait très critiqué des augures. Ma foi, sur la terrasse à la vue imprenable, j'ai fort bien dîné, notamment d'un suprême de rougets aux courgettes (menus 50 et 85 F.S., et carte). A signaler, à midi, un menu à 35 F.S. : filets de saint-pierre au cerfeuil, petit panaché de grillade et soufflé glacé aux fraises des bois.

Enfin, j'ai découvert — sans mérite, puisque conduit par une amie — *L'Hôtellerie de la Vendée* et son restaurant *Le Pont Rouge* (Petit-Lancy, Genève, tél. 92-04-11). Sur la terrasse de cette maison tenue par la famille Righetto (M. Bonneau en cuisine) j'ai goûté la terrine d'écrevisses (un peu fade comme toutes les terrines, ou presque), la fricassée bretonne (de poissons évidemment), le canard au muscadet et pommes en l'air, les pâtisseries du jour (exquises). Menus à 32,50 et 58 F.S. Belle cave de vins français, non comparables certes à celle des *Eaux-Vives*, mais bien « combinée ».

A signaler encore l'ouverture (sous la houlette d'un élève des Haeberlin) du *Restaurant du Château de Genthod* (tél. 74-19-72), dont la carte propose une soupe aux épinards et un bouillon de lapin tentateurs, un zéphir de grenouilles venu tout droit de *L'Auberge de l'Ill*, de bons desserts. Enfin, le chef Pelletier, qui se distingua au *Lion d'Or* avec Jacques Lacombe, reprendrait, en septembre, le vieil *Or du Rhône* (boulevard Favon, tél. 28-25-21).

LA REYNIÈRE.

ET DU TOURISME

Jeux

échecs N° 772

UNE DÉMARCHE DE REINE

bridge N° 769

LA MÉFIANCE DES COLONELS

scrabble N° 38

LA BOBINETTE NE CHERRA PLUS

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS N° 4

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 772

UNE DÉMARCHE DE REINE

(Tournoi international de Nikshitch, en Yougoslavie, juillet 1978.)
Blancs : R. VAGANYAN.
Noirs : S. GLIGORIC.
Défense slave. Variante Schlechter.

1. d4	d5	26. Dg2! (q)	Ta6
2. ç4	ç6	27. Td2	Dd7
3. Cç3 (a)	Cf6 (b)	28. Ff3	Ff8
4. é3 (ç)	g6 (d)	29. h5	Fg7
5. Cf3	Fg7	30. Tç5	Dé8
6. Fé2 (é)	0-0	31. Dh1!	Td8
7. 0-0	b6 (f)	32. Dh4! (r)	Ta-a8 (s)
8. Dç2 (g)	Fb7	33. hxg6	hxg6
9. Td1	Cb-d7	34. Fh6	Fxh6
10. é4!	dxé4	35. Dxh6	Dé7
11. Cxé4	Dç7	36. Df4	Dd6
12. Cxf6+!	Cxf6	37. Dg5	Rg7
13. Cé5	Cd7 (h)	38. Fé4 (t)	Tb8
14. Cxd7!	Dxd7 (i)	39. Dé5+! (u)	Dxé5
15. Fé3	Dç7	40. dxé5	Ta6 (v)
16. ç5!! (j)	Tf-d8	41. Td7	Tb6
17. Ff3	é6 (k)	42. Txa5	Fa6 (w)
18. a4! (l)	bxç5	43. Tç7	Fé2
19. Dxç5	Ff8	44. Ta-a7	Tf8
20. Dç4	a5 (m)	45. Tç-b7!	Txb7
21. Ta-ç1	Td-ç8 (n)	46. Txb7	ç5
22. h4!	Dd8	47. Tç7	Td8
23. g3	Df6	48. Txç5 (x)	
24. Fé4	Fd6 (o)		
25. Df1! (p)	Dé7		

NOTES

a) La suite usuelle est 3. Cf3 mais ceci ne représente qu'une simple interversion de coups par rapport à la défense slave dont les Noirs n'entendent pas s'écarter.

b) Sont possibles 3..., dxç4 ; 4. é4, é5 ; 5. Cf3, éxd4 ; 6. Dxd4, Dxd4 ; 7. Cxd4, Cf6 et 3..., é5 (Gambit Winawer) ; 4. çxd5, çxd5 ; 5. é4! ou 4. dxé5, d4 ; 5. Cé4, Da5+ ; 6. Cd2!

c) Outre cette continuation tranquille, les Blancs disposent de la suite complexe 4. Fg5 empêchant 4..., Ff5 à cause de 5. Db3 et 4..., é6 en raison du passage à la variante favorable : 5. é3, Cb-d7 ; 6. çxd5, çxd5 ; 7. Fd3. Sur 4. Fg5 les Noirs ont le choix entre 4..., Cé4 et 4..., dxç4.

d) Retrouvant la « variante Schlechter » qui est une sorte de synthèse de la « défense Grunfeld » et de la « défense slave » dans laquelle les Noirs peuvent manœuvrer plus ou moins librement. La passivité est, en effet, l'inconvénient de cette variante qui donne aux Noirs un espace assez limité. Cependant, cette suite reste supérieure à la sortie prématurée 4..., Ff5 réfutée par 5. çxd5!, çxd5 (si 5..., Cxd5 ; 6. Fç4, é6 ; 7. Cg-é2!, Cd7 ; 8. é4, Cxç3 ; 9. Cxç3, Fg6 comme dans la partie Alekhine-Opocensky, Paris, 1925) ; 6. Db3, Fç8 ; 7. Cf3, é6 ; 8. Cé5, Cç6 ; 9. f4.

é) 6. Db3 ne semble pas justifié mais 6. Fd3 est le plus souvent joué. D'autres suites comme 6. Cé5 ; 6. h3 ; 6. b4 et 6. çxd5 aboutissent à égaliser les chances. Le développement modeste du F-R sur é2 laisse les problèmes des Noirs intacts.

f) A considérer est 7..., Cé4 ou 7..., Ff5. Si 7..., Fg4 ; 8. çxd5, çxd5 ; 9. Db3! Si 7..., é6 ; 8. b4! et si 7..., Cb-d7 ; 8. çxd5, çxd5 ; Db3. De nombreuses parties jouées depuis le match Lasker-Schlechter de 1910 à nos jours montrent que les Noirs n'ont pas la tâche facile. Le fianchetto - D des Noirs a été expérimenté à plusieurs reprises par Botwinnik mais ne règle pas pour autant les difficultés.

g) Un plan simple et efficace : Dç2 - Td1 - é4. 8. çvd5, Cxd5 ; 9. Fd2, Fb7 ; 10. Tç1, é6 ; 11. Da4, Té8 ; 12. Tf-d1, Cd7 ; 13. é4, Cxç3 ; 14. Fx3, Dç7 ; 15. b4 assurera aux Blancs une meilleure partie (Lissitzin-Botwinnik, Leningrad, 1934).

h) Et non 13..., ç5 à cause de 14. Ff4.

i) L'échange des C n'a pas encore allégé la tâche des Noirs qui n'ont pu se dégager par l'avance ç6-ç5.

j) La fixation de la faiblesse du pion ç6 ainsi que l'enfermement du F-D noir donnent aux Blancs un net avantage positionnel dès la sortie de la phase d'ouverture.

k) 17..., b5 paraît moins passif.

l) Bouclant l'aile - D.

m) Sinon les Blancs poursuivent par 21. a5!.

n) Si 21..., Ta-ç8 ; 22. Fg5!.

o) Si 24..., é5 ; 25. Fg5, Dd6 ; 26. h5. A noter que l'avance é6-é5 ne peut plus libérer les Noirs dans cette position mais, au contraire, ouvrir dangereusement les lignes des F blancs.

p) Début d'une très élégante manœuvre de D.

q) Progressivement les Blancs ont renforcé leur avantage. La troisième attaque du pion 6 oblige les Noirs à cette défense peu économique par la T-D.

r) Un trajet original digne d'une étude.

s) Et non 32..., é5 ; 33. dxé5, Txd2 ; 34. Fxd2, Fxé5 ; 35. Txé5!, Dxé5 ; 36. Dd8+, Rg7 ; 37. Fç3 gagnant la D.

t) Menace simplement 39. Rg2 suivi de Td1-Th1.

u) Maintenant l'échange des D aboutit à une finale gagnante.

v) Si 40..., Tb-d8 ; 41. Txd8, Txd8 ; 42. Txa5, Td2 ; 43. Ta7, Txb2 ; 44. a5.

w) Si 42..., Txb2 ; 43. Ta7, Tb8 ; 44. a5!

x) Et les Blancs gagnèrent facilement en quelques coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 771

I. KOK. 1974

(Blancs : Ra2, Tb2 et ç8, Fb5, Cb8, Pa4. Noirs : Ra7, Da5, Cç7 et g7, Ph2.)

1. Ta6+!, C×a6 ; 2. Cç6+, Rb6 ; 3. C×a5, h1=D ; 4. Fç6+, Cb4+ ; 5. T×b4+, R×a5 ; 6. Tb5+, R×a4 ; 7. Fd7 !, Dh3 ; 8. Tf5+, Rb4 ; 9. Tf4+ et les Blancs gagnent.

ETUDE

V. DOGLOV

1974

BLANCS (4) : Ra3, Tç1, Cg2, Pg6.
NOIRS (3) : Rh5, Té4, Cç5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

(Voir page 20 la cinquième partie du Championnat du monde.)

bridge N° 769

LA MÉFIANCE DES COLONELS

Ce grand chelem a été réussi au lendemain de la guerre au tournoi d'Estbourne par le champion anglais Kenneth Konstam qui jouait contre deux colonels en retraite.

Cachez les mains adverses pour faire votre plan.

Nord : ♠ 7 4 ; ♥ A 8 ; ♦ D 7 4 ; ♣ A D V 10 9 4
Ouest : ♠ — ; ♥ D V 10 9 7 4 3 2 ; ♦ 8 ; ♣ 8 6 5 3
Est : ♠ D V 10 9 8 6 3 ; ♥ 6 ; ♦ V 5 3 2 ; ♣ R
Sud : ♠ A R 5 2 ; ♥ R 5 ; ♦ A R 10 9 6 ; ♣ 7 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	3 ♠	3 S.A.
passe	7 S.A.	passe	passe...

Ouest entama la dame de cœur. Le déclarant prit de l'as du mort, puis il joua le roi et la dame de carreau (sur laquelle Ouest défaussa un cœur). Sud fit ensuite l'impasse au valet de carreau, réalisa le roi de pique (Ouest jetant un autre cœur), puis il joua le roi de cœur, mais Est (qui avait un singleton) défaussa un pique. *Comment Konstam, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

C'est un exemple spectaculaire où seule une reconstitution précise des mains adverses permet de gagner. Konstam ayant constaté qu'Est détenait sept piques, quatre carreaux et un seul cœur, comprit qu'Est n'avait qu'un trèfle et Ouest quatre. Si c'est Ouest qui a le roi de trèfle (quatrième), le mort ne pourra faire que *trois* levées à trèfle (en faisant deux fois l'impasse). Il n'y aura donc, dans ce cas, que douze levées au total (deux à pique, deux à cœur, cinq à carreau et trois à trèfle) sans possibilité d'une treizième, aucun squeeze n'étant possible. Konstam en a donc conclu que *la seule chance de gagner était de trouver le roi de trèfle sec* en Est. Voilà pourquoi, contrairement à toutes les probabilités, *il a tiré l'as de trèfle au premier tour à trèfle,* et il a réussi son grand chelem.

Inutile de dire que, jusqu'à la fin du match, les deux colonels ont serré leur jeu sur leur poitrine pour le cacher le plus possible. Espérons qu'une âme charitable leur aura expliqué à la fin pourquoi le roi de trèfle était condamné.

Le sauvetage de César

Si un roi sec est parfois capturé, il arrive que celui qui le détient arrive à le sauver. Ce fut le cas dans cette donne d'un match de sélection de l'équipe américaine.

Nord : ♠ 10 4 2 ; ♥ A V 10 ; ♦ A 8 7 ; ♣ V 9 8 7
Ouest : ♠ A V 9 8 6 5 ; ♥ D 8 3 2 ; ♦ 4 2 ; ♣ 10
Est : ♠ R D 7 ; ♥ 9 7 ; ♦ R ; ♣ A R D 6 5 3 2
Sud : ♠ 3 ; ♥ R 6 5 4 ; ♦ D V 10 9 6 5 3 ; ♣ 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Hamman	Welch	Wolff	Sontag
passe	passe	passe	1 ♣
4 ♦	4 ♠	5 ♦	passe
passe	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle pour le valet, la dame et le 4 de trèfle, *comment Sontag, en Est, a-t-il ensuite joué* pour essayer de faire chuter CINQ CARREAUX ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » de Sontag indiquait au moins 16 points dans le Système de Précision, mais sans indication de couleur.

En salle fermée, le contrat final avait été « 4 ♠ » réussi par Est-Ouest (Kehela et Muray).

Dans un autre match, on aboutit dans une salle au même contrat de « 5 ♦ » (qui fut réussi !), tandis qu'en salle fermée, sur l'ouverture de « 3 ♦ », Nord répondit « 3 SA » pour... *cinq de chute !* Mais cette chute vertigineuse était un... bon coup puisque 250 coûtait moins cher que les 620 qu'E.-O. auraient marqués s'ils avaient joué « 4 ♠ ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 38

LA BOBINETTE NE CHERRA PLUS

LE NEGRESCO, NICE
PREMIER FESTIVAL
DE LA COTE D'AZUR

(Suite de notre chronique du 15 juillet.)

Pas plus que les futurs archaïques CHERRAI et ECHERRA, le terme juridique ECHET n'est admis par le R.I. (règlement international). Voici les formes acceptées de ECHOIR, verbe impersonnel : ECHOIT, ECHOIENT, ECHUT, ECHURENT, ECHOIE, ECHOIRA, ECHOIRONT, ECHOIRAIT, ECHOIRAIENT, ECHU, ECHUE, ECHUS, ECHUES, plus l'adjectif variable ECHEANT.

DECHOIR : DECHOIS, DECHOIT, DECHOYONS, DECHOYEZ, DECHOIENT, DECHOIRAI, etc., DECHOIRAIS, etc. (ces deux temps ne sont pas acceptés par le PLI), DECHUS, etc., DECHUSSE, etc. (malgré Bescherelle qui ne signale que la première personne du singulier de ces deux temps), DECHOIE, DECHOIES, DECHOYIONS, etc. (et non DECHOYONS comme l'écrit B), DECHU, DECHUE, DECHUES.

(A suivre.)

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A O I E L L K			
2	A O + C N I L T	KRILL	H 4	48
3	E O N N I T S	COLTINAI (a)	8 A	64
4	A A E B H Q ?	CONTIENS (b)	A 8	83
5	A B + E N H S Y	HAQ(U)ET (c)	D 1	38
6	A H N + U D E T	BEYS	9 E	40
7	D N + E E R V S	HAUTE (d)	I 3	40
8	S L U I D N A	REVENDES	F 8	72
9	A L N U + G M I	KADIS	4 H	30
10	N + P F O E E A	MEUGLAI (e)	11 E	36
11	O P + A I E L M	FANEE (f)	10 J	33
12	I O + A U C G B	LAMPES	15 A	36
13	G O + Z ? R P A	BUCHAI	1 A	39
14	F O + O A R E T	RAG(E)Z (g)	12 K	51
15	A O R T + E N T	FOR	2 F	27
16	E U P S T I X	TORDANTE (h)	13 C	72
17	T X + E U D R E	PUISEZ	O 7	60
18	D T + O E S M U	EXERGUE	M 8	54
19	T + W E J O I V	EMOUDS	15 H	48
20	I O T V W	JE	6 N	43
21	O V W décomposé	TOI	G 1	18
22		VA	B 14	10
23		GON (i)	H 11	5
24			TOTAL	947

15 JUILLET 1978. — PREMIERE MANCHE

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse Illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tirage qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

a) CALOTIN implacable ; b) ou CONSENTI ; c) charrette étroite, longue et sans ridelles ; d) cette haute maçonnerie vaut mieux qu'un deuxième HAQUET (3 B, 34) ; e) HUMAIN (1 D, 30) ; f) ou FOEHN (1 A) ; g) ZERO(S) ou ZE(B)RA (M 9, 46) ; h) AZOTE (O 11, 42) ; i) unité de mesure d'angle plan.

★ Où scrabbler sur la Côte d'Azur en août ?

Cagnes, lundi soir, tél. 20-04-29.

Nice Côte-d'Azur, mardi soir, tél. 88-17-74.

Nice, mercredi et samedi 15 heures, tél. 80-34-61.

Cannes, mercredi et samedi, 16 heures, tél. 45-63-77.

Menton, mercredi, 15 heures ; vendredi, 20 heures, tél. 35-77-65.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

CLASSEMENT

1. J.-M. Bellot, 908 ; 2. C. Del, 888 ; 3. M. Pialat, 877.

RESULTATS FINALS

Simples : 1. J.-M. Bellot ; 2. Pialat ; 3. Del.

Doubles : 1. Brulé-Brulé ; 2. Pucheault - Lahmi ; 3. Bellot - Del et Hoda Kassis - Charlemagne.

MICHEL CHARLEMAGNE.

PENTASCRABBLE N° 38
de M. Michel Dagnet, de Strasbourg

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A A E G N R T - C E N N O T T - A C I N R U X - A E E J R S T - E E ? M N S T.

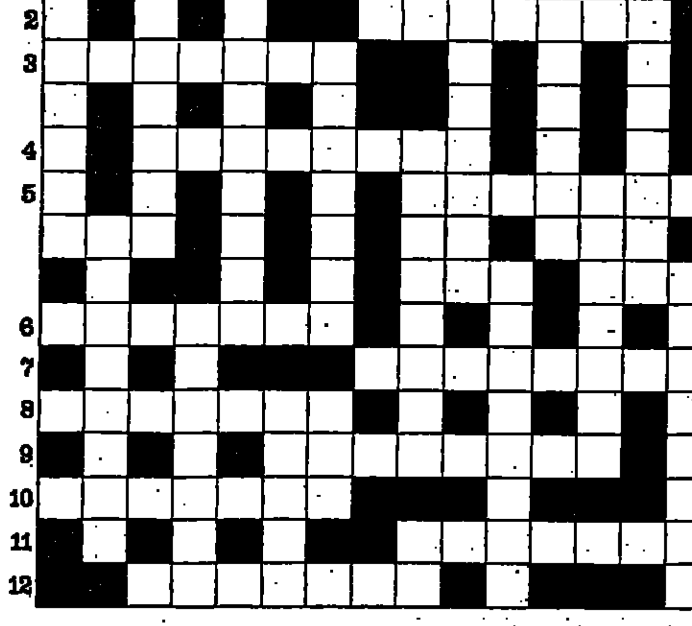
Solution proposée : plus de 600 points.

Solution du problème n° 36 : (M)ONODIE (chant à une voix, H 8, 68 ; DECEMVIR (magistrat romain), 12 H, 82 ; INITIALE, 13 H, 94 ; VERGOBRET (dictateur gaulois), K 5, 110 ; ADEXTREES (terme d'héraldique), O 7, 221. Total 575 points.

Solution du problème n° 37 : FROMAGE, H 7, 78 ; MERCANTI, 10 H, 65 ; QUETSCHE, K 5, 130 ; COLOSSAUX, 9 G, 98 ; TAXIPHONE, O 7, 293. Total 664 points.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS * N° 4



Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse Illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

(*) (Jeu déposé.)

Horizontalement

1. AACCELOR. — 2. ACEEEHLR. — 3. EMNORST. — 4. AAEELPRU. — 5. AEGOSVY. — 6. AAAEHNR. — 7. AEELNNOT. — 8. BEISTUZ. — 9. EELMNSU. — 10. AAIMRSU. — 11. CCEKIRT. — 12. AEEIRST.

Verticalement

13. ACELMOT. — 14. AEEHIMST. — 15. EEFLNRS. — 16. ENORSUU. — 17. CEEIOPRR. — 18. AEGINRS. — 19. AEEGRSST. — 20. AGIOPRSU. — 21. EEILLRTU. — 22. AEORTUV. — 23. EINORSV. — 24. AEEILNRT. — 25. BEEEINST.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3

Horizontalement

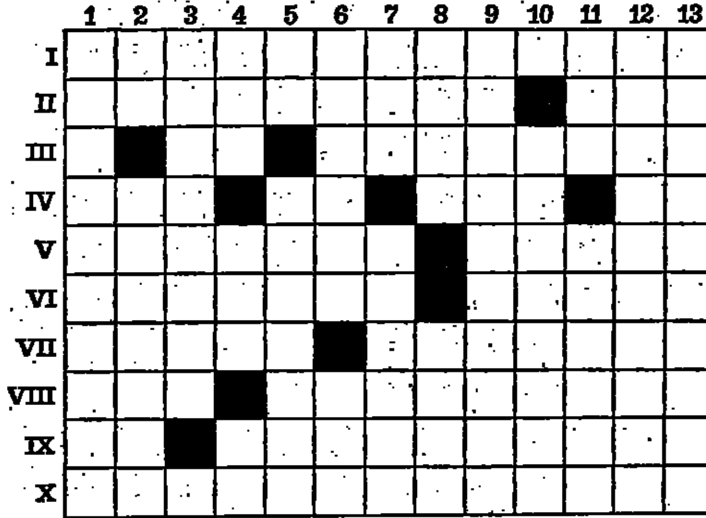
1. ELECTIF. — 2. MODERATO. — 3. COAGULAS. — 4. EXTIRPE. — 5. PERINEES (INESPERE, EREPSINE). — 6. VENTERA (VETERAN, ENERVAT, ENTRAVE, EVENTRA, TAVERNE, VENERAT, AVERENT). — 7. ANCIENS (CANINES). — 8. CAPITOUL (COUPLAIT). — 9. ARSENICS (NARCISSE, RANCISSE, RINCASSE). — 10. GROUSES. — 11. TURNEPS.

Verticalement

12. MELOPEE. — 13. ETUVERA (EVERTUA, VAUTREE). — 14. ADEXTRE (DETAXER, EXTRADE). — 15. UNIPARE. — 16. DENTAUX. — 17. EXECRER (EXERCER). — 18. OCCISES. — 19. PRYTANE. — 20. ENGUEULE. — 21. LUISISSE. — 22. TALWEGS. — 23. TAUPINEE. — 24. FISCALE (CALIFES, FICELAS, FACILES).

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS N° 4



Horizontalement

I. Définit Sonia Delaunay comme John Dos Passos, entre autres. — II. De bons dormeurs ; Fête. — III. Pronom ; Donne à voir. — IV. C'est lumineux ; Saint; La nôtre est la cinquième; Jeu. — V. Réunissais ; Station du fils de Dieu. — VI. Au bec, à bec ; Trop petit obstacle pour Simon de Montfort. — VII. Choisis; A chacun le sien. — VIII. Cet Henri l'a dit six fois ; Magistrats auparavant, généraux ensuite. — IX. Au poumon ; Serons sans concision. — X. Parfois assommante, parfois sensationnelle.

Verticalement

1. Cliché. — 2. Passa le Bosphore ; Installent. — 3. Diminuais. — 4. Aurochs ; Vieille hargne ; On l'attend. — 5. Un officier abrégé; Confier. — 6. Redoutable quand il est faux ; Dans Tolède. — 7. Voyelles ; Jurai. — 8. Espagnol ou Portugais selon la terminaison ; Barbe-Bleue, c'est lui. — 9. Pour elles, la droite ou la gauche sont uniques. — 10. Choquera. — 11. Vge ; Est-ce la patrie des sorcières? — 12. Firent comme le 1 du 2 et le 1 du 4. — 13. Ce n'est guère une qualité, sauf, peut-être, pour certaine porte.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 3

Horizontalement

I. Non engagement. — II. Eue; Ban ; Boxer. — III. Ov; Recompta. — IV. Omnis ; Rouer. — V. Ce ; Niaiseries. — VI. Infamie ; Inni. — VII. Atrium ; Océans. — VIII Beuglant ; Bât. — IX. Luire; Ravello. — X. Exterminateur.

Verticalement

1. Négociable. — 2. Ou ; Venteux. — 3. Néon; Fruit. — 4. Vinaigre; 5. Nb; Simuler. — 6. Gar ; Atma. — 7. Anerie ; Nri. — 8. Cos ; Otan. — 9. Eboué ; Va. — 10. Momerie ; Et. — 11. Exprimable. — 12. Net; Ennaiu. — 13. Transistor.

FRANÇOIS DORLET.

Hippisme

Boussac : le roman de la fin

IL est encore un peu tôt pour pénétrer le dessous des cartes de la saisissante partie qu'a été, la semaine passée, la fin (peut-être seulement juridique, lire plus loin) de l'écurie Boussac. Mais ce qu'on en sait ouvre des échappées balzaciennes.

Les cartes commencent à se distribuer au début du mois, quand l'industriel met sa fortune personnelle dans la balance de la liquidation judiciaire de ses affaires. Nul ne se trompe : une grande partie de cette fortune — peut-être un tiers, voire la moitié — c'est l'écurie de courses (deux cent cinq chevaux avec les poulains de l'année), fractionnable à volonté, vendable sur l'heure, et presque dans la monnaie qu'on souhaitera, tant est resté considérable, dans le monde entier, le prestige, la casaque, au demeurant rehaussés, cette année, par le jeune champion Acamas.

Dès le mois de juin, les banques créancières de l'industriel ont, par huissier, fait opposition, auprès de la Société d'encouragement — dont Marcel Boussac a été longtemps le président et dont il est resté président d'honneur — à toute remise de certificat d'origine. En clair, un cheval ne peut pratiquement plus être vendu sans leur accord. Mais il ne peut pas, non plus, l'être sans que le propriétaire endosse personnellement le document, c'est-à-dire sans son propre accord.

Un protocole exceptionnel

Marcel Boussac est décidé à vendre la majeure partie de l'écurie : il n'entend pas finasser avec l'engagement qu'il a pris envers le tribunal de commerce. Mais il lui semble aberrant de céder Acamas immédiatement. Par l'effet d'une disposition fiscale tortueuse, comme la législation sur les plus-values en recèle de nombreuses, Acamas, s'il est vendu à l'âge de trois ans, supportera le prélèvement d'impôt maximum : 60 % de son prix. S'il n'est vendu qu'après le 1er janvier 1979, l'imposition sera considérablement réduite. Par ailleurs, voir disparaître une casaque à laquelle se rattachent tant de souvenirs heureux, c'est mourir avant la mort.

Une solution paraît s'offrir : un jeune courtier, Frédéric Sauque, revient de Floride avec une offre ferme des frères Murty, éleveurs américains. Ceux-ci sont prêts à acheter cinquante-sept des quatre-vingt-neuf poulinières de l'écurie pour une somme de l'ordre de 15 millions de francs. Ils n'ont pas de visée sur Acamas ni sur les chevaux à l'entraînement, en sorte que l'écurie sera encore en sursis.

Marcel Boussac donne, semble-t-il, son accord. Mais le tribunal de commerce ne l'entend pas de cette oreille. Il est, de son côté, saisi d'offres globales comprenant Acamas. Daniel Wildenstein a, dit-on, proposé 34 millions ; l'Aga Khan est prêt à traiter au prix qui sera fixé par expert. Le tribunal charge Antoine de Rose, l'homme qui, naguère a négocié la location de Sea Bird *aux Etats-Unis, de donner un prix à chaque sujet de l'écurie. Celle-ci comprend 39 chevaux à l'entraînement, 89 poulinières, 37 yearlings, 27 foals « sans leurs mères », 10 juments réformées et chevaux de service et trois étalons* de grande origine *mais — leur carrière de course ayant été médiocre — de faible valeur. Antoine de Rose et un second expert qu'il s'est adjoint se font ouvrir un par un, pendant toute une semaine, les boxes des haras de Fresnay-le-Buffard (Orne), de Jardy (près de Vaucresson) et de l'écurie de Chantilly. Ils sondent les groupes d'éleveurs internationaux au sujet de Acamas.*

La valeur d'un grand cheval a forcément une part subjective : on a été séduit par un geste, une foulée, voire un regard ; mais c'est la séduction qui a atteint l'acheteur potentiel, non celle qu'on a subie, qui fait le prix. De Sydney à Vancouver, en passant par Tokyo, Dublin, Miami, les oracles expriment leur point de vue : Acamas est petit ; il peut décevoir dans l'Arc-de-Triomphe, à l'automne, comme il avait un peu déçu à pareille saison, l'an passé, dans le Grand Critérium; son père est tout jeune et, pendant de nombreuses années, il aura, au haras, à subir sa concurrence ; surtout, il y aura la concurrence du gagnant du Derby d'Epsom, Shirley Heights, *qui est, comme lui, fils de* Mill Reef. *Avec trois représentants dans le monde du même « sang », les « services » de chacun ne pourront dépasser 20 000 dollars... Finalement, les deux experts débouchent sur une estimation, pour l'ensemble de l'écurie, de 41 millions de francs. A ce prix, l'Aga Khan est preneur. Mais Marcel Boussac, lui, n'est pas vendeur. Il fait valoir la ponction que le fisc va opérer au titre des plus-values si l'on vend avant le 1er janvier 1979. En fait, il se détache peu à peu de ces problèmes.*

Celui des banquiers s'accroche à l'offre de 41 millions de francs. Le jeudi 20 juillet a lieu une entrevue dramatique entre le vieil homme, un représentant du tribunal de commerce et un des experts. Marcel Boussac ne veut toujours pas vendre. Tout ce qu'il veut, c'est que Acamas, dont le dernier galop d'entraînement a été excellent, soit au départ des King George.

L'envoyé du tribunal voit la faille : le vieil homme signera la vente pour que son cheval aille à Ascot. Il fait valoir que l'offre de l'Aga Khan ne restera valable, dans l'avenir, que si Acamas n'est pas battu dans les King George (ce qui semble avoir été, au plus, une interprétation personnelle). Par conséquent, si la vente n'est pas conclue avant la course, son devoir à lui, dépositaire des intérêts des créanciers, est d'empêcher que le cheval y participe et risque d'y perdre une partie de sa valeur. Juridiquement, le tribunal peut s'opposer à ce que le cheval sorte de France. Ne pas envoyer Acamas à Ascot ? Ne pas lui donner la chance de prouver qu'il est le meilleur « trois ans » d'Europe ? Pas possible. Marcel Boussac signe la vente de la totalité de l'écurie pour 41 millions, à une condition que l'Aga Khan a acceptée d'avance : c'est encore sa casaque, celle dont un exemplaire est exposé à la meilleure place au musée des courses, dans le Kentucky, que portera Yves Saint-Martin, jockey de Acamas.

Le vieil homme, qui ne s'est plus jamais rendu aux courses depuis l'été 1976, qui ne voit plus ses chevaux que le matin, à l'écurie, presque en cachette, a décidé d'aller, lui aussi, à Ascot, pour cette journée des adieux. L'Angleterre hippique l'a appris et ne sait quels honneurs imaginer pour l'empereur déchu. Comme son avion personnel a été saisi, lord Granard enverra le sien. On rouvrira le vieux petit aérodrome de Blackbush, le plus proche d'Ascot, pour éviter la fatigue d'un trop long voyage en voiture. Le vieil homme sera l'hôte à déjeuner des commissaires et — insigne honneur en même temps que témoignage quasi unique d'affection — c'est de leur loge, donc aux côtés des juges de la course, qu'il assistera à celle-ci.

Une offre d'éleveurs américains

Ainsi est fait. En marge de ce protocole exceptionnel, un autre honneur. Avant la course, alors que Marcel Boussac assiste au défilé des chevaux dans un fauteuil qu'on lui a fait préparer au centre du paddock, la reine se détache de son entourage et vient le saluer. Deux fois, en ce qui était encore le temps de la puissance, elle a été son invitée en France : en 1967, quand elle était venue visiter nos grands haras et en 1974 quand sa pouliche Highclere *avait gagné le Prix de Diane.* « Monsieur Boussac, j'ai beaucoup pensé à vous, ces derniers jours, et tous ceux qui, en Angleterre, aiment les chevaux sont tristes, *dit-elle en français.* Nous espérons tous que votre cheval va gagner. »

Mais Acamas ne gagne pas et — la compétition étant la compétition — c'est en grande partie le fait des deux chevaux de la reine : Dumferline et Sea Boat. *Ceux-ci, qui sont des « quatre ans », mènent un train d'enfer. Acamas se laisse surprendre, perd quelques longueurs et, malgré 200 mètres étourdissants dans la ligne droite, ne peut refaire tout son retard sur* Ile de Boubon

Dans la loge des commissaires c'est la consternation. Marcel Boussac observe, simplement : « Ah, c'est un produit de Roselière. » Ile de Boubon *est, en effet, un fils d'une jument française, naguère achetée par feu C.-W. Engelhard, le « roi du platine ».*

Car il reste des problèmes à régler. Ainsi, les frères Murty considèrent que leur achat de cinquante-sept poulinères a été valablement effectué et entendent maintenir ce qu'ils considèrent être leurs droits.

D'autre part, l'Aga Khan aurait offert à Marcel Boussac de lui louer certains des chevaux achetés. Ainsi, la casaque reparaîtrait encore jusqu'au dernier jour.

Peut-être l'Aga Khan se souvient-il d'un vieil homme qui, à la fin de sa vie, se faisait amener en fauteuil roulant au bord des pistes pour y voir, lui aussi, sa casaque : son grand-père. Il y a comme une affinité particulière, qui est peut-être une image des cycles du monde, entre les très vieux hommes et les jeunes chevaux.

LOUIS DÉNIEL.

Le feuilleton de Reiser. — 17

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES

INTERDIT DE SE BAIGNER ICI !

C'EST LE DÉVERSOIR DE L'ÉGOUT !

ET ALORS ?

SI ÇA NOUS PLAIT DE NOUS TREMPER DANS LA MERDE DES AUTRES !

D'ABORD, C'EST LÀ QUE L'EAU EST LA PLUS CHAUDE

SORTEZ OU JE DRESSE CONTRAVENTION !

LE PREMIER TYPE QUE DOIVENT ARRÊTER LES GENDARMES DANS CETTE STATION, C'EST SON DÉPUTÉ MAIRE !

CET ÉTRON VIVANT QUI LAISSE UN ÉGOUT SE DÉVERSER SUR UNE PLAGE PUBLIQUE !

IL A RAISON !

CETTE ORDURE DÉGOULINANTE DE BOUE !

PARFAITEMENT !

CE CRIMINEL QUI FAIT DE L'ARGENT AVEC LES STAPHYLOCOQUES DORÉS !

INSULTER UN DÉPUTÉ, FAIRE CASSER LA GUEULE À UN GENDARME, ET EN PRIME, PROVOQUER UNE ACTION ÉCOLOGIQUE, ÇA VAUT LE COUP DE RISQUER UNE HÉPATITE...

REISER

MODE

HAUTE-COUTURE 79 — HIVER EN NOIR

La veste, la jupe et la blouse sont les grands gagnants de la mode d'hiver des couturiers parisiens qui lancent une ligne carrée s'arrêtant sous le genou. La carrure Tarzan se traduit en manteaux et en paletots couvrant les tailleurs. Il y a autant de pantalons que de juqes, mais tous les éléments les plus nouveaux sont dissociables. Nous sommes loin de la garde-robe « panoplie ». Des manteaux moëlleux accompagnent les robes douillettes créées en vue des économies de chauffage. Cette mode, à la fois réaliste et discrète pour la rue, fait place à une fantaisie exubérante dès le crépuscule où tout s'agite, virevolte et scintille comme une finale de music-hall.

Le noir, mat ou brillant, s'annonce la grande vedette de l'hiver avec des velours gansés chez tous les couturiers.

Les laines et les mohairs sont tissés en tweeds moelleux, gros draps ou draps de satin. Parmi les soieries lyonnaises ou italiennes pour le soir, les crêpes et les satins sont coupés en fourreaux ornés de dentelle.



(Croquis de MARCQ.)

SPOOK : manteau de flanelle gris clair matelassé de Léonard, à brandebourgs sur le côté, porté avec un boa de tricot gris foncé comme le bonnet. — MORI : ensemble habillé en satin bronze de Taroni, à blouson géant, métrique et grandes manches sur un fourreau dans le même taffetas de orné d'un dragon brodé de tons vifs dans le dos. — CARVEN : tailleur de tricot prune, fuchsia, violet de Moreau, sous un manteau de drap prune de Châtillon Mouly Roussel. — GRES : blouse paysanne au décolleté asysole gris doux de Taroni.

Les accessoires reprennent de l'importance, notamment les boas de vison, de renard et de tricot, ou les collerettes de plumes d'autruche. Les colliers dorés courts sont portés sur les blouses. Les petits « bibis » ronds, les bonnets de police et les grands feutres sont traités avec humour, parfois ornés de voilettes sur des chignons serrés. Les mains sont à nouveau gantées. Enfin, toutes les jambes sont noires, les pieds chaussés de fins escarpins à talons vertigineux.

Carven étire sa silhouette, emmitouflée jusqu'au bas du mollet, en robes de jersey à dessins lapons utilisés aussi pour doubler les pardessus. Même ses mariées n'auront pas froid, cet hiver, dans leurs robes de flanelle blanche brodée à la suisse, voire en dentelle de tricot.

Hanae Mori occupe déjà une place spéciale dans la couture, interprétant les thèmes actuels avec sa perception japonaise. Ses ensembles de dîner à blousons géants de satin matelassé sur des jupes portefeuilles droites ou des fourreaux sont des modèles du genre.

Per Spook, très Norvégien, nous protège des gelées à pierre fendre avec toutes sortes de tricots géants, de grosses bottes, d'énormes bonnets et des tailleurs droits, de jolies robes imprimées à collerettes proustiennes et des mélanges de rouge et de noir.

Grès, toujours personnelle, apporte sa note féminine à de beaux tailleurs doux et de subtiles blouses à basque sous de grands manteaux et des houppelandes réversibles. Ses robes de dîner et du soir en jersey de soie vive s'enroulent autour du corps dans les proportions harmonieuses dont elle a le secret.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LE DÉ D'OR A GIVENCHY

C'est Hubert de Givenchy qui remporte le cinquième Dé d'or de la haute couture pour la meilleure collection de la saison d'hiver. Ce trophée, offert par Cartier, lui a été décerné par un jury international de journalistes de la presse écrite et télévisée et remis par Nathalie Hocq. Per Spook, le créateur norvégien, s'est vu attribuer l'Aiguille d'or pour l'originalité de ses idées.

PRÈS D'UN MILLION DE FRANCS ONT ÉTÉ RECUEILLIS POUR LE CHATEAU DE VERSAILLES, indique M. Lecat.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a indiqué jeudi 27 juillet, au micro de France-Inter, que près de 1 million de francs ont déjà été recueillis auprès du public pour réparer les dégâts provoqués par l'attentat du château de Versailles, le 26 juin dernier. Il a précisé que si des mesures de sécurité plus strictes ont été prises dans les musées, la politique d'ouverture du patrimoine à tous les Français n'était pas remise en cause.

M. Lecat a également fait part de l'intention du gouvernement de venir en aide au cirque et d'entamer, en 1979, une politique à long terme du théâtre.

Le Monde

culture

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

L'Excès

Après deux semaines et demie de festival, l'adaptation aux cadences infernales s'est faite. Les nouveaux arrivants, qui n'ont pas pris encore le rythme, s'inquiètent : « Combien de spectacles voyez-vous par jour ? », et s'affolent : « Vous n'êtes pas saturé ? » Autant demander à un drogué assis au milieu d'un champ de pavots s'il est écœuré.

L'intoxication théâtrale n'embrume pas les esprits, elle aiguise les nerfs, déséquilibre le self-control, rend vulnérable. Ce qui se passe en soi prime ce qui se passe sur scène. Au premier stade, rancœurs et peurs débordent en réactions parfois féroces, disproportionnées. Voir certaines rages, notamment masculines, à propos de la Maison d'Ana *ou du* Nom d'Œdipe. *Au second stade, on accepte la poussée violente de ses fantasmes, on la reconnaît, on se bricole des défenses, d'ailleurs précaires, mais qui permettent d'affronter l'excès.*

Des spectacles extrêmes, il y en a peu; il y en a un, le Dépeupleur, *de* Beckett, *par Serge Merlin (mise en scène de Pierre Tabar), dans la crypte du Palais des papes. Un cylindre de pierre blanchie, des bancs de bois, une table, une chaise, une petite poupée grise, enveloppée dans un chiffon, un livre usé, crayonné, pour tous accessoires, une bougie pour tout éclairage.*

Assis derrière la table, Serge Merlin raconte la nouvelle de Beckett, la vaine patience acharnée d'hommes enfermés dans un tuyau dont ils cherchent l'issue.

Placée au premier rang tout contre la scène, je ne voyais rien qu'un visage creusé, mobile, des yeux brillants qui nous ignoraient, des mains dansantes qui dessinaient gracieusement des espoirs avortés et prolongeaient les phrases interrompues. Je voyais les palpitations du cou qui disaient des souffrances prêtes à éclater, tandis que la voix cherchait une douceur-exorcisme. Je me sentais réduite aux dimensions de la poupée, écrasée par ce visage apaisé d'homme ayant dépassé le seuil du tolérable comme flottant au-dessus d'un corps invisible, grouillant d'angoisse silencieuse. Un corps dévoré.

La nouvelle a été également portée au théâtre par le groupe américain Mabou Mines. Cela s'appelle The Lost ones *et sera joué au théâtre Gérard-Philipe en novembre. Les deux interprétations bien que très différentes sont fidèles à Beckett, puisque toutes les deux vrillent jusqu'au-delà du désespoir, pour dégager l'ultime étincelle de vie, puisqu'elles provoquent une pareille oppression claustrophobe.*

En sortant de la crypte, dans le verger, il fait jour. On aspire, encore craintif, la tiédeur de l'air. On ose à peine croire qu'on a échappé au sort des humains enfermés. On marche vers le bruit, vers la vie. C'est la place de l'Horloge. Un jeune Ecossais en kilt joue de la cornemuse et fait la manche sans paraître entendre les autres musiciens qui font également la manche. Malgré leur nombre, je parie qu'ils se font plus d'argent que les trois quarts des troupes « off ».

COLETTE GODARD.

CECIL TAYLOR A ANTIBES

« Jazz à Juan » s'est éteint sans avoir jamais troublé le bouillonnement régulier de la foule dans les rues d'Antibes. Le pianiste Cecil Taylor fut le héros incontesté de la dernière nuit du festival, la plus excitante aussi, puisqu'elle présentait, en outre, le Human Arts Ensemble et le nouveau groupe d'Ornette Coleman, premier musicien à avoir ouvert les portes du free jazz, premier saxophoniste alto à avoir rompu nettement avec l'influence parkérienne, mais également trompettiste et violoniste qui ne cesse de défricher un univers sonore instable.

Quant à Cecil Taylor, il entraîne l'auditeur toujours plus loin dans cette folie matérialisée par un torrent de notes et d'accords enchaînés à un rythme vertigineux, inconcevable sans une technique d'exécution qu'il possède seul. Cecil Taylor parle peu. Ses méthodes de travail sont obscures.

« La fonction de musicien telle que je l'entends, dit-il, *est celle qui consiste à donner de la vie à une machine morte dit instrument. J'y mets ce que je vis et en cela je ne peux concevoir mon art qu'improvisé.. Au solfège, à la notation musicale, je préfère substituer le concept de symbole. Mes partitions ne sont pour moi qu'un bloc-notes, un moyen de classer méthodiquement mon travail. Trop souvent, l'idée de notation donne une fausse idée de la création musicale. La musique est quelque chose qui flotte partout dans l'air et qu'il faut essayer de saisir. Elle est partout, elle ne jaillit pas de nulle part au bout d'une plume. Si le musicien peut être influencé par les créations de Stockhausen ou de Ligeti, par la musique indienne ou sud-américaine, il y a quelque part un choix décisif : pour moi, c'est c'est celui de l'improvisation et celui, naturel, de la conception rythmique, marque la plus palpable d'un idiome culturel. »*

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

L'aventure du théâtre musical

« RIMBAUD OU LE FILS DU SOLEIL » de FERRERO et CAUDE

« En 1871, Rimbaud a eu dix-sept ans, dit Louis-François Caude, *l'âge que j'avais en 1968 ; toutes proportions gardées, c'est peut-être une raison d'avoir osé concevoir un spectacle qui le mettrait en scène... »* Quand on s'attaque à un mythe, il faut toujours se chercher des excuses, qui valent ce qu'elles valent, mais les raisons de ceux qui veulent à tout prix demander des comptes sont-elles vraiment meilleures ? En écrivant : « J'étais un opéra fabuleux », le poète n'a-t-il pas lui-même pris le risque de tendre la main aux musiciens ?

Rimbaud ou le fils du soleil, « quasi un melodramma in tre atti », musique de Lorenzo Ferrero sur des textes d'époque (poèmes et lettres de Rimbaud, témoignages) assemblés par Louis-François Caude, qui a été créé le 24 juillet au cloître des Célestins, date de 1974. Pour des auteurs qui auront tout juste vingt-sept ans l'un et l'autre cette année, il s'agit vraiment d'une œuvre de jeunesse qu'ils n'écriraient plus tout à fait comme cela aujourd'hui. Fallait-il laisser dormir pour toujours un ouvrage dont la création aurait dû avoir lieu depuis longtemps et commander quelque chose d'entièrement nouveau pour le festival ? Fallait-il réviser ou réécrire au risque de détruire ce qu'il y a de plus précieux dans ces productions de l'adolescence où l'imagination tient lieu d'expérience et qui, le plus souvent, vivent d'abord des qualités de leurs défauts ?

Mais comment corriger quand on n'a ni vu ni entendu le résultat ? Pourquoi hésiter, d'autre part, quand une œuvre semble viable ? Donner *Rimbaud* tel qu'il a été écrit, c'est la solution qui a été choisie ; quelques coupures ont été pratiquées, des détails ont été revus — avec des hommes aussi expérimentés que Boris de Vinogradov pour la direction musicale et André Bourseiller pour la mise en scène, on devine que cela ne s'est pas fait au hasard — et il est vraisemblable que les auteurs feront eux-mêmes plus tard, et cette fois en connaissance de cause, un certain nombre de révisions si, comme le succès remporté à Avignon permet de l'espérer, le spectacle doit être repris ailleurs.

Etre un lieu d'expérience, un terrain d'essai, et le rester, plutôt que de se mettre à l'affût de l'hypothétique chef-d'œuvre, c'est là ce qui donne tout son prix à l'aventure du théâtre musical menée depuis dix ans par France-Culture et le Festival d'Avignon ; et, précisément, *Rimbaud* est une création profondément expérimentale. Pas au sens qu'on accorde généralement à cette expression, car l'expérience n'y est jamais une fin en soi, mais parce que les moyens mis en jeu — imbrication constante du parlé et du chanté, citations déformées de romances, de valses, de polkas — ont besoin de l'expérience de la représentation pour être maîtrisés. C'est une question de dosage.

L'unité par la diversité

Les phrases parlées où le sens des mots l'emporte largement sur l'effet musical né de la rupture de ton (lorsque la parole succède au chant) sont d'une portée immédiate et très forte, mais fragile en même temps : au fur et à mesure que la musique établit un univers plus abstrait, impose ses lois, les dialogues, parfaitement en situation au début, alourdissent le déroulement d'une action dont les épisodes chronologiques nous intéressent moins que le contenu poétique ; cela devient « bavard », sans que l'habileté de Louis-François Caude soit vraiment en cause.

De même, les allusions au style musical de l'époque, et reçues comme telles d'abord, finissent par s'engluer dans leur propre caricature. Leur importance est pourtant extrêmement restreinte — quelques minutes sur un spectacle d'une heure trois quarts. — mais c'est comme si elles étaient chargées de tout le poids de leur histoire. Ainsi, la musique, très raffinée au contraire, de Lorenzo Ferrero, desservie par l'acoustique du plein air pour lequel elle n'a pas été conçue, a-t-elle tendance à passer au second plan, derrière le texte parlé tout d'abord, jusqu'au troisième acte où le déséquilibre s'inverse, et, peu à peu, derrière l'autre musique, celle des citations.

Qu'un ouvrage pose des problèmes fondamentaux sans les résoudre complètement, cela ne signifie pas qu'il soit manqué, mais plutôt que, avec ses qualités et ses défauts, il se situe au cœur même de cette poursuite de l'unité par la diversité, de la continuité dans le discontinu qu'on appelle, en considérant l'effet plus que la cause, le théâtre musical, et qui n'est que l'expression d'un courant né de l'opéra *(Manon,* de Massenet, *Falstaff,* de Verdi, *Ariane à Naxos,* de Strauss) et favorisé par l'évolution des tendances artistiques du XX[e] siècle. *Rimbaud* n'est pas un tournant, c'est une œuvre riche de contradictions qui prouve le mouvement en marchant, sans déclarations de principes mais sans concessions.

La trame du spectacle, c'est la vie d'Arthur, de l'enfance à Charleville en butte à l'ordre maternel et bourgeois avec la Commune vécue comme un rêve, jusqu'au retour à Marseille pour y mourir après la visite aux salons parnassiens, l'amitié de Verlaine, les disputes. La distribution réunit cinq chanteurs et six acteurs qui se partagent les rôles, incarnant souvent plusieurs personnages successivement, ainsi Benoît Régent, un jeune comédien dont la présence et le jeu dramatique laissent un souvenir très vif, sera d'abord un travesti, puis un ami d'enfance et enfin Verlaine. La figure de Rimbaud, au contraire, apparaît au travers d'un double miroir : celui du comédien (Jean-Loup Wolff), celui de la voix irréelle de soprano coloratura (Eve Brenner) qui s'épanouit dans le grand *Aria de la Vierge folle* au troisième acte avec, pour finir, une cadence écrite spécialement et qui monte jusqu'au contre-contre do dièze... Moins évidentes, les prouesses demandées aux autres voix, au ténor en particulier (Robert Dumé) sont réelles, un peu excessives parfois, mais rarement gratuites ou antivocales ; l'écriture des voix et la réussite des ensembles devraient suffire à laisser deviner, si on avait des doutes, que Ferrero est italien.

Une tension très efficace

La partition fait appel à un petit ensemble instrumental : quintette à cordes, clarinette, saxophone, cor, piano, harpe et percussions ; certains musiciens sont sur la scène (pour la kitsch musik), les autres, qui devraient se trouver dans la fosse d'un théâtre à l'italienne, puisque l'idée de départ est celle d'une biographie en forme d'opéra, ont été disposés sur les côtés. Le rôle assigné à l'orchestre est tout à fait traditionnel : il crée le climat psychologique, soutient les voix ou dialogue avec elles par l'intermédiaire des solistes.

Le style est atonal, post-sériel parfois et, sauf par certains aspects de l'écriture instrumentale, n'annonce pas la technique déduite des sons de la série harmonique qui caractérise les œuvres récentes de Ferrero. Si l'aria de « la Vierge folle » reste, tant du point de vue dramatique que lyrique, comme la page la plus marquante de l'opéra, l'intermezzo qui sert de prélude au troisième acte et dont le développement se poursuit d'une scène à l'autre, témoigne plus encore peut-être du sens théâtral du compositeur. Avec une thématique aussi dangereusement simple que des notes isolées en octave passant d'un instrument à l'autre, Ferrero réussit à établir une tension très efficace et à ne pas la laisser se dissoudre. C'est un geste dramatique en même temps qu'un pari, et c'est un peu cela l'opéra.

En revanche, pas plus que la partition, le texte ne comporte d'indications scéniques ; Antoine Bourseiller a donc dû tout imaginer dans un décor de cabaret provincial dont seuls les accessoires sont mobiles, créer des rencontres entre les personnages, animer les dialogues en tentant de reproduire dans la mise en scène l'équivalent des différents niveaux suggérés par la partition. Pour apprécier exactement la réussite du metteur en scène dans une œuvre qui le sollicite autant sans lui faciliter la tâche, il faudrait pouvoir prendre du recul.

On devra donc se contenter provisoirement de constater le succès de l'ensemble sans en dire davantage. L'attitude volontairement réservée d'Antoine Bourseiller, qui cherchait moins à faire œuvre originale qu'à mettre son inspiration au service d'un ouvrage dans lequel il croit, allait d'ailleurs dans ce sens. Quand le nom des auteurs a tendance à disparaître derrière celui des metteurs en scène, l'inverse est une chose trop rare pour qu'on ne le signale pas et que ce ne soit pas déjà un éloge en soi.

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

« Capricorne One » de Peter Hyams

Du canular-fiction. Imaginez un « Watergate » à l'échelle cosmique, le plus fabuleux des mensonges, la plus colossale des supercheries : sur l'ordre du président des Etats-Unis, le directeur de la NASA et quelques complices organisant un faux débarquement sur Mars...

C'est l'histoire de « Capricorne One ». Une histoire qui naturellement croule sous l'invraisemblance. Il n'y a pas un incident, pas une image du film qui soient crédibles. Nous sommes dans le domaine de la pure fantaisie et presque du conte philosophique. Si Voltaire avait vécu à l'ère des fusées, *peut-être* se serait-il amusé à écrire un apologue de ce genre.

Peter Hyams, scénariste et réalisateur de « Capricorne One », n'est pas Voltaire. Il n'est pas non plus Kubrick (celui du « Docteur Folamour »). Certes il dénonce la fourberie des « princes » et le formidable pouvoir mystificateur des mass-media. Mais sa critique reste patande, son humour conventionnel. En fait, il sacrifie les éléments satiriques de son étonnante histoire au profit du suspense et du spectacle.

Sur ce plan-là, du moins sommes-nous gâtés. Sans parler du coup de théâtre qui précède le départ de l'engin spatial, la fin du film offre une palpitante chasse à l'homme. Résolus à faire éclater la vérité, les cosmonautes (dont on a annoncé la mort au moment de leur rentrée dans l'atmosphère) échappent, en effet, à leurs gardiens. Traqués par des hélicoptères, deux d'entre eux sont abattus. Mais avec l'aide d'un journaliste (Elliott Gould) à qui certains événements ont mis la puce à l'oreille, le troisième échappe à ses poursuivants...

L'histoire se termine au moment où va être révélé le plus extraordinaire scandale de l'histoire des Etats-Unis. Peter Hyams ne pouvait guère aller plus loin. On garde de son film le souvenir d'une idée percutante et d'un récit d'aventures bien conduit. Il manque l'étincelle qui en aurait fait la vraie surprise de l'été.

JEAN DE BARONCELLI.

■ L'Union des associations des maisons de la culture, réunie à Avignon, tient à « réaffirmer l'importance fondamentale de la création dans la politique culturelle des maisons de la culture, et ceci en liaison étroite avec une activité d'animation et de diffusion ». Elle constate « avec regret » que « cette action culturelle a régressé ces dernières années, faute de moyens suffisants » et souhaite que le budget 1979 permette de « rattraper le retard accumulé ».

Une nouvelle politique de l'audiovisuel

(Suite de la première page.)

M. Papon a insisté sur le fait que la décision était prise au début de cette législature. La perte pour de budget de l'Etat sera de l'ordre de 160 millions de francs. Mais le gouvernement ayant pris l'engagement, devant le pays et devant le Parlement, de respecter une « pause fiscale », cette perte ne sera pas compensée par d'autres recettes.

Au début de cette année, le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques groupant les représentants patronaux de la production, de la distribution, de l'exploitation et de l'industrie technique), avait engagé une campagne pour obtenir du gouvernement d'alors des mesures qu'il jugeait nécessaires à la survie du cinéma français. Des discussions avaient abouti, avant les élections, à l'établissement par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, d'un plan de sauvegarde comprenant l'abaissement de 33,33 % à 17 % du taux de la T.V.A. des industries techniques (« le Monde » du 28 février 1978). M. d'Ornano avait alors indiqué que l'abaissement de la T.V.A. sur les films relevait de la prochaine législature. Au mois de juin, le BLIC envisageait une campagne de relance (« le Monde » du 17 juin 1978). Les dispositions annoncées viennent donc heureusement assainir un climat assez tendu. Les 160 millions dégagés dès l'application de la prochaine loi permettraient une relance importante de la production cinématographique.

M. Jean-Philippe Lecat, qui avait fait part de ses préoccupations concernant le destin du cinéma français, voit, dans cet effort consenti par le gouvernement, le point de départ d'un redressement de la situation et d'une nouvelle politique de l'audiovisuel dans lequel le Centre national de la cinématographie aura un rôle à jouer. Le ministre de la culture et de la communication propose une augmentation de quatre points (4 %) de la taxe additionnelle qui alimente le fonds de soutien à l'industrie cinématographique géré par le C.N.C. M. Jean-Philippe Lecat a, par ailleurs, demandé à la profession de formuler des propositions de modulation du prix des places pour encourager la fréquentation (1). Il s'agit, en fait, d'adapter ces prix aux possibilités des spectateurs, en particulier des jeunes et des personnes âgées.

La décision prise au sujet de la diminution — longtemps réclamée — du taux de la T.V.A. sur les films a été accueillie avec une grande satisfaction. Cette diminution était le cheval de bataille du BLIC, qui espère maintenant que satisfaction sera donnée à une autre revendication : la baisse du nombre de films passant à la télévision et l'augmentation du prix des achats de droits.

Seule fausse note au terme de la réunion : certains exploitants et distributeurs sont peu favorables à l'augmentation de la taxe additionnelle. Le produit de cette taxe, versée par l'industrie cinématographique au C.N.C., revient, pour une part, à l'exploitation qui, disent-ils, l'utilise à plein ; pour une autre part à la production qui ne l'utilise qu'en partie, faute de trouver des moyens de financement complémentaires. Il y aurait ainsi, actuellement, 100 millions de francs « gelés ». Le relèvement de 4 % reviendrait donc, pensent-ils, à gonfler encore cette réserve qui ne profite à personne.

JACQUES SICLIER.

(1) Depuis quelques années, Parafrance (circuit des cinémas Paramount et Publicis) a créé des primes à la fidélité qui sont, déjà, un encouragement à la fréquentation.

PRESSE

DES LETTRES DE LICENCIEMENT ONT ÉTÉ ADRESSÉES AUX DEUX CENT VINGT-QUATRE JOURNALISTES GRÉVISTES DU « SUN »

Des lettres de licenciement ont été adressées aux deux cent vingt-quatre journalistes grévistes du *Sun*, a annoncé, jeudi 27 juillet, à Londres, la direction du quotidien britannique.

Le *Sun*, qui est le plus important tirage de la presse quotidienne britannique avec quatre millions deux cent mille exemplaires, n'a pas paru depuis le lundi 24 juillet *(le Monde* du 26 juillet), ses journalistes, tous membres du N.U.J. (Syndicat national des journalistes), réclament un relèvement uniforme des salaires de 1 300 livres par an (environ 11 000 francs français), une augmentation de 18 % et un contrat de productivité.

Cette mesure de licenciement, qui signifie pratiquement la fermeture du journal, devrait cependant être suivie de négociations entre la direction du *Sun* et celle du N.U.J., le plus important syndicat de journalistes.

Un porte-parole de la direction du journal populaire a affirmé que les deux cent vingt-quatre journalistes « s'étaient exclus d'eux-mêmes en enfreignant les termes de leur contrat ».

Le *Sun* est édité par le magnat australien de la presse, M. Rupert Murdoch, qui possède également l'hebdomadaire *New of the World* (environ six millions d'exemplaires), vingt-six quotidiens de province britanniques, et des intérêts dans la presse américaine et australienne. — *(A.F.P.).*

LES OUVRIERS DU LIVRE C.G.T. PUBLIENT UN NUMÉRO PIRATE DU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Les trente et un ouvriers du Livre C.G.T. d'Imprimoset, imprimerie qui réalisait la composition du *Quotidien de Paris,* qui a cessé de paraître le 28 juin, viennent de ublier un numéro pirate du journal que dirigeait M. Philippe Tesson. Dans un communiqué publié à la une de cette édition de quatre pages, les ouvriers du Livre C.G.T. écrivent : « Le Quotidien de Paris, *seul client d'Imprimoset, disparaissant, Imprimoset disparaît. C'est la logique de M.* Tesson : « Je » liquide. » *Lui ne s'en sort pas trop mal, il possède d'autres titres qui sont loin d'être déficitaires. (...) Les ouvriers d'Imprimoset, unanimes, sont résolus à ne pas faire les frais des caprices d'un patron de droit divin.* »

Tiré dans un premier temps à trente mille exemplaires, *le Quotidien des parais,* comme *le Quotidien disparu,* publié le 22 juillet par les journalistes et employés C.F.D.T. *(le Monde* du 22 juillet) a le même format et la même mise en pages que *le Quotidien de Paris.*

La dernière représentation du spectacle des DZI CROQUETTES « LES SPEAKERINES » au Théâtre Fontaine, aura lieu le samedi 29 juillet 1978, en soirée.

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE WILLEM VAN OTTERLOO

Le chef d'orchestre néerlandais, Willem Van Otterloo s'est tué dans un accident de voiture à l'âge de soixante ans, jeudi 26 juillet, près de Melbourne. Né à Winterswijk (Pays-Bas), il avait dirigé à ses débuts l'orchestre municipal d'Utrecht, puis, de 1949 à 1973, l'Orchestre de la Résidence de La Haye. Il avait également dirigé les orchestres de Melbourne, Düsseldorf et Sydney. Il laisse de nombreuses œuvres, dont des *Pièces pour orchestre,* un *Divertissement pour cuivre et percussion* et une composition pour seize instruments à vent.

■ La chanteuse Joan Baez donnera quatre concerts en France au mois d'août : le 11 à Lorient, le 13 à Cap-d'Agde, le 14 à Fréjus et le 16 à Vaison-la-Romaine.

■ Le seizième Festival folklorique international des Pyrénées aura lieu à Oloron-Sainte-Marie, du 2 au 7 août, avec la participation de vingt et un pays. (Renseignements : 39-01-67.)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes ; 22 h. : Daviy.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et J.-P. Dalzon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Loeillet, Haendel).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. O. Pietti, soprano (Mozart).

Festival estival

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Conciergerie, 18 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).
Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Leppard, sol. M. Alavedra, M. Schaer (Scarlatti, Vivaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Nadavati ; 20 h. et 22 h. : David Murray.
Caveau de la Huchette, 21 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.
Petit Journal, 21 h. 30 : Swing at six.
Palais des Arts, 21 h. : Alain Marhus feld.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Giselle (Ballet de l'Opéra)
Cour de la mairie du Xe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot

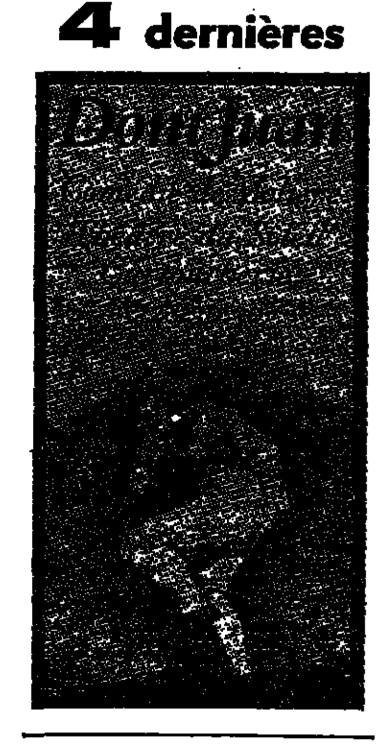
15 h. : les Cœurs du monde, de D.W. Griffith ; 18 h. 30 : Un film comme les autres, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Macunaima, de J.-P. de Andrade ; 22 h. 30 : « Z », de C. Gavras.

Beaubourg

Grands films du cinéma muet : l'école américaine ; 15 h. : le Pirate noir, de A. Parker ; 17 h. : Une aventure à New-York, de A. Dwan et D. Fairbanks ; 19 h. : Ombres blanches, de W.S. van Dyke et R. Flaherty.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)



L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), jusq. jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq. jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Vendredi 28 juillet

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq. jeudi ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed. Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52).
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

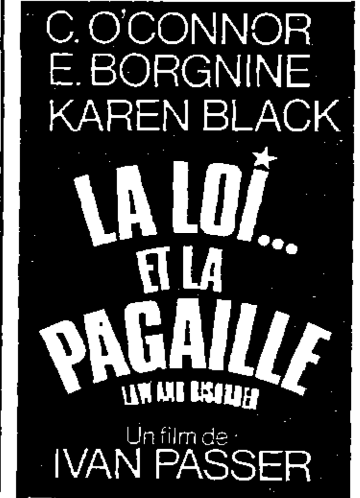
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-48).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (a., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (a., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD : Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORNIAUD (fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DELIVRANCE (a., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (a., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à jeudi.
DRAME DE LA JALOUSIE (it., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (a., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HIROSHIMA MON AMOUR (fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (a., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (a., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (848-42-27).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN BEAU MONSTRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), jusqu'à ven.

Les festivals

RETRO-METRO-STORY (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : For me and my gal.
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Rideau déchiré.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o) : 14 h. 30 : les Escapades de Tom et Jerry ; 15 h. 45, 21 h. : Monty-Python ; 17 h. 15, 22 h. 30 : Frankenstein junior ; 19 h. : On achève bien les chevaux ; ven., sam., 0 h. 15 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : le Visage.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.
MELODRAMES (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Marchand de quatre saisons.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
FESTIVAL TATI. Champollion, 5e (033-51-60) : Mon oncle.









RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 28 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : Le locataire du troisième sur cour, de J.K. Jerome, mise en scène : A. Villiers, avec F. Fleury, M. Georgi, M. Carvey, M. Desrau.

Dans une pension de famille à Londres, des êtres mesquins et égoïstes s'entre-déchirent. Arrive un voyageur : il leur révèle une lumière qui les arrachera à leur médiocrité. Espérons que la traduction et l'adaptation n'ont pas étouffé l'humour de cette très jolie pièce de Jerome K. Jerome (Trois hommes dans un bateau).

22 h. 30. Ciné première.

Avec, comme invité, l'écrivain Jacques Laurent, qui parle de la Montagne du dieu cannibale et du Matamore, de Dino Risi.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.



21 h. 35. Emission littéraire : Apostrophes (Le tour de Jules Verne en soixante-dix minutes).

Avec MM. C.-M. Martin (la Vie et l'Œuvre de Jules Verne) ; F. Rivière (Jules Verne) ; M. Soriano (Jules Verne : Portrait de l'artiste jeune) ; S. Vierne (préfacière des œuvres de Jules Verne chez Garnier-Flammarion) ; F. Lacassin (préfacier des œuvres de Jules Verne rééditées aux Editions 10/18) et Ray Bradbury, écrivain américain.

22 h. 35. Journal ;

22 h. 40. FILM (Aspect du jeune cinéma français) : LE MONDE ETAIT PLEIN DE COULEURS, d'A. Périsson (1973), avec F. Atkine, M. Eggerickx, M. Ribowska, H. Nassiet, D. Lommel, A. Babkine.

Un mime, très épris d'une jeune femme, veut monter un spectacle avec des danseurs. Il se heurte à mille difficultés.

Des idées originales, beaucoup de sensibilité et une mise en scène qui reste floue.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Le nouveau vendredi : Une autre vie en montagne, réal. J. Habans.

Un reportage sur les villages de montagne qui se vident, et les efforts des derniers habitants pour faire revivre leur région.

21 h. 30. série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (les morts au balcon).

Au cœur de l'île des Célèbes, en Indonésie, une oligarchie de quelques familles a réussi à maintenir sa domination sur un peuple d'esclaves en s'appuyant sur la force du culte des ancêtres. Chez les Toradjas, les morts règnent sur les vivants.

22 h. 10. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Panorama du roman policier noir : thèmes, décors, ressorts de l'action, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Rachmaninoff, D. Milhaud, Janacek ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 55, Festival de Bayreuth... « l'Or du Rhin » (Wagner), par l'orchestre du festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec D. Mc Intyre, Z. Kelemen, H. Zednik ; 21 h. 30, Da Capo ; 23 h. 10, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes ; à 0 h. 5, La substantifique moelle.

SAMEDI 29 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Restez donc avec nous... ; 18 h. 40, Magazine auto moto ; 19 h. 45, Ces chers disparus ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Des magiciens.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch

22 h. 35, Histoire de la musique populaire : Le jazz (4).

Les sources multiples (et oubliées) du jazz.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur ; 14 h. 30, Tennis : Coupe de Galéa, Jeux africains, finale football ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ;

20 h., Journal ;

20 h. 30. Les grands procès témoins de leur temps : Une semaine sainte, de P. Desgraupes, réal. J. Cazenave, avec D. Rozan, A. Mottet.

1823, au tribunal criminel de Zurich. Onze personnes sont accusées du meurtre de Margaretha et Elizabeth Peter. Meurtre atroce, la plupart font partie de la famille.

22 h. 5, Jazz : Oscar Peterson.

Hommage à l'un des plus grands pianistes de jazz. Avec R. Brown (basse), H. Ellis (guitare), L. Bellson (batterie), Z. Sims (saxophone), R. Eldridge, D. Ellington, C. Terry (trompettes) et R. Charles.

22 h. 45, Journal.

23 h. 10, Petite musique de nuit : « Prélude n° 3 en do dièse majeur », de Bach, par le Trio Jacques Loussier.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : Les parents, de H.W. Geissendorfer, une production de la télévision allemande (Bavaria).

Une petite fille, Ann, traumatisée par la mort accidentelle de ses parents, croit constamment les voir réapparaître. Hallucinations qui sont l'expression de sa révolte contre l'oncle et la tante qui l'ont recueillie, couple cupide et sans cœur. Le récit s'immobilise un peu dans l'esthétisme.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur les sciences ; à 8 h. 30, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : La Rochelle, esprit de la danse ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, Pour mémoire : la matinée des autres (la corrida et le sacré : de Cnossos à Séville) ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 h.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Le royaume de la musique ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 45, Vocalises : portrait d'un artiste ou regard sur une œuvre lyrique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : trio Baroque de Paris ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ;

14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année ;

18 h. 32, Festival de Bayreuth... La Walkyrie (Wagner), par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec P. Hofmann, M. Salminen, D. McIntyre, H. Bode, etc. ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz Forum (Joe McPhee) ; 0 h. 5, Concert de minuit : le festival de Schwetzingen (Schubert, Brahms).

DIMANCHE 30 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église-basilique d'Ars-sur-Formans, préd. Père M. Guinchat.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 15, Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 5, Strasbourg, musée à ciel ouvert ; 14 h. 30, Variétés : Les grands moments du music-hall ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (n° 13 Le contact) ; 16 h. 30, Sports : Automobile : Grand Prix d'Allemagne. Tennis : Coupe de Galéa.

18 h. 10, Télé-film : L'emblème rouge du courage, de L. Philips (d'après le roman de S. Crane).

Les rêves d'un jeune homme, anéantis par la guerre civile américaine. Face à la violence, celui-ci devient un héros valeureux.

Un western à l'ambiance tendue. Etude psychologique et scènes de violence.

19 h. 25, Les animaux du monde (Tendresse animale) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : CAROLINE CHERIE, de R. Pottier (1950), avec M. Carol, J. Dacqmine, A. Adam, J. Clancy, P. Bernard, P. Cressoy, M. Déa, Y. Desny, G. Kerjean, R. Souplex (rediffusion).

Les épreuves et les aventures galantes d'une jeune aristocrate sous la Révolution française.

Illustration d'un roman à succès de Cecil Saint-Laurent. Consécration de Martine Carol comme symbole érotique... bien avant Brigitte Bardot.

22 h. 45, Musique : Concerto pour alto et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 5, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 14 h., Journal ; 15 h., Rétrospective des Jeux africains ; 16 h., Récital Nicole Croisille ; 17 h., Série : Têtes brûlées ; 18 h., Cirque du monde (les olympiades du cirque) ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Fenêtre sur... Entretiens avec Roger Planchon, réal. P. Planchon.

Roger Planchon, homme de théâtre, acteur, auteur, parle de ses origines, de sa passion pour le théâtre, de ses interrogations.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Deuxième impromptu en fa dièse majeur opus 36, de Chopin, avec G. Cziffra, piano.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : En passant par ma Corrèze.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (II - Les Laffond et les Bourdon).

Après un démarrage un peu lent, le feuilleton de l'INA se modifie : les interventions graphiques, les jeux de la fiction se multiplient. Le second contact, établi avec la famille Laffond, donne lieu à une réflexion sur l'audio-visuel.

21 h. 30, L'homme en question : Paul Puaux.

Actuel directeur du Festival d'Avignon. Ancien animateur d'éducation populaire, il se voit confier par Jean Vilar, en 1947, l'organisation administrative du Festival. Il devient son adjoint en 1967, puis il lui succédera. Ses préoccupations sont de rester fidèle à l'esprit du T.N.P. originel, sans oublier d'ouvrir Avignon aux nouvelles formes d'expression et de création.

22 h. 30, Journal.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : GRIBOUILLE, de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gill, Carette, Andrex, J. Provost, J. Baumer, J. Pacaud. (N., rediffusion.)

Un commerçant, nommé juré de cour d'assises pour le procès d'une jeune fille, fait acquitter celle-ci, la recueille chez lui et en tombe amoureux.

La confrontation de Raimu et de Michèle Morgan, qui devint vedette à dix-sept ans avec ce premier grand rôle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h. et 20 h. 5) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La fédération française de droit humain ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert, par le quatuor de Transylvanie : Beethoven, Vieru, Dvorak ;

14 h. 5, « le Satyre de La Villette », de R. de Obaldia (rediff.) ; 16 h. 5, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts, par A. Pâris ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Concert Leos Janacek : « Osud », opéra d'après la nouvelle de F. Barthos ; La poésie populaire morave en chansons (1892-1910) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Festival de Salzbourg (Haydn) ; 12 h., Des notes sur la guitare (Haug, Wardin) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Une nuit à Venise » (Strauss) ;

14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert égoïste de G. Duhamel (Bach, Couperin, Haendel, Offenbach, Mozart, Wagner) ; 19 h., Musiques chorales : Monteverdi Chor (A. Scarlatti) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine : « Simple Symphony » (Britten), « Concerto pour violon en ut majeur » (Haydn), « Sérénade opus 48 pour orchestre à cordes » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : de l'amateur au professionnel.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 137

HORIZONTALEMENT

I. Ont donc de quoi refroidir. — II. Leurs coups ne sont jamais mortels ; Sigle. — III. Ne trompe personne quand il est blanc ; Fausses perles. — IV. Pas imaginaire ; Casse la croûte dans l'exercice de ses fonctions ; Préfixe. — V. Se trouve bien près du but ; Siège qu'on peut fixer sur un bidet. — VI. Invoquée dans le passé pour le futur ; Vit les infructueux efforts de Benedetti ; Arrose l'Alsace ; A donc vu la lumière. — VII. Introduit une supposition ; Honoré par des Phéniciens ; Roula. — VIII. Le mot pour rire ; Victimes d'un refroidissement. — IX. Mal ficelées ; A toujours un peu l'air de sortir de l'eau. — X. Un peu d'espoir ; Ont donc toutes les chances de rester ; Donna un exemple de fatale indécision. — XI. Satisfaire de pressants besoins ; Mauvais point de chute. — XII. Mis à la porte ; Nuisent à la beauté d'un décolleté. — XIII. Faire un emprunt ; N'est pas reconnaissant ; Médiocre frontière naturelle. — XIV. N'a donc pas souffert ; Déplacé ; Point gênées dans les entournures. — XV. Entre un nom de dame et un nom de jeune fille ; N'a pas le cœur à gauche ; Pas attendus.

VERTICALEMENT

1. Ne tarderont donc pas à passer ; Ses pommes sont immangeables. — 2. Bassins où l'on peut voir des plongeurs ; Peuvent devenir une lourde charge ; Près de Perpignan. — 3. Des pieds à mettre dans le plat ; Provoque des éblouissements passagers. — 4. Référence d'informateurs prudents ; Facilement parcouru ; Titre étranger. — 5. Loin d'être superflue ; La plus précieuse des plumes. — 6. Réservait de chaudes caresses à ses lointains adorateurs ; Elément d'un cycle ; A bon appétit ; Pour en finir. — 7. Objet de nos aspirations ; Gênait la visibilité. — 8. Sonne quand on s'en va ; Hantent les célestes pourpris. — 9. Utile pour frapper ; Donnent donc envie de siffler. — 10. Sur les vieilles et les barbues ; Quelque part en France. — 11. Absolument vide ; Symbole ; Forme d'être ; Vole inconsciemment. — 12. Autant dire perdue ; Sort souvent de la bouche des enfants ; Marque de suppression. — 13. S'ouvre dans des harangues enflammées ; Travailler éventuellement à la chaîne ; Terme musical. — 14. Pousse sur un pied ; Loin d'être sérieuses. — 15. A donc un emploi tout trouvé ; Trois fois mieux doté que Janus ; Foudre de guerre.

Solution du problème n° 2 136

Horizontalement

I. Flambeaux. — II. Auteurs. — III. Ciel ; Etal (cf. « culotte »). — IV. Le ; Silo. — V. Liées ; Cep. — VI. Tés ; Cao. — VII. An ; Fi ! ; Tua. — VIII. Tan ; Etang. — IX. Un ; Es. — X. Freins ; Us. — XI. S.O.S. ; Etat.

Verticalement

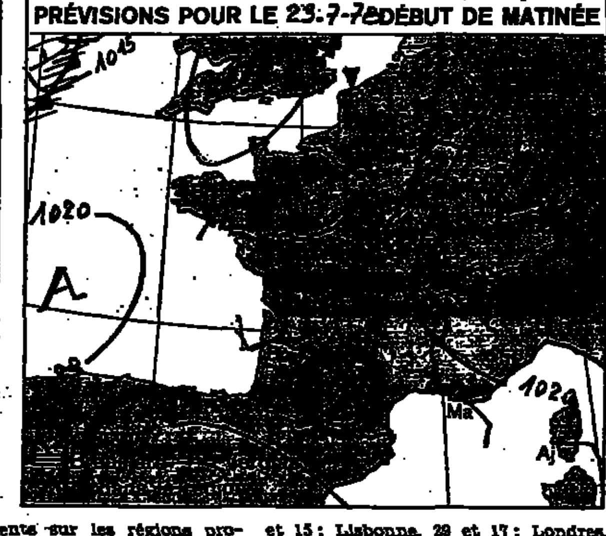
1. Facultatifs. — 2. Lui ; Iéna ; Ro. — 3. Atèles ; Nues. — 4. Mêlée ; Ni. — 5. Bu ; Scie ; Ne. — 6. Eres ; Test. — 7. Asticotas. — 8. Ale ; Un ; Ut. — 9. Xylophages (cf. « charme »).

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 Juil. 78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29-7-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 juillet à 0 heure et le samedi 29 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe centrale auront tendance à faire jonction avec les hautes pressions des Açores. L'Europe occidentale sera ainsi protégée de la zone active des nouvelles perturbations atlantiques qui ne pénétreront que faiblement sur la France, en prenant cependant un caractère orageux.

Samedi 29 juillet, sur la majeure partie de notre pays, le temps sera un peu brumeux en début de matinée et souvent ensoleillé ensuite. On observera néanmoins quelques passages nuageux, qui seront un peu plus fréquents sur les régions proches de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, où l'on pourra observer de rares précipitations. Des nuages se développeront l'après-midi en montagne ; des orages isolés éclateront le soir, notamment sur les Pyrénées et le Massif Central.

Les vents seront généralement faibles, sauf brises côtières modérées.

Les températures seront légèrement supérieures à la normale.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 29 et 20 ; Bordeaux, 30 et 16 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 27 et 14 ; Cherbourg, 23 et 16 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 24 et 11 ; Lyon, 26 et 17 ; Marseille, 29 et 19 ; Nancy, 26 et 12 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice, 26 et 21 ; Paris-Le Bourget, 25 et 13 ; Pau, 29 et 17 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 27 et 16 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 27 et 13 ; Toulouse, 30 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 27 et 19 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 23 et 13 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 24 et 18 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 25 et 17 ; Madrid, 37 et 18 ; Moscou, 20 et 11 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 34 et 17 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 23 et 18.

Visites, conférences

SAMEDI 29 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Le château de Rambouillet ».

21 h., 6, place des Vosges, Mme Puchal : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Sénat » (A travers Paris).

15 h. 15, 24, rue des Archives : « Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle-d'Or » (Mme Barbier).

16 h. 15, 3, rue Royal : « Chez Maxim's » (M. de La Roche) (entrées limitées).

CONFERENCES. — 19 h., 18, rue Paul-Fort, MM. Giulieri et Padilla : « Est-il possible de se libérer des tensions et du stress de la vie moderne ? » (Institut Synthèse).

DIMANCHE 30 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, place de la Contrescarpe, Mme Legregeois : « Le quartier Mouffetard ».

15 h., métro Tuileries, Mme Vermeersch : « Jardins des Tuileries ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (A travers Paris).

15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).

15 h., angle rue Pavée, rue des Francs-Bourgeois : « Promenade au Marais » (Mme Ferrand).

16 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (M. de La Roche).

15 h., petite porte du cimetière : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

10 h. 30, entrée de l'administration, place Colette : « La Comédie-Française et son musée » (Paris et son histoire).

10 h., métro Rambuteau : « La cathédrale arménienne de Paris » (Templia).

15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames, « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 juillet :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 17 juillet 1964 fixant les dispositions applicables aux personnels chargés d'enseignement à l'école nationale de la santé publique.

DES ARRETES

● Du 19 juillet 1978 portant fixation des taxes applicables dans diverses relations téléphoniques.

DES LISTES

● D'admission au prytanée militaire de La Flèche, au collège militaire de Saint-Cyr, au collège militaire d'Aix-en-Provence, au collège militaire du Mans et au collège naval de Brest.

LOTO

TIRAGE N° 30 DU 26 JUILLET 1978

7	11	17	19	30	34

NUMERO COMPLEMENTAIRE 31

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	774 459,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	101 016,50 F
5 BONS NUMEROS	4 294,60 F
4 BONS NUMEROS	82,80 F
3 BONS NUMEROS	7,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 2 AOUT 1978

VALIDATION JUSQU'AU 1 AOUT 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

MINISTERE DE LA DEFENSE

G. I. A. T.

recherche

pour son Etablissement de Bourges (18)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou quelques années d'expérience, pour l'étude et le développement d'automatismes appliqués aux armements (armes et munitions).

Formation demandée : électronique générale plus spécialisation dans le domaine de la logique et des microprocesseurs.

Adr. lettre manuscrite avec C.V., photo et prét., à M. le Directeur de l'E.F.A.B., 6, route de Guerry, B.P. 705 et 713, 18015 BOURGES CEDEX.

La VILLE de CHAMBERY recrute par VOIE DE MUTATION OU CONCOURS SUR TITRES, un INGENIEUR PRINCIPAL Chef de la Division « ESPACES VERTS »

- Diplômes ou titres prévus à l'annexe V de l'arrêté du ministre de l'intérieur du 28 FEVRIER 1963.
- Echelle indiciaire : indices majorés de 324 à 635. Primes de technicité.

Dossiers de candidatures avec C.V. détaillé à adresser pour le 10 SEPTEMBRE 1978, à : M. le MAIRE Direction générale des Services techniques Hôtel de Ville 73011 CHAMBERY

« NICE-MATIN » rech. très bon Conducteur Offset connaissant parfaitement noir et couleur pour être adj. au chef rotativiste Ecr. : Direct. Nice-Matin, 27, av. J.-Médecin, 06000 Nice. en indiquant références et qualification. Discrétion assurée.

Agence maritime Marseille rech.

CAISSIER qualif. Expér. Shipping. Disponible 1er septembre.

Envoyer C.V. réf. et photo à nº 3015, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Poste Professeur technique adjoint (18 heures par semaine) à pourvoir à l'I.U.T. de TOURS pour le 15 septembre par Diététicien (ne) diplômé (e) depuis plus de 3 ans. Expérience hospitalière souhait. Possibil. détachement.

Env. C.V. à I.U.T. de TOURS, Département Biologie Option Diététique 29, rue du Pont-Volant 37002 TOURS CEDEX

offres d'emploi



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS

recherche

un informaticien

- Ayant 1 à 2 ans de pratique des mini-ordinateurs (la connaissance du matériel et logiciels DIGITAL serait appréciée).
- Capable de prendre en charge la réalisation complète de projets de gestion.
- De bonnes notions d'anglais seraient un avantage.

Nous offrons :
- une rémunération intéressante ;
- de bonnes perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche 75008 PARIS

EMPLOIS ET CARRIÈRES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INSTRUMENTATION BANLIEUE SUD PARIS recherche un

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

POSITION II

ayant expérience en fabrication (usinage et contrôle petite mécanique) ; pouvant rédiger dossiers de fabrication (gammes et procédures).

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 73.926 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

SOCIETE TRANSIT ET TRANSPORT MARITIME recherche pour service ETUDE et TARIFICATION EXPORT

COLLABORATEUR HAUTEMENT QUALIFIÉ

SITUATION D'AVENIR Sérieuses références exigées

Se présentr : FRANSAFRIC 128, rue de Rivoli. — 75001 PARIS

Ville 12.000 hab. Ouest Paris rech. COORDONNATEUR Position cadre. Sal. brut 4.500 F. 10 à 15 ans d'exp. pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE Non expérimenté s'abstenir Candidature : Président Office culturel - Mairie de 78420 CARRIERES-SUR-SEINE

Le Bureau de Paris d'un groupe multinational de PUBLICATIONS recherche pour la France

UN VENDEUR ESPACE PUBLICITAIRE

- Bnes connaiss. de l'anglais ;
- Bien introduit auprès des agences françaises gérant des budgets internationaux.

Envoyer C.V. : SEV, 52, rue Taitbout, 75009 PARIS. ou Téléph. 285-71-75, poste 274.

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES

Travail à temps partiel. Rémunération élevée. Entreprise de dimension nationale, secteur presse, recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne annuelle (septembre à mars).

Ecrire à STRIL, 187, bd St-Germain. 75007 PARIS

BI-HEBDO médical recherche

SECRÉTAIRE de RÉDACTION confirmé

Connaissance médicale non exigée. Adresser C.V. à : nº 761 936 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

secrétaires

EUROPE SECRETARIAT Travail Temporaire recrute, URGENT Dactylos - Sténos - Télex Secrétaires et Direction Sténos Bilingues Secrétaires Bilingues Secrétaires Comptables 27, r. du 4-Septembre, Paris-2e Téléph. : 742-09-89 81, bd Voltaire, Paris-11e Téléph. : 355-82-35 27, r. Henri-Barbusse, Clichy Téléph. : 739-63-40

SOCIÉTÉ HOLDING recherche pour ses bureaux à VITRY-SUR-SEINE secrétaire expérimentée très bonne notion anglais. capable responsabilité possibilité promotion Ecr. avec C.V. et prétent. à : nº T 07195 M. Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR EXPORT PME ou PMI - F. 47 ans - Secteur industriel - Très bonne connaissance pays de l'Est, pays arabes - Parfaitement disponible tous déplacements étranger.
RECHERCHE : Poste similaire (section E).
CONSEILLER TECHNIQUE AGRICOLE - 39 ans - Ingénieur ISAB - Anglais, espagnol - Stages divers (CNRZ, ENSA de Grignon « spécialisation zootechnie », FNCBV), 10 ans d'expérience coopération technique bilatérale (Iran, Cambodge, Nicaragua) - Actions d'animation - Formation vulgarisation et conseils - Habitude du travail d'équipe.
RECHERCHE : Situation similaire - France avec déplacements (BCO/JCB).
DIRECTEUR FINANCIER ET ADM. - 43 ans - 9 ans exp. compt. div. - 12 ans exp. direct. financ. adm .- Spécialiste comptabilité française + compt. anglo-saxonne - Bilingue anglais - Connaiss. allemand.
RECHERCHE : Poste direction fin. adm. ou controller - R.P. (section B).
PREMIER COMMIS EN CONSTRUCTION métallique et métallerie - Formation polyvalente métré, dess. cond. de chantiers ; grande expérience relation avec architectes, décorateurs, clientèle.
RECHERCHE : Poste à responsabilités organisation, surveillance, coordination et gestion des entreprises (section A).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

JOURNALISTE PROFESSIONN. H. 43 ans, expérience confirmée, ch. direction ou secrét. rédaction rubr. spectacl. Libre suite. Ecr. nº 2904, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Femme cherche travaux dactylographiques. 524-81-14

Jeune Femme, 22 ans disponible dès septembre — Licenciée ès sciences économiques, niveau chambre de commerce britannique. Parlant espagnol recherche emploi dans — Publicité, — Marketing, — ou Tourisme. Etudie toutes propositions. Mlle GIRARDOT Madeleine 6, rue des Bourguignons 92600 ASNIERES

J.F. 20 ans, diplômée B.T.S. Secrétariat Direction Bilingue anglais Connaissances allemand, cherche poste intéressant dans grande entreprise. Ecr. nº 6074, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 24 ans, capacit. en droit, expér. 4 ans ds groupe profess. d'assurances, ch. emploi bureau. M. Farré, 7, r. Curial, Paris-19e

Cadre de gérance imm étudie toutes propositions avec administr de biens Paris. Ecr. nº 2900, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 en stock. Téléph. : 589-86-75

animaux

Part. vend CHIOTS SPRINGER, L.O.F., origine chasse, étalon CHB, nés 14 juin 1978. M. CLAIR, tél. : (1) 438-12-18.

occasions

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétiques. TEL. : 757-19-19.

autos-vente

+ de 16 C.V.

A vendre CADILLAC SEVILLE 1976. Très belle. Tél. : (31) 86-19-72

A vdre voiture de direction B.M.W. 3,3 Li automatique, toutes options. Parfait état. Téléph. : (35) 77-42-90

divers

CENTRE OCCASIONS HERTZ

DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 KM PIECES ET M.-O. CREDIT

		Prix à partir de F :
CITROEN LN	78	17.500
FIESTA 1100 L	77	16.300
FIESTA 1100 L	78	17.600
GRANADA GHIA	77	33.000
MERCEDES 280 SE	77	83.000
PEUGEOT 104 SL	77	17.600
PEUGEOT 104 SL	78	19.900
PEUGEOT 305	78	27.500
PEUGEOT 504	77	23.500
PEUGEOT 504	78	27.700
PEUGEOT 504 FAM	77	27.500
PEUGEOT 504 FAM	78	35.000
RENAULT 5	77	14.500
RENAULT 5	78	16.500
RENAULT 5 GTL	77	18.000
RENAULT 5 GTL	78	20.500
RENAULT 14 TL	77	19.500
RENAULT 14 TL	78	22.500
RENAULT 18 TS	78	30.500
RENAULT 20 TS	78	40.400
RENAULT 30 TS	78	38.600
SIMCA 1307 GLS	77	19.600
SIMCA 1307 GLS	78	22.500
SIMCA HORIZON	78	24.500

111, rue du Mont-Cenis, 92, rue Duhesme, 75018 Paris Téléphone : 259-62-90

191, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine Téléphone : 681-03-76

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

PARIS-XVIIIe A vendre 2 pièces 35 m2. 1er ét. entrée, salle de séjour, chbre, bains, c. cuis. installée, Tél., cave, prox. commerçants, école, transport. Px intér. 110 000 F. TEL. : 470-50-34.

NATION - Splendide Pierre de taille ravalé. Entrée, 4 pièces, cuis., wc, s. de bains, chauff. Asc. 440.000 - 346-63-85

BOIS VINCENNES, pr. R.E.R. Magnifique 3 p., entrée, cuis., wc, salle de bains, balc. Parkg. 355.000 F - 345-82-72

12e, Mo St-Mandé - Bel imm. 2 appts à moderniser, 3e étage, 45 m2, 2 p., entr., cuis. 125.000. 520-13-57 ou 33, av. Quihou, 17 h.-19 h. Samedi, dim., lundi.

XVIIe, 52, rue Guy-Môquet Reste dans immeuble bourgeois 3 appts à rénover, 5e et 6e ét. 55 m2 - 3 p. + balcon, 185.000 33 m2 - 2 p., ent., cuis., 95.000 22 m2 - Stud., ent., cuis., 65.000 Duplex possible - 224-02-86 Voir 14 h.-16 h. Sam., dim., lundi

MALESHERBES Hôtel rénové en 3 appartements, charmant duplex 150 m2 avec salon rotonde 6 m haut. boiserie, 2 bains, box, ch. modérées, 1.150.000 F S/pl. sam. 29, 11 h. 30 à 15 h. 139, BD MALESHERBES FRANK ARTHUR - 766-01-69

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE réalisation unique maisons particulières et appts en duplex dans petit ensemble, style village, px intéressant. PROMOTIC : 322-11-68. 322-15-76 et le soir : 566-68-03.

Vous cherchez un STUDIO un APPT., une MAISON original, pas cher, bien placé. Vous avez raison, nous avons sûrement quelque chose à vous proposer ; consultez-nous : PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, Paris-6e. 322-11-68/15-76 : 10-74/15-89.

TOLBIAC - Récent. standing 2 P. 1er étage sur rue 50 M2, grande cuisine, clair, 235.000 F. - 585-15-21.

Direct. par pptaire. A vdre, 6e arrt, splend. appt 120 m2, imm. neuf + dble parking, terrasse, 5e étage. Décoration et meubles Jansen - Téléph. : 548-53-64. (Agences s'abstenir.)

Région parisienne

EVRY-VILLE-ANCIENNE dans ppté privée avec bois (7 min. de la gare). Part. vend appt 3 pièces, cuisine, tout confort, Téléph., cave + garage. A partir de 20 h. : 077-62-49.

BOULOGNE - Part. vd 4 pces 80 m2, cave, téléph., possibilité parking (s). Futur métro à 2'. 450.000 F. - M. MICHELET, 88, rue du Château, 92100 Boulogne - 605-97-97

Mo BERAULT à 50 mètres BOIS de VINCENNES Vds 2 P., cuis., w.-c., bains S/pl. 14 à 19 h, samedi, dimanche, lundi, 36, av. du Petit Parc, VINCENNES

Parc SAINT-MAUR, près RER. Dans petite résidence, imm. récent. Studio 2 et 3 p., conft. Asc. Prix très intér. 574-75-88

Province

LUZ-LA-CROIX-HAUTE (DANS LES ALPES) vds très joli studio 46 m2 + logg. entièr. meublé, const. 1973 Tél. : (91) 681-54-23 et 32-52-79.

HAUTE-SAVOIE PRAZ-DE-LYS - TANINGES DANS GRAND CHALET NEUF groupe artisans vend appts : F2-F3 COPROPR. JOL. STAT. été, hiv., 1.500 m altit. ACCES FACILE Presset Frères, 74400 Taninges Tél. : (50) 90-22-54 ou Mogenier B. Tél. (50) 90-23-95

COTE D'AZUR Banlieue Cannes Bord de mer Magnifique appt sur le toit, grand living, 4 chbres, 3 bains. Grande terrasse. Garage. Vue mer panoramique - 790.000 F. B.F.C.C., 122, rue d'Antibes, 06400 Cannes (93) 99-04-13

NICE, 37, bd de Cimiez Exceptionnel 6 pièces, 165 m2, dernier étage, terrasse panoramique, garage. - 1.400.000 F. M. KLEIN (93) 51-16-41

locations meublées Offre

Paris

PEREIRE - Partic. loue beau 2 pièces 65 m2, tout confort, clair, verdure, téléph. 2.000 F charges compr. Tél. : 460-70-41

A LOUER meublé 2 pièces tout confort. BUTTE-MONTMARTRE 1 600 F/MOIS. CH. COMPRISES. TEL. : 205-37-12.

TROCADERO beau studio, c. éq., bns, Tél., rangements, étage élevé. ascens., standing, 1 350 F net. Tél. : 227-33-32 ou 227-33-51.

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS:

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.

...Nous pouvons peut-être vous être utile...

cfi PIERRE

Compagnie Française d'Investissement 8 av. Hoche 75008 Paris

563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi bureau : .... domicile : ....

NOM ....
ADRESSE ....
....

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, r. d'Alésia, Mo Alésia Frais abonn. 350 F - 266-52-04

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

Pour société européenne, ch. Villas, Pavillons pour Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

immeubles

A vdre compt. gros imm. hôtel-restaur., 19 ch., pr exercice ttes profess. + habitat. mitoyenne. Impte bourgade passagère EST. Ecr. nº 7 785, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou Téléphone : (25) 90-01-39.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. Châtelet - Halles studio, 2 pièces, s. de b., cuisine min. 35 m2, si poss. avec balcon côté sud-est. C3?, 15, r. Jean-Bologne, 75016 Paris. - Tél. : 520-21-29.

appartements occupés

Pptaire vend APPTS occupés 2 à 6 p. dans imm. bourgeois. Paris 16e, 17e, 15e, St-Mandé. Idéal placement : 224-18-42.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. - A partir de 100 F/mois. PARIS 11e - 355-70-80 PARIS 17e - 229-18-04 PARIS 10e - 770-16-88

Association formation profession. (loi 1901) ch. à louer local env. 150 m2, ou appt rez-de-chaussée (Paris ou proche banlieue). Loyer mens. maximum 2 500 F. Ecr. nº 6 075, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT : 293-45-55.

fonds de commerce

TOULOUSE - Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin ts commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.

Ecrire : Société WINDSOR 4, place Occitane - TOULOUSE Téléph. : (16-61) 21-18-20

Cède cause retraite NOISY-LE-SEC centre ville local d'angle entièrement aménagé. Tous comm. 110 m2 + s/sol même surface + réserve 50 m2. Bail neuf. Tél. 845-06-55

locaux indust.

BELLAC, près Limoges. A vdre ex-usine chaussures, bâtiment 2.000 m2 + terrain 1.200 m2. M. ROUKHADZE, 54, rue St-Jean - 95300 PONTOISE

locaux commerciaux

BELLAC près Limoges - A vdre ex-usine chaussures, bâtiment 2.000 m2 + terrain 1.200 m2. M. Roukhadze, 54, r. St-Jean, 95300 Pontoise

NICE. Bail neuf à céder, beau local 200 m2, très bien situé, 2 lignes tél. Loyer ann. 38.000 F. Reprise 70.000 F. Ecr. Richard, 15, av. Mirabeau, 06000 NICE.

Boutiques

A LOUER, VILLAGE SUISSE Av. SUFFREN cession bail bout., antiquité Brocante. 35.000 F - 266-92-15.

viagers

NEUILLY Mo SABLONS IMM. ASC. BEAU 5 P. 110 M2 + chbre serv., réserve droit d'usage vie durant à dame 69 a. Px 450.000 F cpt sans rente. URGENT - 574-68-35, le matin.

maisons de campagne

Dans Bourg Breton Particulier vend 2 maisons, 30 km Rennes. Bon ét. Garage. Cour. 5 p. 140.000 F, 4 p. 70.000. Tél. : 245-97-08 ou (99) 50-02-01

Cherche à louer maison campagne avec jardin pour week-end ou année. 2 ch., moins 200 km Paris. Ecrire : KRESSMANN, 26, rue Boursault, Paris (17e)

PART. VDS 10 km D'AGEN Maison camp. 9 p., piscine, parc, nbrx dépend. Px 500.000 F. BUSQUET, B.P. 3 47000 Agen. T. (58) 47-17-11, h.b.

27 BERNAY - Mais. 82 m2, 3 p. cuis., bns, cft. Tél. Jdin 770 m2. Boulay, 24, rue Alsace-Lorraine

QUERCY - Merveilleux village, face église 13e s. Trois pièces sans jardin, grand confort. Maison de caractère. Px 95.000 F. Téléph. : (16) 65 35-22-53

En PERIGORD noir, pr. bourg. Mais. ANCIENNE tte en pierre. Séj., coin cuis., 2 ch., dche, tél. Grenier et tr. belle grange en pierre aménageables. Terrain : 4.800 m2. Parc, nbx arb. fruit. Px 250.000 F - Mme JUILLARD, Agence du Vignal 24510 ST-ALVERE. Tél. (53) 61-70-84

Recherche Mas à rénover région Toulon - Hyères, situation calme et ombragée. Prix raisonnable. Ag. s'abstenir. Téléph. : 532-93-90

fermettes

FORÊT d'OTHE Fermette entièrement restaurée sur 2.000 m2 terr., entr., séj., salon, 2 ch., cuis., wc, s. d'eau, chff. Px 230.000 F av. 46.000 F. AVIS 2, r. Gal-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03/274-24-45.

chalets

Part. vend Chalet, env. VILLARD-de-LANS (Isère) 1.526 m2 terrain, 2 appartemts, tout confort, 550.000 F. Ecr. Havas 1199, B.P. 297 38044 GRENOBLE Cedex

villas

VIEUX COGOLIN (VAR) 10 km de Saint-Tropez. MAISON RESTAUREE 120 m2 sur 3 niveaux, terrasse, px 400 000 F. Tél. : (94) 97-04-92 ou 97-23-03.

CROISSY-SUR-SEINE calme, près centre et écoles. VILLA ILE-DE-FRANCE REC. récept. 55 m2, 6 ch., bains, + douches, tout confort, garage 2/3 voitures et JARDIN. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET : 976-05-90.

CORSE. Ajaccio - A vendre villa 7 pièces principales 1.100 m2. 600.000 F. Tél. : 23-32-43, après 20 heures.

Part. ch. villa 5-6 pièces. région Hyères - Carqueiranne. Vue mer, arbres, pr. commerc. Ecrire : POURSINES 13600 Ceyreste La Ciotat

propriétés

A vendre, CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE (Côte-d'Or), région pêche et chasse, maison d'habitation de 10 pièces, avec garage et jardin, le tout de 1.270 m2. S'adr. Me GUITHEAUX notaire à MIREBEAU-S/BEZE 21310 - Tél. : 16-80 36-71-92.

Part. à part. 7 km St-Tropez mas provençal. Grimaud village calme, très bon état, rez-de-ch. et rez-de-jardin avec entrées indépendantes, belle cuis. et dépend., 1 séjour., 6 chambres, 1 atelier-séjour et une kitchenette. 1 salle de bains, 1 salle d'eau, 2 w.-c., jardin s/13 ares. Px 1 050 000 F. T. (94) 43-20-95.

ALPILLES, particulier à particul. maison de caractère, campagne, non isolée, 230 m2. Deux niveaux, cft., tél., jdin, terras. 400 000 F. T. (90) 97-30-72 soir.

En Provence face au Lubéron, à Gordes, s/1.600 m2 beau terr. TRES BELLE MAISON NEUVE en pierres du pays : gd séj. av. cheminée et poutres anciennes, 3 ch., terrasse couverte av. barbecue + garage. Finitions très soignées. Rare. Prix 450.000 F.

GORDES IMMOBILIER 84220 GORDES 16 (90) 72-00-70

PERIGORD - Propriété rapport et agrém., 58 ha magnif. Maison tt confort. Tennis. Piscine. Parc. Rapport : 250.000 F l'an - 3.000.000 F.

Agence MEYNIEU 24100 BERGERAC (53) 57-00-43

manoirs

SARTHE - PART. - MANOIR XVIe, 20 ha. Douves. Rivière. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet 92190 MEUDON 027-12-90 - 325-72-87

domaines

A.V. PROVENCE/VAR Domaine + de 75 ha, le tout en partie longé par rivière 4 km, barrage collinaire, 1 ha, château d'eau 160 m3, compr. 2 mas avec 2 piscines, meublés et superéquipés. Vendu par propriétaire. Tél. soir (Belgique) 010/414.668, R. GAILLARD 113, r. Malibran, 1050 Bruxelles

villégiatures

15 km BRIANÇON (Htes-A.) loue sept., oct., 2 p. BORGET 23 all. Amonts 91440 B.s/Yvette.

CABOURG 29-7 à 11-8 mais. 3 ch. 1 950 F 1re qu. sept. mais. 5 ch. 1 450 F. Tél. : 16-31-91-01-38.

DORDOGNE 20 km PERIGUEUX 3 km village, vue sup., tr. belle fermette tt cft 5 à 7 pers. Sept. 2.900, oct. 2.000. T. (53) 54-55-09.

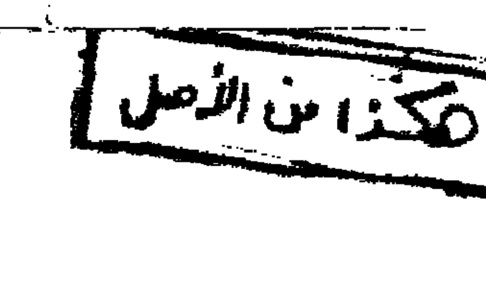
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



Le Monde

TRANSPORTS

La grève du zèle de[s] ... perturbe fortement le traf[ic]

Des nerfs solides

Un télégramme de M. Joël Le Theule

Le marché français des vol[s] ... est « pillé » par les compagnies ... estiment les pilotes

Le Monde

économie

TRANSPORTS

La grève du zèle des contrôleurs aériens perturbe fortement le trafic au-dessus de la France

Les syndicats demandent l'ouverture des négociations

Les aiguilleurs du ciel ont entamé, ce vendredi matin 28 juillet, une troisième grève du zèle, qui devrait s'achever le lundi soir 31 juillet. Ce mouvement, auquel participe l'ensemble des organisations syndicales, touche, outre les quatre centres de contrôle régionaux (C.C.R.) d'Aix-en-Provence, d'Athis-Mons, de Bordeaux et de Brest, les aéroports d'Orly, de Bâle-Mulhouse, de Bordeaux et de Marseille.

Les retards au décollage et à l'atterrissage variaient, ce vendredi 28 juillet, en fin de née, d'environ quarante minute à Roissy, à deux heures à Orly. Ils devraient s'accentuer dans le courant de la journée. Le Syndicat national des agences de voyages indique que les tours opérateurs « tenteront de faire leur possible pour atténuer les effets d'une situation dont ils ne sont pas responsables ».

Les organisations professionnelles viennent de recevoir un télégramme de M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui récapitule les mesures budgétaires prises en faveur des services de la circulation. Elles s'apprêtent à demander l'ouverture de négociations. Mais, selon leurs responsables, une réponse positive du gouvernement ne suffirait pas à annuler la grève du zèle en cours.

Les bureaux nationaux des syndicats ont prévu de se réunir, le mercredi 2 août, pour envisager, si nécessaire, un « élargissement de la lutte » aux autres personnels de l'aviation civile : électroniciens, techniciens et ingénieurs. Quant au Syndicat national des pilotes de ligne, il vient d'aviser « tous les milieux concernés » qu'un recours éventuel à des contrôleurs militaires, pour suppléer les contrôleurs civils, provoquerait de leur part « une réaction immédiate ».

Alors que s'achevait une « vraie » grève qui avait notablement réduit l'activité des aéroports, du 20 février au 20 mars 1973, les responsables du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.), à l'origine du conflit, avaient indiqué : « *Notre action est suspendue et non pas arrêtée.* » Manière de sauver la face.

En réalité, les aiguilleurs du ciel n'avaient absolument rien obtenu du gouvernement : ni reclassement indiciaire, ni reconnaissance du droit de grève. Ils avaient dû se contenter d'une vague promesse de discussions. M. Robert Galey, alors ministre des transports, avait appliqué aux contrôleurs aériens, qui s'étaient placés hors de la légalité en cessant le travail, toutes les rigueurs de la loi : révocations, mutations d'office, rétrogradations d'échelons, suspensions de primes, blâmes.

« *Les cicatrices laissées par ce conflit ont été longues à se refermer*, note M. Christian Lung, responsable C.F.T.C. *Nous avons constaté une chute des effectifs syndiqués.* » Cinq ans après le dénouement de cette épreuve de force qui avait tourné à leur désavantage, les aiguilleurs du ciel, encore mal remis de leur défaite, reprennent prudemment le combat là où ils l'avaient abandonné. Le temps n'a en rien modifié le contenu de leurs revendications.

Des nerfs solides

Comme par le passé, les deux mille cinq cents contrôleurs aériens réclament une intégration des primes dans leur traitement. « *Elles représentent entre 40 % et 50 % de notre rémunération*, indique M. Lung. *Or, elles ne suivent pas la revalorisation de nos salaires et n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul de notre retraite.* »

Un aiguilleur du ciel de grade supérieur en poste dans un C.C.R. gagne en moyenne 6 000 F par mois. « *Le gel de nos indemnités représente pour nous, depuis juillet 1970, une perte de pouvoir d'achat d'environ 1 000 F par mois* », précise le responsable C.F.T.C. Fonctionnaires de l'Etat, les contrôleurs aériens exigent, en outre, un reclassement indiciaire qui les fasse monter de la catégorie B à la catégorie A, « *compte tenu de leur formation technique et du niveau de leurs responsabilités* ».

Autre question de principe : l'abrogation de la loi du 2 juillet 1964 qui prévoit de sanctionner « *toute cessation concertée de travail... en dehors des garanties disciplinaires* ». Comme les policiers et les gardiens de prison. « *Cette assimilation est abusive*, jugent les aiguilleurs du ciel. *Nous faisons gagner de l'argent à l'Etat en guidant des avions moyennant paiement d'une redevance. Nous exerçons donc une activité commerciale et, de ce fait, nous devons jouir de la totalité de nos libertés syndicales. Au demeurant, d'autres catégories professionnelles, tels les pompiers, qui jouent également un rôle essentiel dans l'activité d'un aéroport, ne subissent pas cette contrainte.*

S'ils demandent l'application du droit commun en matière de grève, les aiguilleurs du ciel prônent un allégement de leur temps de travail, eu égard au particularisme de leur mission qui, pour être bien remplie, exige des nerfs solides. « *Trente-huit heures de travail effectif par semaine dans un C.C.R. c'est trop* », estiment-ils. Trente à Trente-deux heures serait, à leur avis, la bonne mesure.

La France est ainsi située en Europe que beaucoup d'avions la survolent — sept cent mille en 1977 — qui font la navette entre les pays du froid et ceux du soleil. Pour faire du bon travail, un contrôleur sur son écran radar peut suivre douze appareils à la fois, Mais, en période de pointe, il est fréquent qu'il en ait une vingtaine à guider, ce qui, d'après M. Lung, compromet la sécurité en vol.

La tâche des aiguilleurs du ciel est d'autant plus délicate qu'une bonne part de l'espace aérien français est zone militaire, donc interdite aux avions civils, alors que ces derniers assurent — et de loin — le plus gros du trafic. La création, au mois de mars 1974, d'une direction générale de l'espace aérien, qui groupe les services civils et militaires du contrôle aérien, n'a pas, selon M. Lung, profondément modifié les choses. « *C'est une réforme sur le papier. Certes, les deux parties se rencontrent plus fréquemment qu'avant et parviennent à conclure quelques accords ponctuels. Mais la puissance de l'armée de l'air est telle que les négociations tournent très souvent à son avantage* », souligne-t-il.

Autre obstacle qui complique le travail des aiguilleurs du ciel : l'insuffisance des moyens techniques mis à leur disposition. « *La construction d'un C.C.R. à Reims pour désencombrer celui d'Athis-Mons ne changera rien au problème* », affirme M. Lung. Il critique la mauvaise couverture radar du pays, dans l'Est notamment, la fiabilité douteuse des fréquences radio et l'insuffisante capacité des calculateurs, ce qui oblige à prévoir entre deux avion en vol, des espacements de quinze miles alors que cinq miles seraient suffisants avec un matériel moderne.

Dans un rapport sur le problème de la circulation aérienne, l'Association française des ingénieurs de l'aviation civile écrivait déjà, en octobre 1973 : « *Les moyens consentis par l'Etat à la navigation aérienne n'ont progressé en moyenne que de 6 % par an — en francs constants — depuis 1966 pour les crédits d'équipement et de 5 % pour le personnel d'exploitation, alors que le trafic a augmenté de 11 % par an.* »

Le gouvernement, qui semble avoir pris, aujourd'hui, la mesure de ces insuffisances, compte les atténuer en accordant, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire attribuée au ministère des transports pour *1979*, une « *priorité absolue* » aux services de la navigation aérienne. A vrai dire, la situation est à ce point préoccupante qu'elle impose de prévoir un véritable plan de redressement à moyen terme, qui permette, enfin, d'y voir clair dans le ciel de France.

JACQUES DE BARRIN.

★ Renseignements. — *Air France* : 864-12-34 (Roissy), 535-68-00 (Orly). *Air Inter* : 687-12-12. *UTA* : 864-13-76. Aéroport d'Orly : 687-12-34 ; Aéroport de Roissy : 862-12-12.

Un télégramme de M. Joël Le Theule aux grévistes

Dans un télégramme qu'il vient d'adresser aux contrôleurs aériens, M. Joël Le Theule, ministre des transports, *récapitule* les mesures prises en faveur des services de la circulation aérienne au titre des budgets 1978 et 1979.

● **BUDGET 1978**

— Accroissement de 20 %, à compter du 1er juillet 1978, du taux de la prime de technicité en faveur des fonctionnaires des corps de l'aviation civile, dont les officiers contrôleurs de la circulation aérienne (OCCA) :

— Accroissement de 8 %, à compter du 1er juillet 1978, du taux de la prime d'exploitation servie aux OCCA ;

— Poursuite de la politique d'avancements fonctionnels en faveur des OCCA.

● **BUDGET 1979**

— Affection aux services de circulation aérienne de toutes les créations d'emplois prévues pour l'aviation civile ;

— Accroissement de 8 %, à compter du 1er janvier 1979, du taux de la prime de technicité, pour rattraper sa valeur 1971 en francs constants ;

— Poursuite de l'opération de création du centre de contrôle régional de Reims dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité du système de contrôle français et des conditions de travail des personnels ;

— Poursuite de l'opération de rénovation du système de traitement informatisé des donnés de contrôle ;

— Redéploiement des crédits de fonctionnement à l'intérieur de l'enveloppe transports au profit des services de circulation aérienne.

Le marché français des vols charters est « pillé » par les compagnies étrangères

estiment les pilotes

« *La position des pouvoirs publics sur le développement du trafic charter en France souffre de rigidité et manque d'imagination* », ont estimé les responsables du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) lors d'une conférence de presse réunie jeudi 27 juillet à Paris. A leur avis, il convient d'abandonner « *ce protectionnisme de mauvais aloi qui contrarie, en fin de compte, l'essor du transport aérien tout entier* ».

Les navigants ont déploré qu'en France la part du trafic charter par rapport au trafic régulier soit de 15 %, alors qu'en Europe elle s'élève à 35 %. « *Sur le réseau de l'Atlantique nord, les compagnies françaises n'ont contrôlé en 1976 que 1 % des passagers à la demande. Sur le secteur Europe-Méditerranée notre pays ne traite que 4 % des voyageurs non réguliers. Quant aux six cent mille pèlerins qui se sont rendus à Lourdes en 1976, tous y ont été acheminés par des transporteurs étrangers.* »

Pour les dirigeants du S.N.P.L., « *les compagnies régulières ont des charges fixes très lourdes qui les empêchent d'être concurentielles sur le marché du charter* ». Aussi jugent-ils nécessaire de traiter ce problème « à l'allemande », la compagnie régulière Lufthansa ayant à ses côtés une filiale charter autonome, Condor, qui possède une flotte de deux Boeing 747, deux Boeing 707 et treize Boeing 727.

La filiale d'Air France, Air Charter International (ACI), n'a pas, selon eux, les moyens de sa politique. « *Il faut prendre le problème avec plus de hauteur pour arrêter le pillage du marché français par les compagnies charter étrangères* », concluent les dirigeants du S.N.P.L.

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. lance un cri d'alarme aux pays industrialisés

L'O.C.D.E. vient de rendre publique son analyse de la situation économique dans les pays industrialisés, analyse assez sombre puisque les experts du château de La Muette estiment que les nations industrialisées sont dans une ornière où elles s'enlisent.

La croissance économique ne devrait pas dépasser 3,5 % cette année, comme en 1977, dans l'ensemble de la zone. Elle risque fort de rester sur cette pente l'année prochaine. Le chômage va donc continuer de s'accroître.

En ce qui concerne la France, la croissance économique devrait être légèrement supérieure à 3 % cette année. Une certaine accélération de l'activité au second semestre pourrait se produire. Mais, en l'absence de stimulant nouveau, le taux d'expansion devrait plafonner au premier semestre 1979. Le chômage devrait donc continuer d'augmenter pour atteindre 5,5 % de la population active au premier semestre 1979, contre 4,8 % actuellement. Quant aux prix, la hausse pourrait dépasser 11 % de janvier à décembre.

Les décisions de relance prises à Bonn changeront, changent-elles ce paysage ?

C'est une *véritable leçon* qu'administre l'O.C.D.E. aux gouvernements des grands pays industrialisés dans son analyse des « *perspectives économiques jusqu'au milieu de 1979* ». Le piquant est que cette leçon — qui vient d'être rendue publique — déborde sans cesse le domaine économique pour prendre une dimension politique évidente. On pourrait la résumer ainsi : les nations capitalistes se trompent de stratégie en cherchant séparément une solution à leurs problèmes. La persistance d'une faible activité économique entraîne un chômage croissant, lui-même générateur de conflits sociaux graves. Les pays industrialisés doivent sortir de la crise et en sortir avec des moyens conformes à leur vision du monde, qui veut que l'initiative privée rende inutile la mainmise de l'Etat sur l'économie. Capitalistes de tous les pays unissez-vous... Les mots n'y sont pas mais l'idée est bien celle-là.

A l'origine, cette constatation : la situation économique ne s'améliore pas. Non que l'activité stagne : elle croît à un rythme moyen de 3,5 % l'an et les échanges commerciaux entre pays de 5 %. Mais ce sont là des performances insuffisantes puisqu'elles n'empêchent pas le nombre des chômeurs d'augmenter. Ils étaient déjà 15 millions pour l'ensemble des pays industrialisés en 1977, 17 millions même si l'on compte le Portugal et la Tunisie. Le taux de chômage — par rapport à la population active — pourrait passer en moyenne de 5 % en 1977 à 5,5 % fin 1978 et 5,75 % au début de 1979. Des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires en perspective...

Que risque-t-il de se passer si rien n'est fait ? L'O.C.D.E. est parfaitement claire : les nations industrialisées vont au-devant de très graves difficultés. Les antagonismes et les luttes auxquelles se livrent les groupes sociaux pour améliorer leur part dans le partage du revenu national vont s'exaspérer. Cela à l'intérieur des nations. A l'égard des pays étranger, la tentation sera de plus en plus forte pour chacun de fermer ses frontières afin de protéger des industries ou des professions menacées.

De tels choix protectionnistes auraient des conséquences très graves pour beaucoup, mais franchement catastrophiques pour les pays en voie de développement, dont le sort dépend d'une croissance rapide du commerce mondial. Dès lors, devant les sacrifices imposés aux populations et le désordre qui en a trait, l'Etat devrait intervenir dans le fonctionnement des secteurs entiers de l'économie et dans de nombreuses entreprises. Il le ferait d'autant plus que dans un certain nombre de pays le consensus politique est faible et donc l'acceptation des sacrifices limitée.

Le rôle de l'Etat

Est-ce une solution à laquelle se résignent les pays occidentaux ? L'O.C.D.E. note que « *nombre de pays souhaite voir diminuer la part du produit nationall absorbée par le secteur public* ». En clair : souhaitent voir se réduire le rôle de l'Etat dans l'économie. C'est l'expérience actuellement conduite en France. Elle est à l'exact opposé de ce que proposent les partis de gauche pour sortir de la crise.

« *Dans la plupart des pays, un redémarrage de l'investissement des entreprises contribuerait, de façon importante, à créer une demande suffisante pour assurer une reprise durable* », écrit l'O.C.D.E. Voilà donc le mal. Ce qui s'est passé pendant et après la récession mondiale de 1974 à 1975, notamment la découverte de risques supplémentaires (élévation brutale du prix de l'énergie, grande instabilité monétaire, relèvement des barrières douanières), « *a peut-être modifié fondamentalement la réaction de l'investissement* ». Et l'O.C.D.E. d'estimer que les chefs d'entreprise ne se décideront à investir de nouveau, comme par le passé, que si leurs bénéfices sont supérieurs « *au niveau moyen antérieur* ». Or rares sont les pays où ils peuvent être considérés comme normaux par rapport aux dix dernières années.

Que faire ? Les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. forment une zone largement autonome puisque les importations en provenance de l'extérieur ne représentent qu'environ 5 % de des dépenses totales. Il suffirait donc, en s'entendant — tout est là — de coordonner une politique générale de relance, les abandons consentis par les pays forts profitant aux pays moins bien portants, comme dans un circuit fermé où rien ne se perd mais où beaucoup se crée.

Il suffirait, estime l'O.C.D.E., d'injecter 0,5 % du produit national de la zone en pouvoir d'achat supplémentaire pour obtenir, au bout d'un an, une accélération de la croissance d'un point. On pourrait ainsi atteindre 4,5 % d'expansion, seuil à partir duquel le chômage commence à diminuer. Sous quelle forme ce pouvoir d'achat ? Par des allégements d'impôt, sur le revenu des personnes mais aussi sur les bénéfices des sociétés. Un moyen comme un autre de réduire le rôle de l'Etat dans l'économie.

ALAIN VERNHOLES.

ÉTRANGER

La République fédérale d'Allemagne choisit une relance par allégements fiscaux

La République fédérale d'Allemagne est le premier des pays ayant participé au sommet de Bonn à annoncer un programme de relance à base d'allégements fiscaux. Son économie, il est vrai, semble se bien porter. La balance commerciale de la R.F.A. s'est soldée par un excédent de 4 milliards de deutschemarks (8,6 milliards de francs) en juin contre 3 milliards en mai et 2,9 milliards en juin 1977.

Pourtant, à en croire les perspectives économiques de l'O.C.D.E., les marchés allemands d'exportation ne devraient pas s'accroître de plus de 4 à 4,5 % en 1978.

De notre correspondant

Bonn. — Après s'être réuni pendant deux jours presque sans interruption, le cabinet du chancelier Schmidt a fixé les grandes lignes de son programme de relance. L'injection dans l'économie de quelque 13 milliards de marks, que le chancelier avait promis à ses partenaires, lors du sommet de Bonn, prendra pour l'essentiel la forme d'un allégement des impôts directs dès le 1er janvier prochain. Six mois plus tard, cependant, l'Etat commencera à reprendre de l'autre main une partie des avantages accordés aux contribuables : le taux de la T.V.A. passera alors de 12 à 13 % ce qui, en 1979, diminuera de 3,5 milliards la masse financière destinée à stimuler la croissance.

Les derniers détails du programme conjoncturel et de l'ensemble du budget 1979 devaient encore être définis au cours d'une séance du cabinet, ce vendredi, après le retour à Bonn de M. Genscher, qui n'est pas seulement ministre des affaires étrangères, mais aussi chef du parti libéral. Il s'agit notamment de savoir si des mesures seront prises en vue d'atténuer les taxes professionnelles et l'impôt sur les salaires.

Le gouvernement fédéral s'enorgueillit cependant d'être le premier à mettre en application les engagements pris lors de la rencontre au sommet.

Les projets gouvernementaux prévoient un allégement de l'impôt sur les revenus qui apportera des avantages à tous les niveaux. Il s'agit, en particulier, de mettre fin à une anomalie qui frappe de plus en plus les travailleurs les mieux payés. A partir d'un revenu annuel de 32 000 marks par ménage, le taux de l'impôt saute d'un seul coup de 22 à 30,8 %. Une progression plus raisonnable doit donc être établie.

Avec quelques autres concessions favorisant les contribuables, la mise en vigueur de ce programme fiscal coûtera quelque dix à onze milliards de marks à l'Etat. A cela s'ajoutent un relèvement des allocations familiales (1,5 milliard de marks) et la prolongation jusqu'à six mois des congés de maternité (un milliard de marks environ). Aussi ne reste-il plus grand-chose dans le programme pour les projets d'investissements qui, avec les encouragements du chancelier lui-même, avaient été mis au point par le ministre social démocrate de la recherche, et que l'on avait déjà appelés le « plan Hauff ». Les crédits supplémentaires prévus pour la protection de l'environnement et le progrès technologique, ne dépasseront pas 750 à 800 millions de marks, alors qu'il était question de plusieurs milliards.

Quant à apprécier l'effet du programme gouvernemental sur la conjoncture, les avis sont naturellement partagés. Il est probable qu'une partie au moins des bénéfices fiscaux concédés aux citoyens sera consacrée à l'épargne plutôt qu'à la consommation.

JEAN WETZ.

AFFAIRES

Le gouvernement décide la création d'un fonds national de garantie pour les créateurs d'entreprises

Le gouvernement a décidé, le jeudi 27 juillet, en comité interministériel, un ensemble de mesures destinées à encourager la création d'entreprises et le développement des firmes petites et moyennes. La plupart de ces mesures, dont le principe avait été annoncé dans le programme de Blois, nécessiteront un délai de mise en place assez long et ne pourront être réellement appliquées avant la fin de l'année.

Les trois principales mesures décidées sont :

● La création d'un fonds national de garantie pour les créateurs d'entreprises. Ce fonds, qui serait financé en partie par des fonds publics et en partie par des organismes financiers traditionnels (Sociétés de caution mutuelle notamment) aura pour but de donner aux entrepreneurs les garanties nécessaires à l'obtention de crédits bancaires. Un certain nombre d'organismes du même type fonctionnent déjà en province sous le contrôle des établissements publics régionaux.

● La suppression pendant trois ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvelles qui réinvestissent leurs bénéfices dans l'entreprise. Cette mesure, attendue par les milieux patronaux, devrait figurer dans la loi de finances pour 1979.

● La création d'une agence nationale pour la création d'entreprises. Cet organisme, où l'influence des professionnels sera prédominante, aura pour mission de fournir aux entrepreneurs toutes les informations nécessaires à la mise en place d'une entreprise.

Enfin, le commissaire général au Plan a été chargé de proposer des mesures destinées à améliorer le fonctionnement du crédit interentreprises avant le 30 septembre.

En juin

LES CONFLITS SOCIAUX ONT ENTRAÎNÉ UNE BAISSE DE LA PRODUCTION D'AUTOMOBILES EN FRANCE

La production d'automobiles particulières a chuté en juin de 11 % par rapport à l'an passé, atteignant 270 195 véhicules. Cette diminution est due pour l'essentiel aux grèves qui ont affecté Renault. Faute d'approvisionnements suffisants, les exportations ont également diminué, atteignant 137 233 unités, soit 1,1 % de moins qu'en juin 1977. Les ventes sur le marché intérieur (185 596 unités) se sont néanmoins maintenues, progressant de 1 % par rapport à l'an passé. Pour les six premiers mois de l'année, au total, les immatriculations ont atteint 1,04 million d'unités, soit à peu près le même niveau que l'an passé (plus 0,3 %). La production a légèrement diminué : 1,659 million de véhicules, soit 2,3 % de moins, ainsi que les exportations (839 829 unités), qui ont représenté 50,6 % de la production et 6,3 % de moins que l'année dernière.

La production de petits véhicules utilitaires a également diminué en juin, en raison des conflits sociaux, n'atteignant que 33 317 unités, soit 8 % de moins qu'en juin 1977. Pour le premier semestre la production, les exportations et les ventes en France sont à peu près stables par rapport à 1977. Les ventes de véhicules industriels de plus de 6 tonnes ont continué à se dégrader en juin : 4 180 unités, soit 9,4 % de moins que l'an passé. Pour les six premiers mois la baisse des ventes atteint 10,4 %, la production restant stable (moins 0,5 %) grâce à la progression des ventes à l'étranger (plus 27,4 %).

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE LOCKHEED POURRA FABRIQUER SOUS LICENCE L'AVION FRANCO-ALLEMAND ALPHA JET

Un accord de coopération transatlantique a été conclu entre le groupe privé Dassault-Bréguet et la société ouest-allemande Dornier, d'une part, et le constructeur américain Lockheed, d'autre part, pour permettre à l'industriel des Etats-Unis de produire sous licence le biréacteur d'entraînement franco-ouest-allemand Alpha jet si cet avion est acheté par les Américains.

La marine de guerre américaine a lancé, en effet, un appel d'offres international pour l'achat de trois cent cinquante exemplaires d'un avion — à construire — destiné, sous le nom de code VTX, à former des pilotes servant sur des porte-avions.

Par l'accord qui vient d'être conclu pour permettre aux sociétés Dassault-Bréguet et Dornier de répondre à ce concours de la marine américaine, la société Lockheed apportera son appui technique dans l'étude de l'adaptation de l'Alpha jet aux besoins de la marine américaine, et elle sera chargée de la construction sous licence de l'avion, du service après-vente et de la formation des pilotes dans l'éventualité d'un achat de l'appareil franco-allemand par les Etats-Unis.

MARCHÉ COMMUN

La Commission de la C.E.E. propose un programme de restructuration du vignoble

La Commission de la C.E.E. a proposé, jeudi 27 juillet, aux Neuf, un programme de réforme du marché européen du vin, étalé sur les anées 1979 à 1985, qu'elle situe dans la perspective de l'élargissement du Marché commun. Ce programme porterait sur la modernisation de 200 000 hectares de vignobles en Italie et en France, et sur la conversion de 100 000 autres hectares sur lesquels le vignoble serait remplacé par du maïs, des vergers ou des cultures maraîchères. Le coût de ces mesures atteindrait 5 milliards de francs, dont 40 % à la charge du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

La Commission européenne propose également d'augmenter le volume des distillations obligatoires préventives. Elle prévoit des aides à l'utilisation des moûts de raisins concentrés pour l'enrichissement des vins, comme le demandait la France ainsi qu'une réduction progressive du « sucrage ». Enfin, elle demande à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande de réduire les taxes sur les vins qu'ils importent et qui représentent plus des deux tiers du prix de vente aux consommateurs contre un un dixième en Italie et en Allemagne et un cinquième en France.

Il s'agit pour la Commission de ramener la production de vin, qui s'accroît d'environ 1 % par an depuis 1955, au niveau de la consommation qui stagne depuis cette date. Ces propositions font partie d'un plan d'ensemble pour les productions méditerranéennes demandé par les Neuf à la Commission. Elles font suite au premier train de mesures adopté par le conseil des ministres de la Communauté en mars 1976. Etabli pour trois ans et se terminant avec la campagne 1978-1979, ce plan interdisait toute plantation nouvelle, avec des primes à la reconversion et la rénovation. Le nouveau plan a pour objectif de mettre en place un système durable de reconversion. Il est également plus souple.

Le régime des subventions serait supprimé dans les régions à vocation non viticole qui fournissent du vin médiocre. Dans les régions à vin de qualité moyenne, l'effort de rénovation, à l'exemple du plan Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 27 juillet 1978), serait poursuivi. Dans les zones de coteaux enfin, qui fournissent des vins de qualité, de nouvelles plantations pourraient être autorisées.

L'adoption de ce plan par les Neuf pose plusieurs problèmes, dit-on à Paris. Celui de la délimitation des zones, par exemple, car au critère de qualité s'ajoutent les facteurs structurels et sociologiques. Celui de la note à payer qu'il faudra faire accepter par les partenaires de la France et de l'Italie. Il est possible, enfin, que la Commission cherche à subordonner l'autorisation de planter des vignes de qualité à un arrachage effectif des vignes médiocres.

ÉQUIPEMENT

QUE FAIRE DE LA VILLETTE ?

(Suite de la première page.)

L'entrée se fait à la porte de Pantin par l'avenue Jean-Jaurès, non loin de l'ancienne gare de triage, qui abrite aujourd'hui un parc à voitures et un cirque, près de la charmante fontaine dix-neuvième siècle, entourée de ses huit lions de bronze, qui constitue assurément l'un des vestiges des anciens abattoirs digne d'être conservé par tout aménagement futur. A gauche et à droite se trouvent d'assez médiocres pavillons, dits « néoclassiques », et l'ancien et immense marché aux bestiaux composé de la belle halle dessinée par Baltard (le marché aux bœufs) et de deux autres halles moins bien conservées et plus petites (marché aux moutons et marché aux veaux). L'ensemble de cet ancien marché aux bestiaux occupe au total, avec ses dessertes, une superficie de près de 9 hectares, et la question se pose de savoir s'il faut conserver la totalité d'un dispositif quelque peu encombrant, ou la seule halle de Baltard.

Quoi qu'il en soit, c'est au nord de cet ensemble qu'apparaissent les édifices nouveaux : le bâtiment de stabulation (1,6 hectare de surface au sol), d'abord, puis, au-delà du canal de l'Ourcq qui traverse le domaine, les abattoirs proprement dits (1,1 hectare au sol), les frigorifiques géants (1,4 hectare au sol), la centrale d'énergie (0,25 hectare au sol) et, enfin, la « grande salle » (4,7 hectares de surface au sol). Divers bâtiments annexes (bureaux des vétérinaires, traitement des abats, des peaux, etc.) occupent ici et là, des superficies légèrement inférieures.

Ce qui frappe dans cet ensemble immobilier, c'est assurément le gigantisme, le caractère babylonien de la réalisation. La « grande salle » à elle seule occupe au sol une surface égale à trois fois et demie celle du musée Pompidou à Beaubourg ! Elle est plus vaste que la totalité des jardins du Palais-Royal ! Cette « grande salle » est dotée en sous-sol de trois niveaux de parcs à voitures (quatre mille places !) dont un est susceptible, par sa hauteur exceptionnelle, de recevoir camions et autocars.

Au-dessus du sol, la grande salle comporte un rez-de-chaussée, un étage technique (à l'intérieur duquel sont discrètement logées toutes les servitudes de conditionnement d'air, de distribution d'eau ou d'énergie, qui ont été exposées en façade à Beaubourg...), un étage complet et deux étages partiels, au total 150 000 mètres carrés de surface de plancher utilisable dans des conditions exceptionnelles puisque les portées entre piliers atteignent 68 mètres, que la hauteur sous toiture va jusqu'à 11 mètres pour l'étage supérieur, et que de nombreuses batteries d'ascenseurs sont prévues pour desservir rapidement l'ensemble du bâtiment. La toiture culmine à près de 30 mètres au-dessus du sol, et, du point le plus élevé, on domine un vaste paysage urbain qui englobe une bonne part de Paris et de ses banlieues.

Il faut préciser qu'une toute moderne centrale d'énergie, en état de marche, déjà dotée de deux chaudières et de six compresseurs, permet de distribuer à volonté le chaud et le froid, et de climatiser par conséquent, lorsqu'on le voudra, l'ensemble gigantesque qui vient d'être décrit.

Savoir en profiter

Pour être complet, il faut ajouter que plusieurs dizaines d'hectares de terrains et de dégagements divers entourent les édifices existants, qu'ils sont aisément desservis par les transports en commun parisiens, par la route (boulevard périphérique), par la voie d'eau (canal Saint-Denis et canal de l'Ourcq), par la voie ferrée (raccordement avec la petite ceinture) et que l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est à un quart d'heure d'autoroute !

Dans quel état se trouve ce domaine immobilier ? Dans celui où l'a laissé l'arrêt brutal des travaux il y a huit ans. Certains bâtiments sont pratiquement terminés et devront être détruits parce que leur reconversion à un nouvel usage apparaît impossible (bâtiment de stabulation, par exemple). D'autres, telle la « grande salle », dont l'intérêt est de loin le plus considérable, ne sont achevés qu'à 80 % environ : toute l'ossature porteuse ainsi que la couverture sont terminées. Il resterait à entreprendre les façades et tous les aménagements intérieurs.

Il est urgent de ne pas laisser ce patrimoine irremplaçable continuer à se dégrader sous les intempéries par absence d'entretien. Jamais, en effet, sous aucun régime, un ministre n'aurait obtenu pour réaliser une idée raisonnable de disposer des moyens colossaux mis en œuvre au service de l'idée folle des abattoirs de La Villette !

A nous, aujourd'hui, de savoir en profiter.

GILBERT GANTIER.

Prochain article :

II. — UN DES PLUS BEAUX MUSÉES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE

ENVIRONNEMENT

LES RÉSULTATS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA CATASTROPHE DE SEVESO

Des Suisses sans circonstances atténuantes

De notre correspondant

Rome. — Après un an d'enquête, une commission parlementaire italienne a rendu publiques, le jeudi 27 juillet, ses conclusions sur la catastrophe de Seveso. Il s'agit d'un document de près de cinq cents pages qui établit les responsabilités : celles du législateur et des pouvoirs publics, mais surtout celles des dirigeants de la firme propriétaire de l'usine chimique Icmesa, la firme suisse Givaudan, contrôlée par Hoffmann-la-Roche.

Les faits remontent au 10 juillet 1976. Une cuve de l'usine explosa, libérant une substance très toxique, la dioxine, provoquée accidentellement lors de la production de trichlorophénol. L'enquête parlementaire confirme que les dirigeants de l'entreprise avaient attendu vingt-sept heures avant d'avertir les autorités. Et ils ne l'avaient fait qu'à moitié, signalant « un nuage herbicide », sans prononcer le mot de dioxine.

Les ouvriers de l'usine en ignoraient d'ailleurs l'existence ; Icmesa n'avait pas d'appareil de contrôle adéquat, ni les moyens de neutraliser une substance de cette sorte. Elle ne figurait pas parmi les usines polluantes de première catégorie et n'était donc pas soumise aux normes de sécurité correspondantes.

L'enquête révèle que la filiale de Givaudan avait produit du trichlorophénol de 1974 à 1976, sans permis. Les pouvoirs publics appliquaient mal une législation qui, elle-même, est inadéquate. Le bilan est lourd : de 1976 à 1977, les cas de malformations de nouveau-nés sont passés de 4 à 38 ; les avortements ont augmenté de 20 % et les maladies infectieuses dénoncées ont été trois fois plus nombreuses. La commission d'enquête estime que pour connaître avec certitude les effets de la dioxine, il faudrait des contrôles génétiques *« pendant plusieurs générations »*.

Plus de 1 800 hectares de terrains ont été touchés par cette catastrophe. Elle coûtera au total 131 milliards de lires, soit 580 millions de francs. Le nombre d'animaux tués — abattus par mesure d'hygiène — s'élève à 83 000.

ROBERT SOLÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ...	4,3990	4,4060	— 70	— 30	— 85	— 25	— 200	— 120
$ can.	3,9053	3,9100	— 72	— 21	— 76	— 12	— 205	— 104
Yen (100).	2,2877	2,2953	+ 90	+ 145	+ 203	+ 269	+ 543	+ 623
D.M.	2,1406	2,1472	+ 47	+ 82	+ 130	+ 176	+ 449	+ 510
Florin ...	1,9800	1,9852	+ 23	+ 57	+ 48	+ 91	+ 144	+ 200
F B. (100)	13,5876	13,6115	+ 77	+ 223	+ 178	+ 400	+ 626	+ 1000
F.S.	2,4640	2,4730	+ 98	+ 129	+ 222	+ 273	+ 741	+ 815
L. (1 000).	5,2132	5,2216	— 326	— 253	— 587	— 460	— 1553	— 1349
£	8,4030	8,4212	— 317	— 329	— 548	— 410	— 1393	— 1217

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 3/16	2 9/16	3 1/8	4	3 1/4	3 5/8	3 5/8	4
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	8 5/8	9	8 1/16	8 9/16	9 3/4	9 1/8
Florin ...	2 3/8	3 1/8	4 11/16	5 1/16	5 5/16	5 11/16	6 1/4	6 5/8
F. B. (100)	5 1/4	6 1/4	5 3/4	6 1/2	5 7/8	6 1/2	7 1/4	8
F. S.	3 3/8	4 5/8	1 3/8	1 3/4	1 1/2	1 7/8	1 15/16	2 5/16
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 3/4	13 1/4	14 1/4
£	10 3/4	12	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2	11 1/8	11 7/8
Fr. franç..	7 3/8	8 1/8	8 3/16	8 11/16	8 11/16	9 3/16	9 11/16	10 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA ROCHETTE CENPA

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 15 juin 1978 et a approuvé les comptes de l'exercice 1977, ainsi que les résolutions qui lui étaient soumises.

Le compte de pertes et profits de la société mère, après 26 millions de francs de dotation aux amortissements, 34,4 millions de francs de provisions nettes sur titres et comptes courants des filiales et 0,2 million de francs de reprise partielle de provisions pour fluctuations des cours, s'est soldé par une perte de 61,5 millions de francs.

L'exercice 1976 en comparaison se soldait par une perte de 7,5 millions de francs, après 35 millions de francs de dotations aux amortissements, 5,4 millions de francs de provisions nettes sur titres des filiales et 2,1 millions de francs de reprise partielle de la provision pour fluctuations des cours.

L'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau qui, de ce fait, sera débiteur de 53,9 millions de francs. Elle a, d'autre part, ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de M. Stephen Kaptain et a nommé administrateurs MM. François Poin et François Biondot.

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1 634,6 millions de francs contre 1 582,3 millions de francs en 1976. La marge brute d'autofinancement a été de — 13,1 millions de francs contre + 45,1 millions de francs en 1976. Le compte de pertes et profits se solde par une perte consolidée de 55 millions de francs, dont 53,2 millions de francs pour la part du groupe, contre une perte de 13,1 millions de francs en 1976, dont 7,2 millions de francs pour la part du groupe. La situation nette consolidée au 31 décembre 1977 ressort à 266,1 millions de francs, soit 278,70 F par action.

Pour faire face à une situation toujours très difficile dans le secteur de l'emballage, le groupe a établi un plan de redressement qui est en cours de réalisation et qui devrait produire ses premiers effets au cours du second semestre de 1978.

LA ROCHETTE CENPA LA CELLULOSE DU RHONE

A la suite de la décision prise le 8 décembre 1977, en comité interministériel, de procéder au doublement de capacité de l'usine de pâte kraft blanchie de résineux de Tarascon, une convention précisant les modalités du financement de cet investissement de 650 millions de francs a été conclue le 16 février 1978 entre le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, d'une part, le président de la Rochette-Cenpa et le président de la Cellulose du Rhône, d'autre part.

Conformément à cette convention, il vient d'être procédé à la signature de contrats de prêt du F.D.E.S. à la Rochette-Cenpa et à la Cellulose du Rhône pour un montant total de 350 millions de francs. La Cellulose du Rhône augmentera prochainement son capital de 122,5 millions de francs. Cette augmentation de capital sera souscrite par la Rochette-Cenpa, qui restera l'actionnaire principal de la Cellulose du Rhône, et par l'Union d'études et d'investissements, filiale du Crédit agricole. Par ailleurs, l'Union d'études et d'investissements vient de prendre une part de 15 % dans le capital de la Rochette-Cenpa par le rachat de la participation directe et indirecte que cette société détenait dans son propre capital : elle prendra également une participation dans le capital de la filiale d'exploitation forestière de la Rochette-Cenpa, la société SO. FO. EST.

L'intervention du Crédit agricole s'inscrit, à la demande des pouvoirs publics, dans le cadre de la modernisation des entreprises de la filière bois, et notamment la Cellulose du Rhône dont l'activité prolonge l'exploitation des forêts du Massif Central et des Alpes du Sud.

Les études d'extension de l'usine de Tarascon avaient été engagées par le groupe de la Rochette-Cenpa dès 1974. Un contrat d'ingénierie a été conclu, fin mai 1978, avec une association de deux sociétés, la filiale française de la société finlandaise Jaakko Poyry International et la société Heurtey Industries. Les travaux d'études et de réalisation devraient durer de deux ans et demi à trois ans, la mise en route des nouvelles installations devant avoir lieu en 1981.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE « S.S.B. »

Les résultats d'exploitation de la Société séquanaise de banque pour le premier semestre 1978 s'élèvent, avant amortissements et impôts, à 13 696 000 F, mais après constitution d'une provision pour risques en cours de 6 500 000 F.

LES MA[illegible]

PARIS 27 JUILLET

Forte reprise

LON[illegible]

BOURSE DE PARIS -

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NATIO-VALEURS

LA ROCHETTE CENPA

LA ROCHETTE CENPA
LA CELLULOSE DU RHONE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 JUILLET

Forte reprise

Et c'est reparti ! Vivement encouragée par l'annonce d'une hausse des prix en juin, « relativement » satisfaisante ou moins mauvaise que prévu, selon les opinions, la Bourse de Paris a, jeudi, repris son ascension à bonne allure, et en clôture l'indicateur instantané avait monté d'environ 2,2 %, ce qui, depuis le début de l'année, porte sa progression à près de 54 %.

Cette forte avance des cours s'est accompagnée d'un net gonflement des courants d'échanges, un peu en décrue ces derniers jours.

Tous ou presque tous les compartiments ont profité de ce mouvement de reprise, les plus en vue étant la construction électrique, le bâtiment, les pétroles et les établissements bancaires.

« Le plan Barre est en train de réussir », *affirmait sentencieusement un professionnel.* « C'est certain, tout le monde en prend le pari, *ajoutait-il,* les investisseurs étrangers y compris. Comment expliquez-vous autrement la hausse du franc français ? » *Autour de la corbeille, beaucoup partageaient cet avis. Et tous de se féliciter de la création par les Banques populaires d'une nouvelle SICAV* (voir ci-contre), *source de nouveaux* ordres *d'achat, dont le marché ne manquerait pas de tirer parti. A entendre les uns et les autres, l'on avait un peu l'impression que la France était soudain devenue un îlot de prospérité dans un monde malade. Quelques-uns, cependant, plus clairvoyants peut-être, n'allaient pas aussi loin dans leurs commentaires, et, rappelant que l'on n'était encore que fin juillet, se gardaient bien de prononcer un jugement.* « Que se passera-t-il quand les SICAV auront fait le plein au prix fort si les réalités économiques ne correspondent pas à la rentrée aux espérances nourries en Bourse ? » *Toute une philosophie à méditer quand on sait que notre pays est loin d'être sorti d'affaire.*

Sur le marché de l'or, toujours aussi anémique, le lingot a gagné 200 F, à 27 580 F.

LONDRES

Hausse des mines d'or

Le fait saillant vendredi matin est la hausse des mines d'or, qui accompagnent le métal jaune dans sa montée (voir d'autre part). Ailleurs, le marché est généralement bien disposé. Avance des industrielles et des Fonds d'Etat. Les pétroles sont indécis.

Or (ouverture) (dollars) 198 80 contre 194 05

VALEURS	CLOTURE 27/7	COURS 28/7
Beecham	684 1/2	691 ..
British Petroleum	882 ...	860 ...
Courtaulds	118 ...	122 ..
De Beers	384 1/2	385 ...
Imperial Chemical	389 1/2	394 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	227 ...	227 ...
Shell	582 1/2	571 ..
Vickers	173 ..	180 .
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	28 1/2	29 1/4
*Western Holdings	27 9/16	28 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 juil.	27 juil.
Valeurs françaises	145,7	148,5
Valeurs étrangères	101,4	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	81,4	82,7

NOUVELLES DES SOCIETES

FORD MOTOR. — Le bénéfice net réalisé au cours du deuxième trimestre s'est élevé à 539,8 millions de dollars contre 530,4 millions un an plus tôt, soit 4,55 dollars par titre contre 4,49 dollars un an plus tôt.

GENERAL MOTORS. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 1,11 milliard de dollars contre 1,10 milliard un an plus tôt. Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le résultat net ressort à 1,98 milliard de dollars contre 2 milliards.

EXXON. — Le dividende trimestriel payable le 11 septembre est porté à 85 cents par titre contre 80 cents un an auparavant.

AMAX. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 38,7 millions de dollars contre 27,7 millions un an plus tôt. Pour les six premiers mois de l'exercice, le résultat net ressort à 54,9 millions de dollars contre 60,2 millions.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 132 millions de dollars (+ 25 % par rapport à celui de la période correspondante de 1977). Pour le semestre, les chiffres ressortent à 228,9 millions contre 185,4 millions un an plus tôt.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Le mouvement de hausse — brillamment reparti mercredi — s'est poursuivi à un rythme un peu plus modéré jeudi au New York Stock Exchange. Dans un marché encore très actif, 34 millions d'actions ont été échangées contre 36,83 millions la veille, plus d'un millier de valeurs ont progressé (sur 1 884 traitées). A l'issue de la séance, l'indice Dow Jones avait progressé de 3,38 points, pour s'établir à 850,57.

La participation des investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurances et autres...) est restée très forte, 455 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été enregistrés, contre 552 la veille.

Au-delà de ce facteur hautement technique de soutien, il semble que les cours continuent d'être favorablement influencés par la cascade de bons résultats trimestriels actuellement publiés par les sociétés.

Après la séance, les boursiers ont appris que la masse monétaire avait légèrement diminué au cours de la semaine close le 19 juillet. Les craintes concernant un nouveau renchérissement des taux d'intérêts se sont alors un peu calmées mais restent latentes autour du Big Board...

VALEURS	COURS 26/7	COURS 27/7
Alcoa	44 ...	44 3/4
A.T.T.	61 ...	60 7/8
Boeing	62 ...	62 3/8
Chase Manhattan Bank	32 ...	31 7/8
Du Pont de Nemours	114 3/4	117 1/8
Eastman Kodak	60 3/4	60 1/2
Exxon	46 1/2	45 7/8
Ford	44 3/4	46 ...
General Electric	53 3/4	53 1/2
General Foods	32 7/8	33 1/2
General Motors	61 7/8	62 1/4
Goodyear	17 ...	17 1/4
I.B.M.	273 1/2	276 1/4
I.T.T.	30 1/8	30 1/8
Kennecott	22 3/8	23 ...
Mobil Oil	62 7/8	62 5/8
Pfizer	34 1/8	34 7/8
Schlumberger	87 3/8	87 7/8
Texaco	26 1/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	36 5/8	35 7/8
Union Carbide	38 3/4	39 1/8
U.S. Steel	28 1/4	28 1/4
Westinghouse	22 5/8	23 1/4
Xerox	56 3/4	55 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/7	28/7
1 dollar (en yens)	193 50	192 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 27 JUILLET - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

SICAV

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 402	4 416	4 470
Allemagne (100 DM)	214 560	214 800	217 .
Belgique (100 F)	13 611	13 625	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	198 290	198 480	199 500
Danemark (100 krd)	78 900	78 280	80
Suède (100 krs)	97 230	97 530	97 750
Norvège (100 k.)	81 740	81 760	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 474	8 426	8 450
Italie (1 000 lires)	5 213	5 223	5 350
Suisse (100 fr.)	247 800	246 420	245 500
Autriche (100 sch.)	29 800	29 800	30 250
Espagne (100 pes.)	5 697	5 715	5 880
Portugal (100 esc.)	9 685	9 680	10 025
Canada ($ can. 1)	3 922	3 922	3 975
Japon (100 yens)	2 278	2 285	2 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	27650	27800 ..
Or fin (en lingot)	27680	27750 ..
Pièce française (20 fr.)	280 80	289 90
Pièce française (10 fr.)	210	212 ..
Pièce suisse (20 fr.)	242 60	242 60
Union latine (20 fr.)	238	235 70
Souverain	252 20	253 10
Pièce de 20 dollars	1253 20	1252 40
Pièce de 10 dollars	637	642
Pièce de 5 dollars	425	432 50
Pièce de 50 pesos	1130	1135
Pièce de 10 florins	238 50	239 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 28 juillet 1978 a été tiré à 501 156 exemplaires.

LA BATAILLE EST ENGAGÉE AU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Après les escarmouches, voici venu le temps des hostilités. La bataille est maintenant bien engagée à Baguio (Philippines) au championnat du monde d'échecs.

Victor Kortchnoï a fêté de belle façon l'anniversaire de sa dissidence, puisque, il y a deux ans jour pour jour, il refusait de regagner l'Union soviétique après un tournoi disputé aux Pays-Bas. Jouant avec les blancs, il a mené, dans la cinquième partie, une violente offensive contre le tenant du titre, le Soviétique Anatoly Karpov.

Jeudi, après cinq heures de jeu, la partie a été ajournée dans une position favorable à Kortchnoï, qui, ayant conservé ses deux fous, exerce une vive pression sur les noirs.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Cinquième partie
Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1.	ç4	Cf6	23.	g4	Taç8
2.	d4	é6	24.	Fg3	Fa6
3.	Cç3	Fb4	25.	Tfe1	Tç6
4.	é3	ç5	26.	Tç1	Ce7
5.	Ce2	d5	27.	T×ç6	D×ç6
6.	a3	F×ç3+	28.	Fa2	Dd7
7.	C×ç3	ç×d4	29.	Cd6	Fb7
8.	e×d4	d×ç4	30.	C×b7	D×b7
9.	F×ç4	Cç6	31.	De3	Rh8
10.	Fe3	0-0	32.	Tç1	Cd5
11.	0-0	b6	33.	De4	Dd7
12.	Dd3	Fb7	34.	Fb1	Db5
13.	Tad1	h6	35.	b4	Dd7
14.	f3	Ce7	36.	Dd3	De7
15.	Ff2	Cfd5	37.	Rf2	f5
16.	Fa2	Cf4	38.	g×f5	é×f5
17.	Dd2	Cfg6	39.	Té1	Df6
18.	Fb1	Dd7	40.	Fé5	Dh4+
19.	h4	Tfd8	41.	Fg3	Df6
20.	h5	Cf8	42.	Th1	
21.	Fh4	f6			
22.	Cé4	Cd5		Ajournement.	

A B C D E F G

La suspension de la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons provoque de vifs remous en Lorraine

Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle, sept mille habitants) était, ce vendredi 28 juillet, « ville morte », tandis que les mairies de Nancy et du sud du département fermaient symboliquement leurs portes. Cette action, parmi d'autres, a été entreprise pour protester contre la « suspension » du montage de l'aciérie à l'oxygène de Neuves-Maisons et son éventuel transfert à Longwy. Cette usine, en effet, est déjà construite à près de 90 % et la canalisation de la Moselle prévue pour son approvisionnement est en voie d'achèvement. Cette suspension est la conséquence du rapprochement entre les sociétés Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons annoncé le 14 juillet (« le Monde » du 18 juillet).

Certes, sur le plan industriel, l'ampleur de la crise de la sidérurgie en Europe et la médiocrité des perspectives qui s'ouvrent à la profession en France ne permettent plus d'envisager la construction de deux aciéries très voisines, l'une à Neuves-Maisons pour le groupe Chiers-Châtillon, et l'autre à Longwy pour le groupe Usinor, comme cela avait été prévu initialement.

L'abandon éventuel du site de Neuves-Maisons au profit de Longwy constituerait néanmoins une décision bien tardive et fort coûteuse globalement, d'autant que le choix initial des patrons de la sidérurgie avait été entériné par les pouvoirs publics et assorti d'une aide financière. M. André Giraud, ministre de l'industrie, a reçu pendant plus d'une heure, jeudi 27 juillet, le général Bigeard, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, qui lui a fait part de l'émotion soulevée dans la région par une affaire que beaucoup n'hésitent pas à comparer au scandale de La Villette et qui embarrasse fort le gouvernement.

« Un énorme gâchis : deux fois La Villette »

De notre envoyé spécial

Neuves-Maisons. — Du haut d'un versant dominant la vallée de la Moselle, entre les communes de Maron et de Neuves-Maisons, la Vierge de Chaligny, dont le regard de métal contemple le saccage d'un site et une aciérie inachevée, est le témoin de pierre et de bronze d'un *« scandale presque double de celui de La Villette »*. Ce jugement n'émane pas d'un dangereux gauchiste mais de la section locale du Syndicat professionnel des ingénieurs et cadres de la sidérurgie (SPICS), affilié à la C.G.C.

Ce ne sont pas des élus de l'opposition — même s'ils partagent cet avis — qui parlent d'un *« énorme gâchis financier sans précédent »*, mais MM. Claude Coulais, député de la Meurthe-et-Moselle, maire P.R. de Nancy, ancien secrétaire d'État à l'industrie, et Roger Boileau, sénateur (ratatché administrativement au groupe de l'Union centriste), président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et maire de Dombasle. Les deux autres députés du département appartenant à la majorité, le général Bigeard, qui nous a dit, avant de rencontrer M. André Giraud, qu'il allait demander au ministre de l'industrie de *« faire gaffe »*, et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, actuellement en R.F.A., mais qui vient de publier un communiqué dénonçant *« une série d'incohérences qui marque l'absence de toute stratégie industrielle »*, ne sont pas plus tendres. Selon le SPICS, ce *« gâchis »* serait de 1 milliard 704 millions de francs (1). De quoi s'agit-il ?

Depuis le début de 1977, la société Chatillon-Neuves-Maisons a entrepris dans cette commune de sept mille habitants où fonctionne une usine sidérurgique employant trois mille deux cents personnes, la construction d'une aciérie à l'oxygène, unité ultra moderne conforme aux lois anti-pollution et destinée à remplacer *« dans le cadre d'une rationalisation nécessaire de la sidérurgie lorraine »* les installations anciennes de Neuves-Maisons et de La Chiers à Longwy.

Le principe d'édifier une aciérie unique et le choix du site néodomien avaient été arrêtés, dit M. Lucien Hosti, chef de la cokerie et président de la section locale du SPICS, *« en accord sidérurgie française, le ministère de tutelle et les autorités compétentes de la CECA »*. Dans le même temps, la canalisation à grand gabarit de la Moselle, de Toul à Neuves-Maisons, continuait. Les habitants de la région — écologistes compris — s'étaient résignés à voir couler le sang vert de centaines d'hectares de prairies et de forêts, à voir disparaître des exploitations agricoles et des étangs poissonneux sur le passage de cette tranchée, longue de 25 kilomètres. Ils acceptaient ce sacrifice pour la santé économique du sud nancéien.

Aujourdhui, l'aciérie à l'oxygène est construite à près de 90 % et sa mise en service était prévue pour fin 1978-début 1979. C'est ce qu'indiquait encore le 8 juillet dernier, dans la presse locale, la direction des aciéries et tréfileries de Chatillon-Neuves-Maisons, en réponse à des *« rumeurs alarmistes »*. La première péniche de 1 500 tonnes devait arriver dans la cité néodomienne au début de l'année prochaine.

Le coup de tonnerre du 13 juillet

Et puis, coup de tonnerre dans le ciel lorrain, coup au cœur pour les vingt-cinq mille personnes que fait vivre l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, coup de Jarnac pour la survie du sud de la Meurthe-et-Moselle : le jour de la fermeture de l'entreprise pour congés payés, le 13 juillet, le directeur général de la division des produits longs de Châtillon-Neuves-Maisons, M. Robert Roussaux, parti depuis en vacances — son collaborateur le plus proche nous fait savoir, par une secrétaire, qu'il n'est pas habilité à recevoir la presse et qu'il faut nous adresser à... Paris, air connu — lit, au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise (*le Monde* du 18 juillet), le communiqué suivant : *« Les conditions actuelles du marché des produits sidérurgiques et ses perspectives ont conduit les sociétés Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons à étudier les possibilités d'une plus grande coordination de leurs activités industrielles et commerciales (...). En attendant les résultats de cette étude, qui durera environ trois mois, la société Châtillon-Neuves-Maisons a décidé de surseoir à la poursuite du montage de l'aciérie de Neuves-Maisons. Il a paru préférable de prendre cette décision dans l'éventualité d'une coordination plus étendue entre les deux sociétés (...). »*

Cette annonce, faite devant un auditoire abasourdi, a eu pour effet immédiat de mettre au chômage, à quelques travaux de sécurité près, un demi-million de monteurs.

Dans la région, la colère et l'indignation ont rapidement pris le pas sur la stupéfaction et la consternation. Élus locaux de toutes tendances, cadres et ouvriers de l'usine, syndicalistes, sont décidés à *« se battre jusqu'au bout »*. Bien qu'il paraisse un peu dépassé par l'événement, M. André Clerbout, maire (P.S.) de Neuves-Maisons et président du district urbain, multiplie les réunions et, au cours d'une assemblée assez houleuse qui a groupé, mardi 26 juillet, les élus municipaux de cent quatre-vingt-dix-neuf communes, il a été décidé de demander au conseil général de Meurthe-et-Moselle la création d'une commission d'enquête, notamment sur l'utilisation des fonds consacrés à la canalisation de la Moselle, financée à 78 % par l'État et à 22 % par les collectivités locales. Neuves-Maisons est, ce vendredi 28 juillet, « ville morte » et toutes les mairies des environs — y compris celle de Nancy — ont déclenché une grève administrative d'une ou de plusieurs heures. De nouvelles actions sont prévues au mois d'août.

Certes, il s'agit pour l'instant, selon les termes officiels, d'une *« suspension »* des travaux de montage et la résolution définitive de laisser l'aciérie à l'oxygène là où elle est ou de la démonter pour l'installer à Longwy — au prix d'une centaine de millions de francs de dépenses supplémentaires, quand Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons ont vu leur chiffre d'affaires baisser sensiblement en 1977 (2) — n'interviendra que d'ici au 15 octobre. Mais, pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, par exemple, *« la menace est d'autant plus inadmissible que nous arrivons au terme d'un immense effort régional de plusieurs années pour irriguer et équiper les bassins d'emploi de la Lorraine-Sud »*. Le député — invalidé — de Meurthe-et-Moselle fera de cette affaire un des thèmes majeurs de sa campagne législative de septembre, même si Neuves-Maisons ne fait pas partie de sa circonscription...

Déshabiller Paul pour habiller Jacques

Sur cette décision finale, *« déjà prise à Paris »* craignent certains élus locaux, on se montre, en tout cas, très pessimiste ici, où l'on est aussi pris dans un cruel dilemme : il n'est pas question, disent tous les syndicalistes, d'opposer Neuves-Maisons à Longwy, d'appauvrir encore un peu plus une région pour en sauver une autre, bref de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Mais on sait aussi que si, pour des raisons politico-économiques, l'aciérie à l'oxygène — dont le fonctionnement doit entraîner la création de près d'un millier d'emplois — était transplantée à Longwy, ce serait la mort, d'ici trois à cinq ans, de l'usine ancienne de Neuves-Maisons, la perte de trois mille deux cents emplois et à terme le déclin du sud-nancéien. Avec, en plus, gigantesque et dérisoire, plaie de béton à travers la vallée, ce canal construit pour rien... Désabusé, M. Gérard Cureau, ancien conseiller général (P.S.) de Neuves-Maisons, dit : *« Il y faudra un demi-siècle pour reconstituer la faune et la flore... »*

Pour cet ancien adjoint au maire de Nancy, comme pour, par exemple, M. Maurice Pénétrat, chef de la division métallurgique à Châtillon-Neuves-Maisons, *« on avait oublié, dans toute cette affaire, les aspects humains, souvent dramatiques »* : déjà, une partie du personnel de la CHIERS, usine du groupe qui se meurt à Longwy, avait été *« transféré »* à Neuves-Maisons, où certains ont commencé de s'endetter pour acheter leur logement. Même si M. Pénétrat, comme les adhérents du SPICS n'entendent pas *« opter pour des solutions industrielles et économiques inédites »*, il est clair aux yeux de chacun qu'il y a pour le moins des *« aberrations »* entre le fait de construire presque entièrement une aciérie et un canal à tel endroit et de s'apercevoir, dans la phase finale des opérations, que l'on n'a peut-être pas fait le bon choix... M. Gérard Cureau dit : *« Les patrons sont des irresponsables. Tant que la sidérurgie ne sera pas nationalisée... »*.

Gâchis financier, gâchis humain : M. Claude Coulais, qui se repose actuellement dans les Alpest et auquel les syndicats ouvriers rappellent avec une ironie amère qu'il a été secrétaire d'État à l'industrie — *« les programmes de la droite maintenant « au feu ! »*, — a demandé audieuce à M. Raymond Barre à partir du 21 août. *« Mais,* dit un Néodomien, *les hommes politiques lorrains, quels qu'ils soient, ne font pas assez le poids à Paris, où tout se décide d'un trait de plume, sans considération régionale. Neuves-Maisons, vous connaissiez avant de venir ? »*

MICHEL CASTAING.

(1) Selon le SPICS, *« depuis 1967, les investissements réalisés sur le site de Neuves-Maisons, concernant la totalité des installations, représentant 700 millions de francs actuels »*. La nouvelle aciérie *« est en cours d'achèvement pour un montant total de 330 millions de francs auxquels il convient d'ajouter 54 millions de francs pour son alimentation en oxygène et en azote »*. Enfin, la canalisation à grand gabarit de la Moselle, en deux tronçons, de Frouard à Toul et de Toul à Neuves-Maisons (cinquante kilomètres au total) coûte, toujours selon le SPICS, 620 millions de francs.

(2) Les sociétés sidérurgiques Usinor et Chiers-Chatillon, qui emploient respectivement 37 000 et 11 000 salariés, ont réalisé en 1977 9,7 milliards et 2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires soit une perte respective, par rapport à l'année précédente, de 2 milliards et 644 millions de francs.

Les difficultés du groupe de réparation navale Terrin

LA C.G.T. DÉPOSE UNE PLAINTE CONTRE X... A PROPOS DES HUIT CENT VINGT-CINQ LICENCIEMENTS

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Le tribunal de commerce de Marseille, présidé par M. Raymond Tessor, a autorisé, dans un jugement rendu jeudi 27 juillet, la continuation jusqu'au 15 septembre 1978 de l'exploitation des treize sociétés composant le groupe de réparation navale Terrin. La situation de ce groupe demeure toutefois très précaire et dépend de l'arrivée rapide d'un ou de plusieurs partenaires industriels et financiers.

Le syndicat local C.G.T. de la réparation navale et des industries connexes a décidé, d'autre part, de déposer, le vendredi 28 juillet, une plainte contre X pour entrave au libre fonctionnement du comité d'entreprise du groupe Terrin et pour illégalité, selon lui, des huit cent vingt-cinq licenciements prononcés le 11 mai 1978.

Un mince espoir subsiste d'une reprise des activités de Terrin par le groupe saoudien TAG, animé par M. Akram Ojjek, ou par le groupe britannique Appledore, qui ont procédé l'un et l'autre à une étude du dossier. Le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) a, d'autre part, donné mission aux Ateliers et Chantiers du Havre (ACH) de procéder à une analyse approfondie des activités du groupe Terrin, mais les conclusions de cette analyse n'ont toujours pas été rendues publiques. — G. P.

Les résultats du baccalauréat

- *Nivellement du taux de réussite dans toutes les séries*
- *Progression du nombre des candidats « techniciens »*

Le ministère de l'éducation a rendu publics, ce 28 juillet, les résultats définitifs du baccalauréat 1978. Globalement, on enregistre une très légère augmentation du pourcentage de reçus au baccalauréat de second degré (« bac général ») puisque sur les 228 298 candidats présentés, 155 127 ont été admis, soit un pourcentage de 67,95 % (contre 67,85 % en 1977 sur un total de 225 227 candidats).

Cette augmentation, due sans doute au fait que la dispense d'oral était cette année accordée aux candidats ayant obtenu une moyenne de 10 à l'écrit au lieu de 12 l'an dernier, ne concerne cependant pas toutes les séries : alors que le taux de réussite s'améliore dans les séries B, D, D' (+ 7,08 %) et E, on note un tassement dans les séries A et C. Les difficultés particulières de l'épreuve de mathématiques en série C dans la région parisienne (*le Monde* daté 7 et 9-10 juillet) expliquent en partie la baisse générale du nombre des réussites dans cette série : cette baisse, qui a atteint 6 % dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, a « tiré vers le bas » le pourcentage des réussites en série C et rapproché ainsi le « bac royal » de la moyenne des résultats. Le bac C conserve la palme, mais de très peu devant la série B.

Pour le baccalauréat de technicien, dont le nombre de candidats ne cesse d'augmenter d'année en année (86 043 candidats en 1976, 93 057 en 1977 et 98 582 cette année), les réussites sont de plus en plus nombreuses dans les trois séries, même en série H (informatique) où les pourcentages d'admis — portant certes sur quelques centaines de candidats seulement — avaient tendance à baisser. Cette progression des effectifs et du taux de réussite n'empêche cependant pas que le bac de technicien reste plus difficile à obtenir que le bac général (61,17 % contre 67,95 %).

⁂

Voici les résultats pour la France entière :

Série A (philosophie, lettres) : présentés, 58 429 ; admis, 39 874, soit 68,24 % (70,78 % en 1977) ;

Série B (économique et sociale) : présentés, 40 466 ; admis, 28 349, soit 70,06 % (69,22 %) ;

Série C (mathématiques et sciences physiques) : présentés, 44 539 ; admis, 31 917, soit 71,66 % (73,89 %) ;

Série D (mathématiques et sciences de la nature) : présentés, 74 120 ; admis, 47 905, soit 64,63 % (61,86 %) ;

Série D' (sciences agronomiques et techniques) : présentés, 2 145 ; admis, 1 346, soit 63,75 % (57,67 %) ;

Série E (mathématiques et techniques) : présentés, 8 599 ; admis, 5 736, soit 66,71 % (65,41 %) ;

Total : présentés, 228 298 ; admis, 155 127, soit 67,95 % (67,85 %).

BACCALAUREATS DE TECHNICIEN

Série F (séries industrielles) : présentés 40 417 ; admis 24 352, soit 60,25 % (58,77 %) ;

Série G (tertiaire) : présentés 57 645 ; admis 35 537, soit 61,76 % (61,34 %) ;

Série H (informatique) : présentés 620 ; admis 416, soit 67,10 % (65,48 %) ;

Total : présentés 98 582, admis 60 305, soit 61,17 % (60,32 %).

L'OR A 198,80 DOLLARS L'ONCE A LONDRES

Le cours de l'or sur le marché libre de Londres a brutalement monté jeudi 28 juillet, atteignant 198,80 dollars l'once de 31,11 grammes, contre 194,05 dollars la veille, et battant ainsi son record historique établi le 30 décembre 1974 avec 197,50 dollars. Déjà, à la fin de la semaine dernière, et au lendemain du week-end, une poussée avait été enregistrée sur le métal précieux, dont le cours passait brutalement de 185 dollars à 195 dollars l'once.

Elle était imputable à un nouvel accès de faiblesse du dollar, qui reflétait les inquiétudes des milieux financiers internationaux sur l'évolution de la conjoncture aux États-Unis. Le fait que l'annonce d'une forte réduction du déficit de la balance commerciale américaine en juin n'ait provoqué aucun raffermissement du dollar, ce dernier s'est même légèrement effrité sur les marchés européens (2,0530 deutschemarks à Francfort, 2,40 francs à Paris), tout en continuant à chuter par rapport au yen, a ravivé ces inquiétudes, dont on connaît l'essentiel : poursuite de l'inflation outre-Atlantique, maintien d'un déficit pétrolier considérable, défiance de plus en plus grande des producteurs de pétrole à l'égard du dollar, monnaie de compte.

Ce qui frappe le plus, c'est que la nouvelle flambée de ce jeudi 28 juillet sur le marché traditionnel de Londres a pour origine une forte hausse sur les marchés de New-York et de Chicago, où la spéculation peut s'exercer librement sur des échéances lointaines, et où le cours de l'once dépassait sensiblement 200 dollars pour la fin de l'année. Les experts sud-africains, un peu sujets à caution en raison des intérêts dominants de leur pays dans la production du métal, voient 230 dollars d'ici le 1er janvier 1979.

● *Grève des pompistes en Espagne.* — Les vingt-cinq mille pompistes espagnols qui négocient des augmentations de salaires ont annoncé qu'au cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction, ils cesseraient le travail, du 29 juillet au 2 août. Le ministère de l'intérieur espagnol assure que cinq cent trente-deux stations-service demeureront ouvertes même en cas de grève, le service y étant assuré par des policiers. Les forces de l'ordre assureront en outre la protection des vingt mille trente-trois stations, qui ont décidé de ne pas s'associer à la grève. — *(A.F.P.)*

LA FRANCE OUVRE A L'AGENCE DE VIENNE CERTAINES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES CIVILES

Un accord a été signé, jeudi 27 juillet, à Vienne entre la France, l'Euratom et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). Il prévoit que la France autorisera les inspecteurs de l'A.I.E.A. à faire certains contrôles dans ses installations nucléaires civiles. Un accord analogue avait déjà été signé par la Grande-Bretagne. Les États-Unis ont aussi ouvert certaines de leurs installations au contrôle de l'A.I.E.A.

En vertu du traité de non-prolifération (T.N.P.), toutes les installations nucléaires des pays ayant signé ce traité — à l'exception de ceux qui sont reconnus comme puissances nucléaires — sont soumises au contrôle de l'A.I.E.A. La France n'ayant pas signé le T.N.P., n'est pas soumise à de telles inspections ; mais elle est par contre soumise à des contrôles par les inspecteurs de l'Euratom. L'accord qui vient d'être signé a pour effet essentiel de transférer certains contrôles de l'Euratom à l'A.I.E.A.

D'une certaine façon, un tel accord donne aux États-Unis, membre de l'A.I.E.A., mais non de l'Euratom, un droit de regard sur les installations nucléaires françaises. Il est cependant très limité puisque l'accord prévoit que ne seront soumis au contrôle de l'A.I.E.A. que *« les matériaux bruts et produits fissiles spéciaux que la France aura désignés »*. Cela laisse donc au gouvernement français la liberté complète de choisir quelles installations il ouvrira aux inspections. L'accord est ainsi plus restrictif que l'accord analogue signé par le Royaume-Uni il y a quelques jours, qui concernait toutes les matières brutes et produits fissiles spéciaux *« sous réserve des seules limitations nécessaires à la sécurité nationale. »* — M.A.

● *Le Front de libération nationale de la Corse* (F.L.N.C.) vient de revendiquer, dans un communiqué, 80 attentats commis récemment dans l'île. Il annonce, aussi, qu'il suspendra désormais toutes les actions menées contre des appartements occupés par des continentaux.